LINCOLN

Juillet 2012
Première impression
Manuel du propriétaire
Lincoln Navigator
Imprimé aux États-Unis

DL7J 19A321 BA

lincolnowner.com

lincolncanada.com

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE **2013** LINCOLN **NAVIGATOR**

Manuel du propriétaire **2013**

LINCOLN **NAVIGATOR**

Table des matières 1

Introduction **9**

Sécurité des enfants **18**

Sièges d'enfant 20
Positionnement du siège d'enfant 20
Rehausseurs. 23
Installation d'un siège d'enfant 26
Dispositifs de sécurité enfants. 38

Ceintures de sécurité **39**

Bouclage des ceintures de sécurité 41
Réglage de la hauteur des ceintures de sécurité 44
Témoin et carillon de ceinture de sécurité 46
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité) 46
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants 49

Système de retenue supplémentaire **50**

Sacs gonflables du conducteur et du passager 53
Sacs gonflables latéraux 55
Rideaux gonflables Safety canopy 56
Détecteurs d'impact et témoin du sac gonflable 58
Mise au rebut des sacs gonflables 60

Clés et télécommande **61**

Généralités relatives aux fréquences radio 61
Télécommande. 62
Clés. 62
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue 65

Dispositif MyKey **66**
Réglages, MyKey 66
Création. 67
Effacement 68
État du système 68
Démarrage à distance, MyKey 69
Dépannage, MyKey 71

Serrures **74**
Verrouillage et déverrouillage 74
Clavier d'entrée sans clé SecuriCode™ 83

Sécurité **86**
Système antidémarrage SecuriLock® 86
Alarme antivol 89

Volant de direction **90**
Réglage du volant. 90
Commandes du volant de direction 91

Pédales **93**
Pédales réglables 93

Essuie-glaces et lave-glaces **94**
Essuie-glaces 94
Essuie-glaces à capteur de pluie 94
Lave-glaces de pare-brise 95
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière. 96

Éclairage **97**
Commande d'éclairage 97
Commande automatique des phares. 98
Feux de jour 99
Phares antibrouillard avant 100
Indicateurs de direction 100
Éclairage intérieur 100

Glaces et rétroviseurs **102**
Commandes des glaces électriques 102
Rétroviseurs extérieurs 103
Rétroviseur intérieur. 106
Pare-soleil 108
Toit ouvrant transparent 108

Tableau de bord **110**
Indicateurs. 110
Lampes d'avertissement et indicateurs 112
Avertissements sonores et indicateurs 116

Écrans d'information **117**
Commandes 117
Messages d'information 124

Chaîne audio **129**
AM/FM/CD avec système SYNC 131
Commandes des sièges arrière. 135
Prise d'entrée auxiliaire. 139
Port USB 140
Renseignements au sujet de la radio satellite 141

Chauffage-climatisation **166**
Régulation automatique de la température à deux zones 166
Dégivreur de lunette arrière 173

Sièges **174**
Position assise appropriée 174
Appuie-têtes. 175
Sièges à réglage électrique 177
Fonction de rappel des réglages mémorisés 179
Sièges arrière 182

Ouvre-porte de garage universel **192**
Système d'automatisation domestique Car2U® 192
Système de commande sans fil HomeLink® 198

Prises de courant auxiliaires **203**

Compartiments de rangement **206**
Console centrale. 206
Console au pavillon. 206

Démarrage et arrêt du moteur **207**
Commutateur d'allumage. 208
Chauffe-moteur 211

Carburant et ravitaillement **213**
Qualité du carburant. 214
Panne sèche. 216
Ravitaillement 217
Consommation de carburant 219

Boîte de vitesses **225**

Mode 4 roues motrices **231**
Quatre roues motrices. 231

Freins **240**
Freins 240
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage 241
Frein de stationnement. 241

Système antipatinage **242**
Antipatinage Traction Control™ 242

Contrôle de stabilité **243**
AdvanceTrac® 244

Aides au stationnement **245**
Capteur 245
Caméra de marche arrière. 248

Régulateur de vitesse **251**
Utilisation du régulateur de vitesse 251

Aides à la conduite **253**
Direction 253
Suspension pneumatique. 254

Chargement **255**
Porte-bagages et supports de charge 255
Chargement du véhicule 256
Système de casiers de rangement 264

Remorquage **268**
Traction d'une remorque. 268
Remorquage. 277
Remorquage de loisir 278

Conseils de conduite **279**
Conduite économique 279
Tapis 281

Dépannage **283**
Service de dépannage. 283
Feux de détresse 285
Interrupteur de coupure de carburant 285
Démarrage d'appoint du véhicule. 286

Assistance à la clientèle **289**
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement). 296
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 297

Fusibles **298**
Remplacement d'un fusible 298
Tableau de spécifications des fusibles 299

Entretien **309**
Généralités 309
Ouverture et fermeture du capot 310
Aperçu sous le capot 311
Jauge d'huile moteur. 312
Vérification du niveau de l'huile moteur 312
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur. . . .313
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique 319
Vérification du niveau du liquide de frein 319
Filtre à carburant 320
Vérification du niveau du liquide lave-glace 321
Batterie 321
Vérification des balais d'essuie-glace 323
Remplacement des balais d'essuie-glace 323
Filtre(s) à air 324
Réglage des phares 327
Remplacement d'une ampoule 328
Dépose d'un phare 329

Soins du véhicule **334**
Produits de nettoyage 334
Nettoyage de l'extérieur 334
Lustrage. 336
Réparation des dommages mineurs à la peinture 336
Nettoyage du moteur 336
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace 337
Nettoyage de l'intérieur. 338
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments 339
Nettoyage des sièges en cuir 340
Nettoyage des roues en alliage 340
Entreposage du véhicule 341

Roues et pneus **344**
Entretien des pneus 347
Système de surveillance de la pression des pneus 364
Remplacement d'une roue 369
Caractéristiques techniques 378
Couple de serrage de l'écrou de roue 378

Contenances et caractéristiques **379**
Caractéristiques du moteur 379
Pièces de rechange 385
Numéro d'identification du véhicule 386
Étiquette d'homologation du véhicule 387
Désignations des codes de boîte de vitesses 387

Accessoires **388**
Accessoires 388

Programme d'entretien prolongé Ford **390**

Entretien périodique **394**
Calendrier et carnet d'entretien normal 400

SYNC^MD **413**
Association initiale de votre téléphone 419
Assistance 911 438
Rapport sur l'état du véhicule 442

Système de navigation **472**
Barres d'état 475
Chargement des images 476
Reconnaissance vocale 478
Accès aux fonctions multimédias 484
Fonctions Jukebox 504
Enregistrement de la musique sur votre Jukebox 504
Accès à la musique sur votre Jukebox 505
Création d'une liste de lecture. 506
Où suis-je? 508
Accès à l'écran d'aide 512
Fonctions d'aide à la navigation. 514

Annexes **524**

Index **544**

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

Nota : Ce guide décrit une gamme de fonctions et d'options de produits, parfois avant qu'elles soient disponibles. Par conséquent, certaines options indiquées dans ce guide pourraient ne pas être disponibles sur votre véhicule.

Nota : Certaines des illustrations dans ce guide peuvent s'appliquer à différents modèles, elles peuvent donc paraître différentes par rapport à votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

Nota : Utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

Nota : Lorsque vous vendez votre véhicule, assurez-vous de transmettre ce guide au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante du véhicule.

Protection de l'environnement

Vous devez contribuer dans la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES

AVERTISSEMENT : Vous risquez la mort ou des blessures graves pour vous et d'autres personnes si vous ne suivez pas la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Avertissement de sécurité		Consultez le Manuel du propriétaire		Système de freins antiblocage
	Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Batterie		Électrolyte
	Liquide de frein (sans produits pétroliers)		Circuit de freinage		Filtre à air de l'habitacle
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Dispositif de sécurité enfants		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant
	Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Régulateur de vitesse		Laissez refroidir avant d'ouvrir
	Filtre à air du moteur		Liquide de refroidisse-ment du moteur		Température du liquide de refroidisse-ment du moteur

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Huile moteur		Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur
	Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable avant		Phares antibrouillard avant
	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Porte-fusibles		Feux de détresse
	Dégivreur de lunette arrière		Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Cric
	Commande d'éclairage		Témoin de basse pression des pneus		Maintenez un niveau de liquide approprié
	Alarme de détresse		Aide au stationnement		Frein de stationnement
	Liquide de direction assistée		Glaces à commande électrique avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques
	Témoin d'anomalie du moteur		Sac gonflable latéral		Contrôle de stabilité
	Dégivrage et désembuage du pare-brise		Lave-glace et essuie-glace		

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. En outre, lorsque votre véhicule est confié à l'atelier pour entretien ou réparation, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ou s'échanger des renseignements concernant le véhicule en vue de son amélioration. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction Bilan du véhicule de SYNC^{MD}, vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements puissent être utilisés à des fins diverses. Consultez le chapitre *SYNC®* pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données de conduite (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **Lla façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données de conduite, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Y compris dans la mesure où une quelconque loi portant sur les enregistreurs de données de conduite s'applique également au système SYNC® ou à ses fonctionnalités, veuillez noter ce qui suit : Une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé (set ON), la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude),

et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et retours du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements.

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT : Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Nota : Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

CRÉDIT FORD (É.-U. SEULEMENT)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes à l'aide de pièces de la plus haute qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Guide du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft rencontrent ou dépassent ces exigences.

Réparations de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux bosses. Pendant la mise au point du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Afin d'être certain d'obtenir un niveau supérieur de protection, exigez, lors du remplacement de pièces suite à une collision, les pièces de rechange d'origine Ford.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford pourraient ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Manuel des pratiques de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Si vous souhaitez localiser un atelier de pose de sièges d'enfant et un technicien CPST, contactez la NHTSA au numéro sans frais 1 888 327-4236 ou consultez le site Internet http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien CPST ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean sur le site Internet http://www.sja.ca, ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

SIÈGES D'ENFANT

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : N'assoyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

Nota : le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

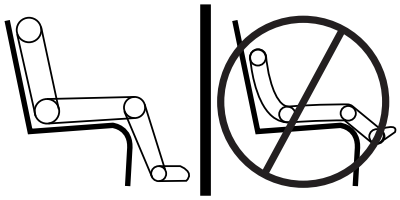

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

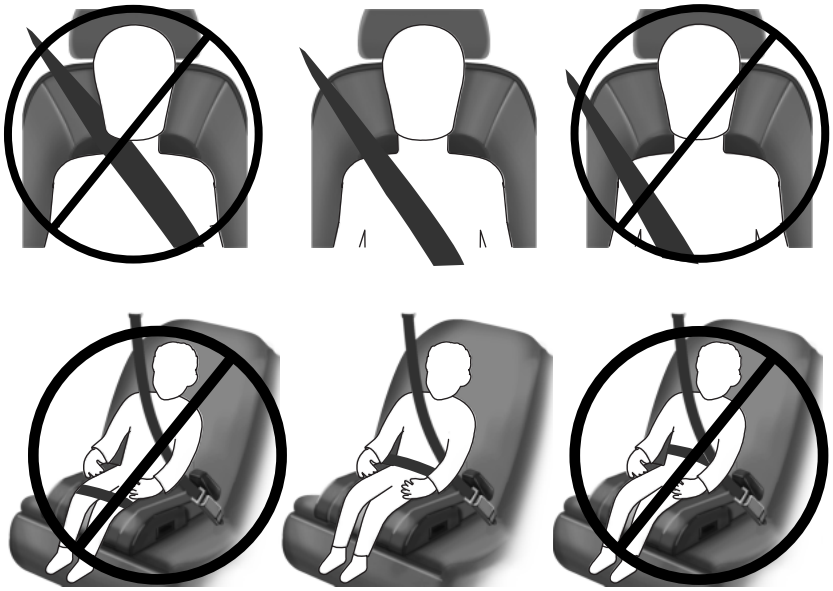

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSE DE SIÈGES D'ENFANT

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez **JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et/ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier de siège du véhicule en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

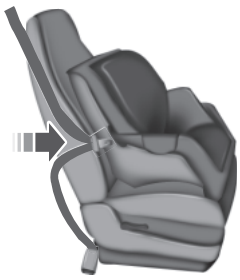

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

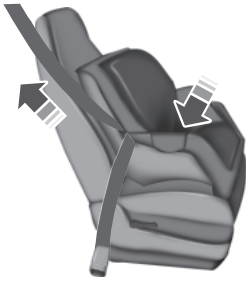

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre.

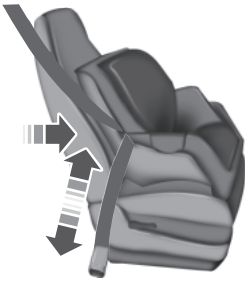

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

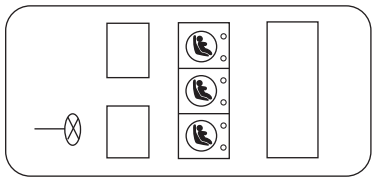

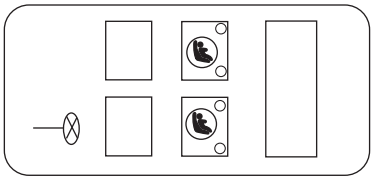

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

Les pictogrammes d'emplacement se trouvent sur des boutons ronds en plastique pour le siège central, et sur des étiquettes de forme rectangulaire pour les sièges latéraux.

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule.

Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Certains des sièges arrière de votre véhicule sont pourvus de points d'ancrage pour sangle de retenue intégrés, situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Pour la place centrale de la troisième rangée, la patte d'ancrage consiste en une boucle au bas du dossier de siège.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

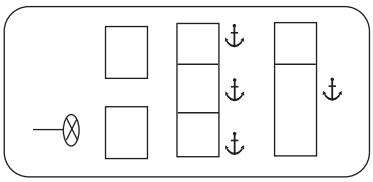

- Banquette de la deuxième rangée

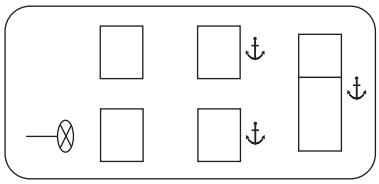

- Sièges baquets de la deuxième rangée

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, et que vous avez attaché la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, ne tendez pas la sangle au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Positions assises de la deuxième rangée

1. Pour les places centrales, acheminez la sangle de retenue de siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appui-tête, inclinez légèrement le dossier pour ajuster le siège d'enfant correctement.

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

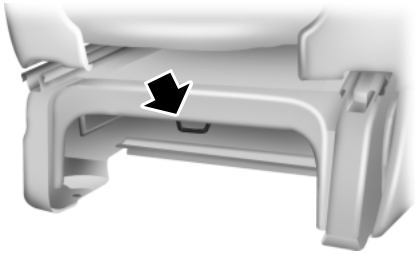

- Places latérales de la deuxième rangée

- Place centrale de la banquette de la deuxième rangée (selon l'équipement)

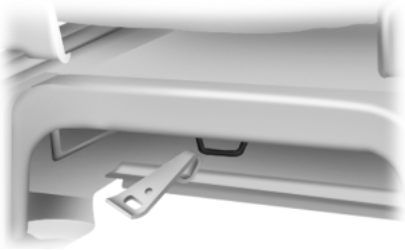

3. Saisissez la sangle de retenue et placez-la sur l'armature du siège.

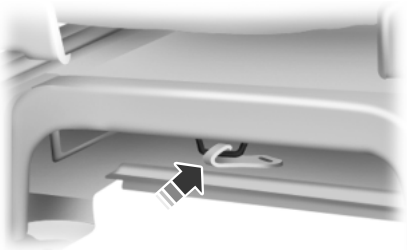

4. Faites tourner la sangle de retenue et agrafez-la à l'ancrage du cadre de siège.

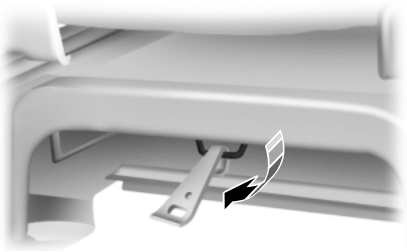

5. Tournez l'attache de la sangle de retenue.

6. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Place centrale de la banquette de troisième rangée

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

2. Repérez la boucle d'ancrage de sangle pour la place choisie.

- Il se peut que vous ayez à tirer vers vous le panneau rabattable le long du bas du dossier de siège pour avoir accès à la patte d'ancrage.

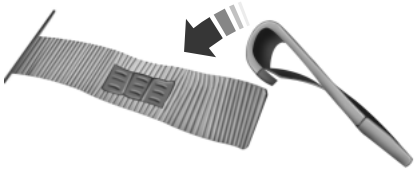

3. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage, tel qu'illustré. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

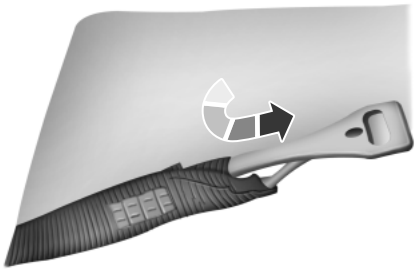

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant. Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

Déplacez la commande de verrouillage vers le haut/bas pour activer/désactiver le verrouillage sécurité enfants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité deux points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Des ceintures de sécurité deux points.
- Un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant.
- Un pré-tendeur d'enrouleur aux places latérales avant.
- Un témoin et un carillon de ceinture de sécurité. Consultez la section *Témoin et carillon de ceinture de sécurité* plus loin dans ce chapitre.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages. Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas d'activation. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

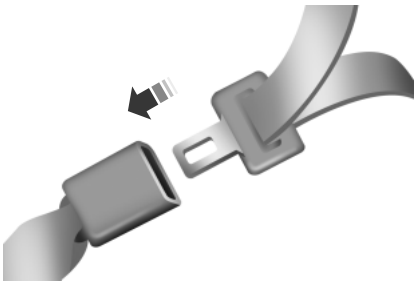

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

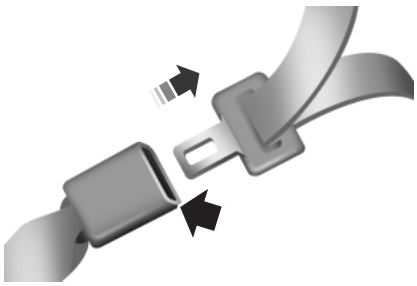

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

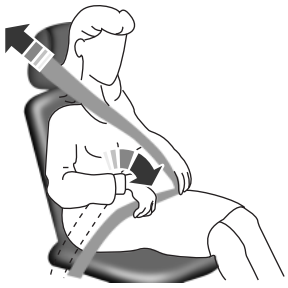

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT : Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places de passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de

blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

Comment utiliser le mode de blocage automatique

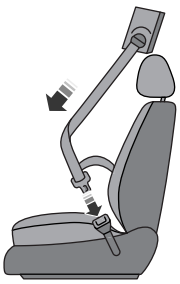

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

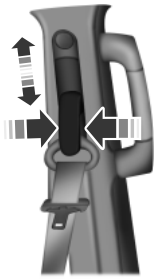

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur les boutons de dégagement latéraux et glissez le régleur vers le haut ou vers le bas. Après le réglage, tirez le régleur vers le bas pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Guide-baudrier de siège de deuxième rangée

AVERTISSEMENT : Positionnez le guide-baudrier de façon que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

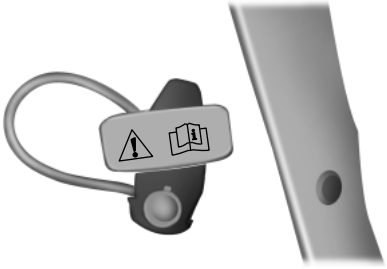

Les ceintures-baudriers des places extérieures de deuxième rangée sont dotées d'un guide-baudrier. Le guide est fixé au panneau de garnissage et sert à adapter le baudrier en fonction des plus petits occupants des sièges extérieurs de deuxième rangée.

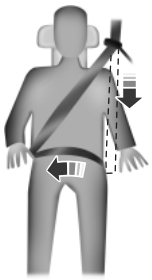

Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier (la partie de la ceinture qui se trouve entre la languette de verrouillage et l'anneau en D, et non celle qui émerge du panneau de garniture de custode).

2. Faites glisser le guide sur la sangle vers le haut ou vers le bas afin que la ceinture se centre bien sur l'épaule.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant 1 à 2 minutes et le carillon retentit pendant 4 à 8 secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ BELT-MINDER[MD]

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur, le cas échéant, que sa ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder[MD] lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si...	Alors...
La ceintures du conducteur est bouclée avant d'établir le contact ou lorsque moins de 1-2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée alors que le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que 1-2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus de 1-2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder^{MD}

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

Lisez attentivement les étapes 1 à 9 avant de procéder avec la désactivation et l'activation de la procédure de programmation.

Pour activer ou désactiver le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder®, procédez comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré;
- Le levier sélecteur est à la position de stationnement (**P**);
- Le contact est coupé;
- Toutes les portes sont fermées;
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;
- Les feux de stationnement/phares sont éteints.

1. Établissez le contact. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ 1 à 2 minutes).

- Les étapes 3 à 5 doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes, sinon la procédure devra être répétée.

3. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée. Cette opération peut être effectuée avant ou pendant l'activation du dispositif Belt-Minder™.

4. Allumez et éteignez les feux de position et les phares.

5. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée.

- Après l'étape 5, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

6. Lorsque le témoin de ceinture de sécurité s'éteint, dans les sept secondes qui suivent, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Cette action désactive le dispositif de rappel Belt-Minder™ s'il était activé ou l'active s'il était désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour obtenir des renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la section *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables se déploient AVEC FORCE et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique. Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

Le dispositif de retenue des occupants procure, dans son ensemble, un niveau supérieur de protection aux occupants avant en cas de collisions frontales. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le dispositif de retenue des occupants de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.

- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur et les témoins

Comment fonctionne le dispositif de retenue des occupants?

Le dispositif de retenue des occupants peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS COLLISION[MC]

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy[MD]) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé;
- Le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncé; ou
- La batterie du véhicule est épuisée.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

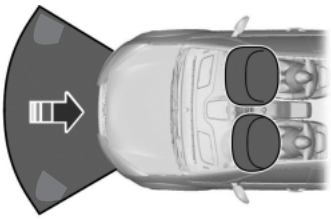

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales de gravité considérable.

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance minimale de 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux situés dans le dossier de siège du conducteur et dans le dossier de siège du passager avant.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

RIDEAUX GONFLABLES SAFETY CANOPY[MD]

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez pas des équipements sur le bord latéral de la garniture de pavillon ou à proximité de celui-ci qui pourraient entraver le déploiement du rideau gonflable. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le rideau gonflable pourrait vous blesser lors du déploiement à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier les rideaux gonflables, ses fusibles, la garniture des pieds avant, milieu et arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule muni de rideaux gonflables. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables.

AVERTISSEMENT : Si les rideaux gonflables se sont déployés, **ils ne sont plus en état de fonctionner à nouveau. Les rideaux gonflables (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la garniture de pavillon) doivent être vérifiés et inspectés par un concessionnaire autorisé.** Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de collisions latérales de gravité considérable ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage. Le système de sécurité au pavillon est fixé à la tôle de longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans le cas de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon se déploie, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

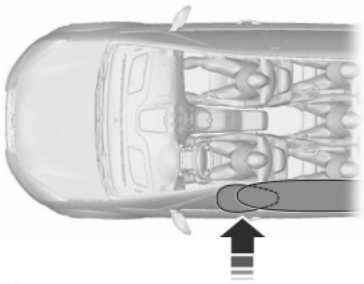

Le système comprend les éléments suivants :

- Des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des panneaux de garniture sur les glaces latérales avant et arrière et identifiés par le terme inscrit sur la garniture de pied milieu.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans ce chapitre.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système de sécurité au pavillon ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Le système de sécurité au pavillon a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy[MD]).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Le véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et de capteur de poids qui fournit les données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système Safety Canopy[MD]. En fonction du type d'accident (collision frontale, latérale ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales, mais pas en cas de capotages, de collisions arrière, de collisions frontales ou quasi frontales, à moins que la collision ne cause une décélération latérale suffisante.

- Le déploiement du système de sécurité au pavillon n'est prévu que dans certains cas de collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact soit suffisamment violent pour provoquer une importante décélération latérale ou un risque de capotage.

MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit tolérer toutes interférences, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Nota : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation. Le terme « **IC** » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été satisfaites.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- Les conditions atmosphériques;
- La proximité d'une station émettrice de radio;
- La présence de structures à proximité du véhicule;
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres transmissions radio à courte distance (ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : Vérifiez que les portes de votre véhicule sont bien verrouillées avant de le quitter.

Nota : Vous pouvez déverrouiller les portes en appuyant accidentellement sur les boutons de la télécommande, si le véhicule se trouve dans sa portée.

TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée

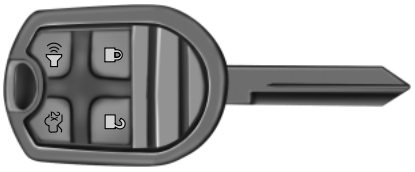

Votre véhicule peut être équipé de deux télécommandes à clé intégrée. Le panneton de clé est utilisé pour démarrer le véhicule et pour déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

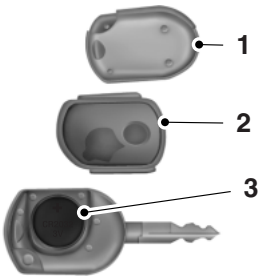

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.
3. Retirez l'ancienne pile (3).
4. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande à clé intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.
5. Reposez le joint de caoutchouc.
6. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Cette fonction permet à la télécommande de rappeler les réglages mémorisés des positions du siège du conducteur, des rétroviseurs à commande électrique, de la colonne de direction et des pédales à réglage électronique.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés. Si le dispositif d'entrée facile est activé, le siège se déplacera en position de facilitation de l'entrée. Le siège se déplace à la position mémorisée du siège du conducteur quand la clé de contact est insérée.

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés sur la télécommande

1. Déplacez les caractéristiques mémorisées aux positions voulues au moyen des commandes correspondantes.

2. Maintenez la touche de programmation 1 (sur le côté du siège du conducteur) enfoncée pendant cinq secondes. Une tonalité retentit après deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.

3. Dans un délai de deux secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

4. Attendez dix secondes, puis appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Répétez au besoin cette opération pour la touche de programmation 2 et pour une deuxième télécommande.

Désactivation de la fonction de rappel des réglages mémorisés de la télécommande

1. Maintenez enfoncée la touche de programmation voulue pendant cinq secondes. Une tonalité retentit après deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.

2. Dans un délai de deux secondes, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Répétez ces étapes pour chaque télécommande supplémentaire au besoin.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : l'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position Arrêt.

Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

REMPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes supplémentaires ou de rechange auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour obtenir des renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif MyKey[MD] vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités. Toutes les clés qui n'ont pas été programmées se nomment « clé d'administrateur » ou « clé admin. » qui peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé limitée;
- Programmer les réglages facultatifs de MyKey;
- Effacez toutes les caractéristiques de MyKey en bloc.

Une fois que la clé est programmée, vous pouvez accéder aux données suivantes à l'aide de la commande de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de dispositifs MyKey programmés pour le véhicule.
- Nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec un dispositif MyKey.

Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent (démarrage à bouton-poussoir), lorsqu'un dispositif MyKey et une clé intelligente admin. (télécommande) sont présents, la télécommande est reconnue par le véhicule pour le démarrage.

Réglages standards

Ces réglages ne peuvent pas être modifiés.

- Belt-Minder. Cette fonction ne peut pas être désactivée et la minuterie de cinq minutes n'expire pas. La chaîne stéréo est mise en sourdine lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder de MyKey est activé.
- Niveau de carburant faible. Des avertissements apparaissent sur la commande de l'écran d'information et sont suivis d'un signal sonore lorsque la quantité estimée de carburant restant dans le réservoir permet une autonomie maximale de 75 miles (121 kilomètres).
- Selon l'équipement, les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal et système avertisseur de collision.

Réglages optionnels

Ces réglages peuvent être configurés juste après qu'un dispositif MyKey est créé initialement ou modifié par la suite au moyen d'une clé d'administrateur.

- Vitesse du véhicule limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).

- Rappel de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Les avertissements visuels s'affichent accompagnés d'un carillon lorsque la vitesse du véhicule présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message sur la chaîne stéréo s'affiche lorsque vous tentez de dépasser le volume limité.
- AdvanceTrac. Le système ne peut pas être éteint lorsque «Toujours activée» a été réglé.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez la commande de l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey.

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé intelligente dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur SETUP (configuration) à l'aide des touches de l'écran d'information jusqu'à ce que APPUYER RESET POUR CRÉER MYKEY s'affiche.
4. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET. TENIR RESET PR CONFIRMER MYKEY s'affiche.
5. Maintenir la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pendant 2 secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CETTE CLÉ COMME RESTREINTE s'affiche. Attendre que CLÉ RESTREINTE PROCHAIN DÉMARRAGE s'affiche.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour programmer des réglages optionnels pour la clé, consultez la section *Programmation ou modification des réglages optionnels*.

Programmation ou modification des réglages optionnels

Nota : Toutes les clés programmées peuvent être effacées au cours du même cycle d'allumage de programmation d'une clé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés. Pour effacer la programmation de toutes les clés, consultez la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

Vous pouvez accéder aux réglages optionnels à l'aide de la commande de l'écran d'information.

1. Appuyez sur SETUP (configuration) jusqu'à ce que le message RESET POUR RÉGLAGES MYKEY s'affiche.

2. Appuyez brièvement sur la touche RESET pour afficher les menus de configuration MyKey[MC].
3. Appuyez sur le bouton SETUP (configuration) pour afficher le menu suivant et faire défiler vos choix.
4. Dans n'importe quel menu, appuyez sur RESET pour mettre votre choix en surbrillance avec le <...>.
5. Appuyez sur SETUP (configuration) pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.
6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Nota : tous les dispositifs MyKey peuvent être effacées au cours du même cycle d'allumage où un dispositif MyKey a été créé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés.

Pour effacer la programmation de tous les dispositifs MyKey (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé admin.), utilisez les commandes de l'écran d'information pour faire ce qui suit :
1. Appuyez sur RESET (configuration) jusqu'à ce que le message APPUYER RESET POUR EFFACER MYKEY soit affiché.
2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET. Le message TENIR RESET POUR CONFIRMER EFFACEMENT s'affiche.
3. Maintenez la touche RESET pendant 2 secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Les commandes de l'écran d'information permettent d'afficher les données relatives aux clés programmées pour le véhicule :
- **KILOMÈTRES MYKEY :** Ce compteur effectue le suivi du kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le dispositif MyKey n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce compteur kilométrique à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey. Si le kilométrage est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système de clé a été récemment réinitialisé.
- **NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES :** Ce paramètre indique le nombre de dispositifs MyKey qui sont programmés pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey.

- **NOMBRE DE CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES :** Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter si une clé supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le dispositif MyKey n'est PAS compatible avec les dispositifs de démarrage à distance d'après-vente qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Les renseignements suivants PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient PAS la non-compatibilité du dispositif MyKey avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

Véhicules équipés de clés conventionnelles

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, les paramètres par défaut peuvent reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Ceci le rend non compatible avec MyKey. Redémarrez le moteur lorsque vous insérez une clé dans le commutateur d'allumage. Ceci peut vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

En plus de la clé qui a été programmée comme une MyKey, les propriétaires de véhicules équipés avec les clés classiques ont le choix de programmer un démarreur à distance qui n'est pas homologué par Ford comme une clé MyKey si la télécommande de démarrage est utilisée par le pilote MyKey.

Pour programmer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford en tant que dispositif MyKey, effectuez les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 5 de la rubrique *Création d'un dispositif MyKey*.

Véhicules équipés d'une clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir)

Nota : Il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (démarrage à bouton-poussoir). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule détermine qu'une clé d'administrateur ou un dispositif MyKey est utilisé par le conducteur selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey peut comprendre le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérification de l'état du système*.

Pour tous les véhicules comportant un démarrage à distance non homologué par Ford, il est possible de programmer toutes les « vraies » clés comme MyKeys; dans ce cas, vous aurez besoin d'utiliser votre démarreur à distance pour effacer toutes les MyKeys (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé administrative) en faisant ce qui suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 3 dans la section *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

DÉPANNAGE DU DISPOSITIF MYKEY

État	Cause probable
Je ne peux pas programmer une clé.	• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • La clé intelligente ne se trouve pas dans la fente de secours (véhicules avec démarrage à bouton-poussoir). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité. • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.*
Je ne peux pas programmer les réglages optionnels.	• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey.* • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.*

État	Cause probable
Je ne peux pas effacer la programmation des clés limitées.	• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey.* • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.*
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	• Achetez une nouvelle clé auprès de votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	• Programmez les clés de rechange comme décrit à la section *Système antidémarrage SecuriLock* dans le chapitre *Sécurité*.
J'ai programmé accidentellement toutes les clés comme des clés limitées.	• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance* pour réinitialiser toutes les clés limitées à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance.
Aucune fonction de clé limitée avec la clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir).	• Une clé d'administrateur est présente au démarrage du moteur. • Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey.*

État	Cause probable
Le total des clés limitées programmées comprend une clé supplémentaire.	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé limitée. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.*
Le total des clés d'administrateur programmées comprend une clé supplémentaire.	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.*
Les kilomètres MyKey ne s'accumulent pas	• La clé limitée n'est pas utilisée par l'utilisateur prévu. • Le système de clé a été réinitialisé.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur le panneau de la porte du conducteur et du passager avant.

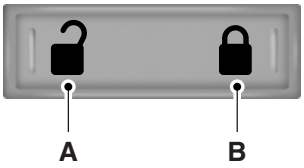

A. Déverrouillage

B. Verrouillage

Télécommande

La télécommande peut être utilisée lorsque le moteur est à l'arrêt.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de deux secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et au clavier d'entrée sans clé.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de deux secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le hayon ou le coffre sont fermés.

Nota : Si une porte, le hayon ou le coffre n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Hayon à commande électrique

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

AVERTISSEMENT : Fermez bien le hayon afin d'éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, activez les bouches d'aération pour permettre à l'air frais d'entrer dans le véhicule.

Nota : soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.

2x Appuyez sur le bouton deux fois dans un délai de deux secondes pour ouvrir ou fermer le hayon, ou pour inverser le mouvement.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction évite de se retrouver à l'extérieur d'un véhicule verrouillé dont la clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant ou le hayon et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé :

- En verrouillant la porte du conducteur à l'aide d'une clé;
- En utilisant la commande de verrouillage de la télécommande;
- En utilisant le clavier d'entrée sans clé.

Si les deux portes avant et le hayon sont fermés, vous pouvez verrouiller le véhicule au moyen de l'une des méthodes ci-dessus, peu importe si la clé est restée ou non dans le commutateur d'allumage.

Verrouillage et déverrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule, le hayon et la glace de hayon lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Si la fonction de verrouillage automatique des portes a été utilisée, la commande de déverrouillage automatique déverrouillera toutes les portes si la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position Arrêt.

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Ces fonctions peuvent être activées ou désactivées :

- par l'intermédiaire de votre concessionnaire autorisé;
- au moyen de l'écran d'information;
- en exécutant la méthode de commande de verrouillage électrique des portes.

Pour effectuer l'activation ou la désactivation à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, effectuez les étapes suivantes.

Nota : vous aurez 30 secondes pour terminer ces étapes.

1. Établissez le contact.

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

3. Coupez le contact.

4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit brièvement pour indiquer que le mode de programmation a été entré.

Verrouillage automatique : Une fois en mode de programmation, appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes, puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

Déverrouillage automatique : Une fois en mode de programmation, appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

6. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Nota : la fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes.

Le système éteint l'éclairage si :

- le contact est établi;
- le bouton de verrouillage de la télécommande est enfoncé;
- le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé;
- 25 secondes après s'être allumé.

Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le commutateur du plafonnier (selon l'équipement) ne doit pas être réglé à hors fonction.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

?Lorsque les portes du véhicule sont fermées et que la clé est retirée du commutateur d'allumage, l'éclairage intérieur et les feux de position s'allument.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- que la clé ait été insérée dans le commutateur d'allumage.

Protection antidécharge de la batterie

Si les lampes d'accueil, les plafonniers ou les phares ont été laissés allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position Arrêt.

HAYON

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

Hayon à commande électrique

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que le hayon est bien fermé pour éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez rouler avec le hayon ouvert, assurez-vous de laisser pénétrer autant que possible l'air extérieur dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

AVERTISSEMENT : Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants actionner le hayon à commande électrique ni de jouer près d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement.

Nota : vous risquez d'endommager le hayon ou ses composants électriques si vous coupez puis rétablissez le contact avant la fermeture complète du hayon. Assurez-vous que le hayon est bien fermé et correctement verrouillé avant de démarrer.

Si vous coupez puis rétablissez le contact durant un cycle de fermeture électrique du hayon et que ce dernier est ouvert de 15 à 24 centimètres (6 à 10 pouces), le hayon risque d'inverser sa course et de s'ouvrir complètement. Assurez-vous que le hayon est correctement fermé avant de faire démarrer le moteur ou de déplacer le véhicule, plus spécialement dans un garage ou un stationnement fermé. Le hayon ou ses composants pourraient être endommagés si le véhicule se trouve dans un tel endroit et que le hayon n'est pas fermé.

Lorsque le hayon est utilisé en mode de fonctionnement électrique à une température inférieure à 0 °C (32 °F), le hayon pourrait s'arrêter à environ 13 centimètres (5 pouces) de la position entièrement ouverte. Le hayon peut être ouvert complètement en le poussant vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Ouverture et fermeture du hayon à commande électrique

Nota : vous pouvez inverser la course du hayon en appuyant une deuxième fois sur l'un des boutons de commande ou sur le bouton de la télécommande, et vous pouvez le fermer manuellement en tout temps.

Le hayon ne fonctionne que lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Le carillon retentit une fois pour indiquer que certaines conditions n'autorisent pas le fonctionnement du hayon. Ces conditions incluent :

- le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement);
- la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement;
- la vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mi/h).

Un carillon rapide et continu qui retentit durant la course d'inversion du hayon après une commande d'ouverture indique une contrainte excessive sur le hayon ou une défaillance possible du mécanisme de hayon. Si la charge en question est retirée et que le carillon retentit toujours rapidement, faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.

Ne tentez pas d'accélérer manuellement la course du hayon au-delà des capacités du circuit électrique. Vous risqueriez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à partir du tableau de bord :

appuyez sur le bouton de commande au tableau de bord.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à l'aide de la télécommande :

appuyez sur le bouton de la télécommande dans un délai de trois secondes.

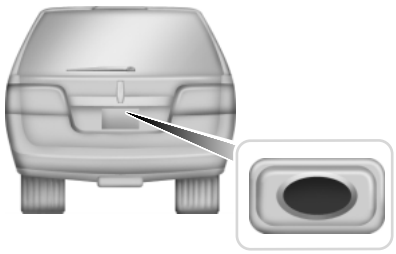

Pour ouvrir le hayon au moyen du bouton de commande extérieur du hayon (manuellement) :

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes.

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Nota : après avoir appuyé sur le bouton de commande, laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si le hayon est tiré vers le haut après avoir été désenclenché, la fonction de détection d'obstacles peut s'activer et mettre la commande électrique hors fonction.

Nota : si le poids du hayon est augmenté par l'ajout d'un support à bicyclette, d'une accumulation de neige, etc., le système pourrait refermer automatiquement le hayon malgré l'acceptation de la commande d'ouverture électrique. En pareil cas, vous entendrez un carillon retentir en continu.

Pour refermer le hayon au moyen du bouton de commande de l'aire de chargement arrière :

AVERTISSEMENT : Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Nota : si le hayon est verrouillé, vous ne pourrez pas l'actionner au moyen du bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

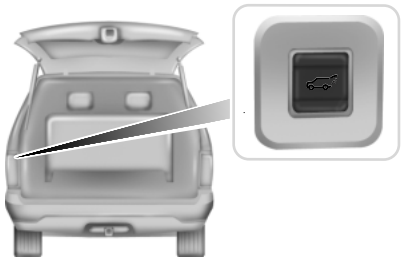

Appuyez brièvement sur le bouton de commande situé sur la garniture du panneau de custode gauche. Un carillon retentit une fois pour indiquer que certaines conditions n'autorisent pas le fonctionnement du hayon (par exemple, le levier sélecteur n'est pas à la position P [stationnement]). Si la fermeture se déroule normalement, le carillon doit retentir juste avant le mouvement du hayon et se poursuivre pendant au plus trois secondes.

Pour actionner manuellement le hayon :

Nota : il est suggéré d'ouvrir le hayon manuellement dans une pente très abrupte ou lorsqu'il fait extrêmement froid à -40 °C (-40 °F).

Nota : en cas de panne du circuit électrique, un panneau d'accès a été prévu dans la garniture de hayon pour permettre d'atteindre le pêne de l'intérieur et de le déverrouiller.

1. Désactivez la fonction de commande électrique du hayon à l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

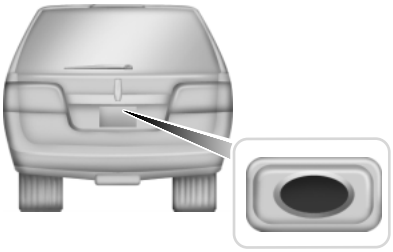

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Détection d'obstacles

Nota : l'entrée dans le véhicule lors de la fermeture du hayon pourrait provoquer le rebondissement du véhicule et l'activation de la fonction de détection d'obstacles. Pour éviter une telle situation, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant d'entrer dans le véhicule.

Le hayon à commande électrique est équipé d'un système de détection d'obstacles.

Le système est conçu pour inverser sa course (jusqu'à pleine ouverture) s'il rencontre un obstacle pendant qu'il se referme. S'il rencontre un obstacle sur sa course, un carillon retentit pendant trois secondes. Une fois l'obstacle retiré, le hayon peut être refermé au moyen du dispositif électrique.

Le système est conçu pour inverser sa course s'il rencontre un obstacle pendant qu'il s'ouvre. Un carillon retentit pendant trois secondes lorsque l'obstacle est présent.

Réinitialisation du hayon à commande électrique

Si une des conditions suivantes se produit, le hayon à commande électrique pourrait ne pas fonctionner et il doit être réinitialisé :

- La tension est trop basse ou la batterie est déchargée.
- La batterie est débranchée.
- Le hayon est refermé manuellement et laissé entrouvert (déverrouillé).

Dans ces cas :

1. débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la;
2. fermez et enclenchez le hayon manuellement;
3. Ouvrez le hayon électriquement au moyen de la télécommande d'entrée sans clé ou du bouton du tableau de bord.

Nota : si l'afficheur multimessage indique que le hayon à commande électrique est désactivé, il ne sera pas possible de l'ouvrir au moyen de la poignée extérieure de hayon ou du bouton de commande de l'aire de chargement arrière. Le système doit être réactivé pour permettre son utilisation au moyen de la poignée de hayon ou du bouton de commande de l'espace de chargement arrière. Malgré que le hayon soit désactivé à l'afficheur multimessage, il est toujours possible de l'actionner au moyen de la télécommande ou du bouton de commande au tableau de bord.

Avertissement de hayon mal fermé

Si le hayon ou la glace de hayon ne sont pas bien fermés, un message s'affiche au tableau de bord. Le cas échéant, vérifiez si la glace de hayon et le hayon sont bien fermés.

Glace de hayon

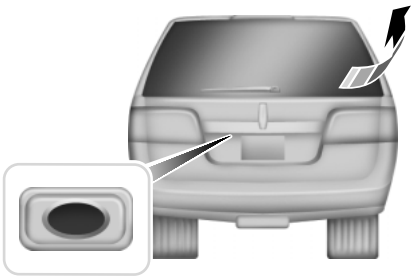

Pour ouvrir la glace de hayon, appuyez sur le bouton au centre du hayon au-dessus de la plaque d'immatriculation.

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE[MC]

Vous pouvez utiliser le clavier d'entrée sans clé pour verrouiller ou déverrouiller les portes ou déverrouiller la glace du hayon sans utiliser de clé.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois codes d'entrée personnalisés.

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.

2. Appuyez sur la touche 1•2 du clavier dans un délai de cinq secondes. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer que le système est en mode de programmation.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de cinq secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.

4. Appuyez sur la touche 1•2 du clavier pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 1.

Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer la programmation de votre code d'entrée personnalisé.

Pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, répétez les étapes 1 à 3, puis passez à l'étape 4 :

- appuyez sur la touche 3•4 pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 2, ou
- appuyez sur la touche 5•6, 7•8 ou 9•0 pour enregistrer le code d'entrée personnalisé 3.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés à l'aide d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer un code d'entrée personnalisé en vue de rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur, répétez les étapes 1 à 4 ci-dessus.

- En appuyant sur la touche 1•2 du clavier à l'étape 4, vous programmez le code de réglage mémorisé pour le conducteur 1.
- En appuyant sur la touche 3•4 à l'étape 4, vous programmez le code de réglage mémorisé pour le conducteur 2.

Nota : Aucune programmation du code de rappel de réglage mémorisé pour le conducteur ne s'effectue si vous appuyez sur la touche 5•6, 7•8 ou 9•0 du clavier à l'étape 4.

Nota : Le code établi en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

Suppression du code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres établi à l'usine.

2. Appuyez brièvement sur la touche 1•2 du clavier dans un délai de cinq secondes. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer que le système est en mode de programmation.

3. Appuyez sur la touche 1•2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à cinq chiffres établi à l'usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si un code inexact a été saisi à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée après :

- une période d'inactivité du clavier d'une minute;
- avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;
- lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position Contact;

Déverrouillage et verrouillage des portes et du hayon

Pour déverrouiller la porte du conducteur : entrez le code à 5 chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de cinq secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume.

Pour déverrouiller toutes les portes et le hayon : entrez le code à 5 chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche 3•4 dans un délai de cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes et le hayon : appuyez simultanément sur les touches 7•8 et 9•0 (la porte du conducteur fermée). Vous n'avez pas besoin de composer au préalable le code du clavier.

Pour ouvrir la glace de hayon : entrez le code à 5 chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche 5•6.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK[MD]

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.

Nota : Ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Le système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le contact est coupé.

Témoin du système d'alarme antivol

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position d'arrêt, le témoin clignote une fois à toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock[MD] fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le contact est établi, le témoin s'allume pendant trois secondes puis s'éteint pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas d'anomalie du système SecuriLock[MD], le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position Contact. Si cela se produit, coupez et remettez le contact pour

vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé à puce. Si le véhicule ne démarre pas, essayez de mettre le contact avec la deuxième clé à puce. Si cela fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote rapidement ou reste allumé, le véhicule ne démarrera pas. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé.

Remplacement des clés

Nota : Votre véhicule peut être équipé de deux télécommandes à clé intégrée.

La télécommande à clé intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée actionnant toutes les serrures et permettant de faire démarrer le moteur, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock® et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Nota : vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des télécommandes à clé intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos télécommandes à clé intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock^{MD}.

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire

autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.

4. Dans un délai de plus de trois secondes, mais de moins de dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la deuxième clé à puce programmée dans le commutateur d'allumage.

5. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser 10 secondes.

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.

7. Dans un délai de plus de deux secondes, mais de moins de 20 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant au moins six secondes.

9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé a réussi, la clé permettra de faire démarrer le moteur du véhicule et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une télécommande à clé intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la clef n'a pas été programmée avec succès, le témoin de l'alarme antivol peut clignoter en continu. Patientez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la nouvelle clé.

Attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour programmer une clé supplémentaire.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

Les clignotants se mettent en marche et l'avertisseur retentit lorsque :

- une porte ou le capot est ouvert(e) sans l'aide de la clé ou de la télécommande;
- le contact est établi à l'aide d'une clé non valide.

Apportez toutes les clés et les télécommandes chez votre concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Mise en veille de l'alarme

Le système est prêt à être mis en veille chaque fois que vous coupez le contact. Verrouillez le véhicule pour mettre en veille l'alarme.

Les clignotants clignotent une fois après le verrouillage du véhicule pour indiquer que l'alarme est en mode pré-armé et qu'elle sera entièrement en état de veille dans 20 secondes.

Désarmement de l'alarme

Pour désarmer l'alarme, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact à l'aide d'une clé valide.
- Appuyez sur le bouton de détresse de la télécommande. Le système d'alarme demeure armé, mais cette action désactive l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme retentit.

Nota : Si la porte du conducteur est déverrouillée à l'aide d'une clé, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte. Vous disposerez alors de 12 secondes pour désarmer l'alarme selon l'une des méthodes décrites précédemment, sinon l'alarme se déclenchera.

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

Nota : assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.

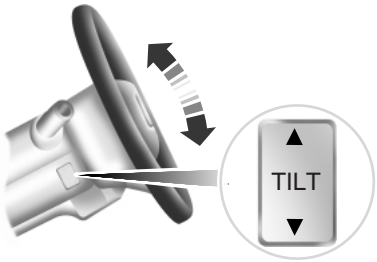

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour incliner la position.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions de la colonne de direction sont enregistrées et rappelées à l'aide de la fonction de rappel des réglages mémorisés. Consultez le chapitre *Sièges*.

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, le fonctionnement est annulé. La colonne de direction réagira à la commande de réglage.

Fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie

Lorsque le contact est coupé, la colonne se déplace à la position entièrement redressée. Elle reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

COMMANDE AUDIO

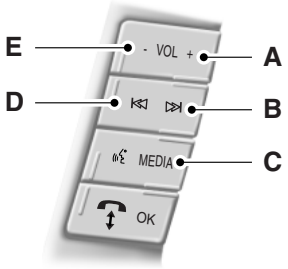

A. Augmentation du volume

B. Recherche vers le haut ou à la piste suivante

C. Réduction du volume

D. Balayez vers le bas

E. Média

Média

Appuyez sur la touche MÉDIA à maintes reprises pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche, Prochain ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente;
- effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences;
- effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

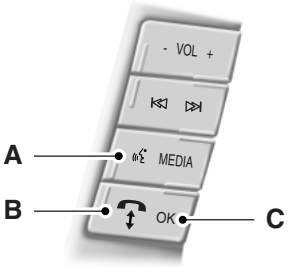

A. Reconnaissance vocale

B. Mode téléphone

C. Confirmez votre sélection

Consultez le chapitre *Système SYNC^MD* ou le chapitre *Système de navigation*.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse*.

PÉDALES RÉGLABLES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vos pieds y reposent et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur la commande appropriée et maintenez-la enfoncée pour déplacer les pédales.

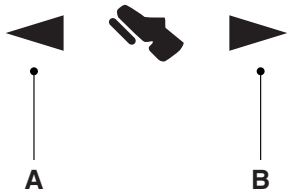

A. Plus loin

B. Plus près

Les positions des pédales sont enregistrées et rappelées à l'aide de la fonction de rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement). Consultez le chapitre *Sièges*.

Les pédales doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est stationné.

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de passer votre véhicule dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, posez de nouveaux balais d'essuie-glace.

Nota : Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

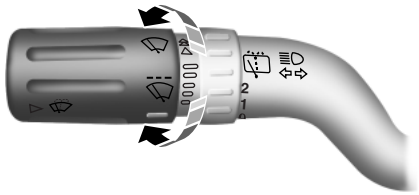

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- en l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- vers vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue si la fonction de balayage intermittent est sélectionnée.

ESSUIE-GLACES À CAPTEUR DE PLUIE

Nota : un balayage ou un essuyage irrégulier ou inopiné pourrait se produire lorsque les routes sont mouillées. Abaissez la sensibilité, passez au mode de balayage normal ou à haute vitesse, ou désactivez les essuie-glaces afin de réduire l'essuyage.

Nota : désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

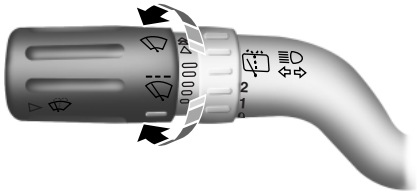

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité à un des réglages d'intervalle d'humidité. Les essuie-glaces s'activent seulement en cas de détection d'humidité sur le pare-brise. La vitesse des essuie-glaces varie selon la quantité d'humidité détectée sur le pare-brise et le réglage de sensibilité. Le balayage des essuie-glaces se poursuit tant que la présence d'humidité est détectée.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout la zone autour du rétroviseur intérieur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur pourrait être compromis.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

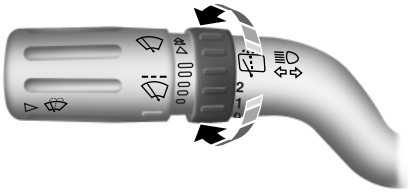

Tournez la commande pour sélectionner les positions suivantes :

2 – Balayage intermittent (pause la plus courte entre les balayages).

1 – Balayage intermittent (pause la plus longue entre les balayages).

0 — Hors fonction.

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière. La commande retourne automatiquement à la position 2 ou 0 lorsque vous la relâchez.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre à la première position pour allumer les feux de position.

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre à la deuxième position pour allumer les phares.

Tournez la commande à la position verticale pour éteindre les phares.

Feux de route

- Poussez le levier vers le tableau de bord pour les allumer.
- Tirez le levier vers vous pour les désactiver.

Avertisseur optique

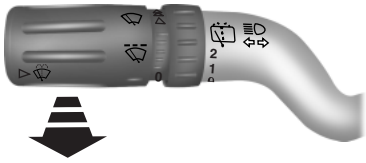

Tirez le levier vers vous et le relâchez-le légèrement pour faire clignoter les phares.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES

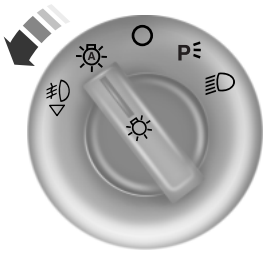

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Après la coupure du contact, le système de commande automatique des phares laisse l'éclairage allumé pendant environ 20 secondes ou, dans le cas des véhicules équipés d'un afficheur multimessage, pendant un délai programmable de 0 à 180 secondes. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

- Pour mettre en fonction la commande automatique des phares, tournez d'un cran la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande en position d'arrêt.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD

Utilisez le levier pour régler la luminosité du tableau de bord lorsque l'éclairage extérieur est allumé.

- Tournez la commande de gauche à droite pour augmenter l'intensité de l'éclairage de la planche de bord.
- Tournez la commande de droite à gauche pour diminuer l'intensité de l'éclairage de la planche de bord.
- Tournez la commande complètement vers la droite (au-delà du cran) pour allumer l'éclairage intérieur.
- Tournez la commande vers la gauche (au-delà du cran) pour éteindre l'éclairage intérieur et désactiver la fonction d'éclairage à l'entrée. Lorsque la molette est complètement tournée vers la gauche, elle neutralise les plafonniers.

Nota : si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage de la planche de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la commande à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système des feux de jour allume les phares antibrouillards à leur intensité maximale. Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le contact doit être établi;
- le commutateur d'éclairage doit être à la position d'arrêt, des feux de position ou de commande automatique des phares;

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT

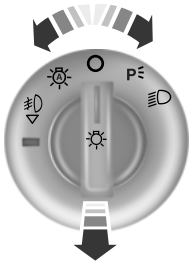

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillard. Les phares antibrouillards peuvent être allumés lorsque le commutateur d'éclairage est à la position feux de position allumés, phares allumés ou commande automatique des phares, et que les feux de route ne sont pas allumés.

Pour allumer les phares antibrouillard, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillard s'allume.

INDICATEURS DE DIRECTION

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lecteurs de cartes de première rangée

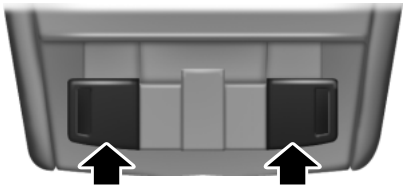

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

- une porte est ouverte;
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné jusqu'à la position d'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Lecteurs de cartes de deuxième rangée

Les lampes de lecture de la deuxième rangée sont situées dans la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de la deuxième rangée.

Les lampes de lecture de la deuxième rangée s'allument lorsque :

- une porte est ouverte;
- le rhéostat d'éclairage de planche de bord est tourné jusqu'à la position d'allumage des lampes d'accueil; et
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Appuyez sur les interrupteurs pour allumer les lampes.

Lampe d'aire de chargement

Les lampes d'aire de chargement s'allument lorsque :

- l'une des portes est ouverte, alors que la commande se trouve en position intermédiaire;
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné jusqu'à la position d'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée lorsque le contact est coupé (la commande doit se trouver en position médiane).

Lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position accessoires ou contact, la lampe d'aire de chargement peut être allumée ou éteinte en glissant la commande.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage extérieur et intérieur (sauf pour les feux de détresse) 10 minutes après la coupure du contact. Le système ne met pas les feux de position hors fonction si le commutateur d'éclairage est en position feux de position.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Nota : Il est possible que vous entendiez un grondement lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont ouvertes. Abaissez une glace avant légèrement pour réduire ce bruit.

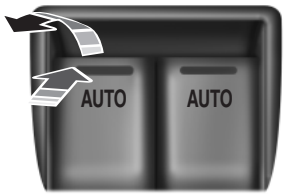

Appuyez sur le commutateur pour ouvrir la glace.

Relevez le commutateur pour fermer la glace.

Commande d'ouverture à impulsion (selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la rapidement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Commande de fermeture à impulsion (selon l'équipement)

Relevez le commutateur et relâchez-le rapidement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Inversion en cas d'obstruction (selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si le commutateur est relâché avant que la glace se ferme complètement.

Verrouillage des glaces

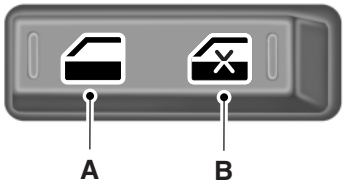

A. Déverrouillage
B. Verrouillage

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

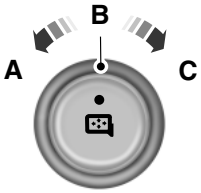

A. Rétroviseur gauche
B. Hors fonction
C. Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs repliables à commande électrique

Nota : si vous activez la commande 10 fois ou plus en une minute, ou si vous repliez et replacez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande vers le bas pendant tout le déplacement, le système pourrait invalider la fonction afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Attendez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

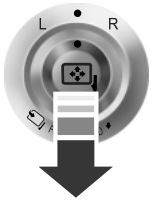

Tirez la commande vers l'arrière pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Il est également possible de replier un rétroviseur à la main en le poussant vers la glace de porte. Le rétroviseur semblera détaché et il faudra le réinitialiser. Réinitialisez le rétroviseur en tirant momentanément la commande pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur. Un déclic se fera entendre pour indiquer la resynchronisation. Si le déclic ne se produit pas, rabattez puis déployez les rétroviseurs au moyen de la commande jusqu'à ce que le déclic soit entendu. Les rétroviseurs fonctionnent normalement jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau repliés manuellement.

Rétroviseurs à réglages mémorisés

Les positions de rétroviseur peuvent être mémorisées et rappelées à l'aide de la fonction de mise en mémoire. Consultez le chapitre *Sièges*.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Lorsque la fonction antiéblouissement à réglage automatique du rétroviseur intérieur est activée, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'atténue automatiquement.

Rétroviseurs-signaux

La partie arrière du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Rétroviseurs grand angle intégrés

AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.

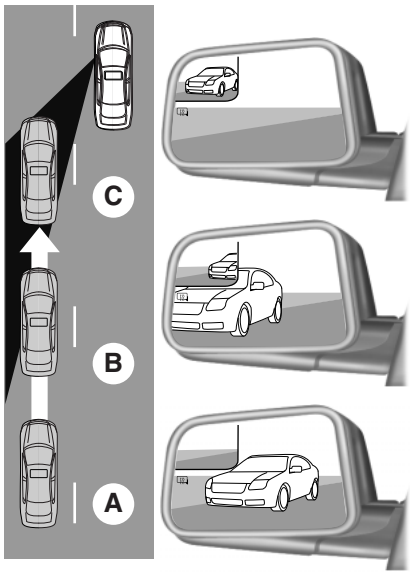

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Nota : N'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur. Le rendement du rétroviseur pourrait être compromis. Un passager assis à la place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

RÉTROVISEUR PANORAMIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les véhicules munis de consoles au pavillon à deux compartiments possèdent un rétroviseur qui offre au conducteur une vue panoramique de la partie arrière de l'habitacle.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le rétroviseur panoramique pour observer la circulation à l'arrière du véhicule, ne laissez pas les passagers arrière vous distraire de la conduite et assurez-vous que le rétroviseur intérieur permet de bien observer la circulation à l'arrière du véhicule. Autrement, le risque de collision avec un véhicule que vous n'auriez pas aperçu est accru, ce qui pourrait causer de graves blessures.

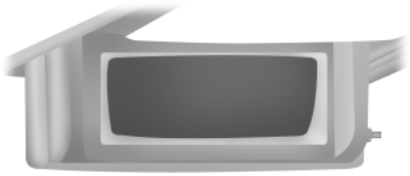

Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le rétroviseur panoramique. Le volet s'ouvre complètement.

Le rétroviseur peut devoir être réglé dans sa position la plus basse pour prévenir toute interférence lorsque le rétroviseur panoramique est déployé vers le bas.

GLACES DE CUSTODE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces de custode arrière à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces de custode à commande électrique, veillez à ce que rien n'en entrave le fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ni d'animaux près de l'ouverture de la glace.

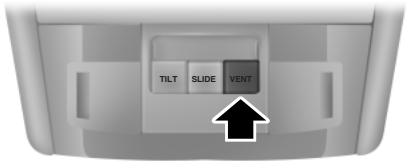

Appuyez sur la commande VENT et maintenez-la enfoncée pour ouvrir les glaces.

Tirez et maintenez la commande VENT pour fermer les glaces.

Nota : les véhicules dépourvus d'un toit ouvrant sont uniquement dotés d'une commande VENT.

PARE-SOLEIL

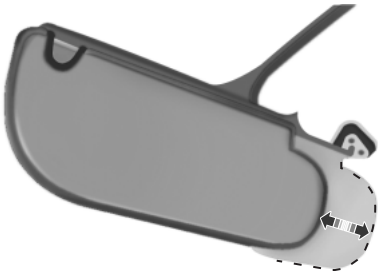

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Le pare-soleil coulissant du toit ouvrant transparent peut être déplacé manuellement quand le toit ouvrant est fermé. Tirez le pare-soleil coulissant vers l'avant du véhicule pour le fermer.

La commande de toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour interrompre le mouvement durant l'ouverture ou la fermeture rapide, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement sur la commande COULISSEMENT pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant s'arrêtera juste à court de la position d'ouverture complète.

Nota : Cette position permet de réduire le grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Appuyez brièvement une seconde fois sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Tirez et libérez la commande COULISSEMENT pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Tirez et maintenez la commande COULISSEMENT dans les deux secondes précédant un événement d'inversion en cas d'obstruction pour annuler la fonction. Lorsque la fonction de rebond est activée, la force de fermeture augmente à chacune des trois fois subséquentes où le toit ouvrant transparent se ferme.

Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la commande INCLINAISON pour amener le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez la commande INCLINAISON et maintenez-la dans cette position pour fermer le toit ouvrant.

INDICATEURS

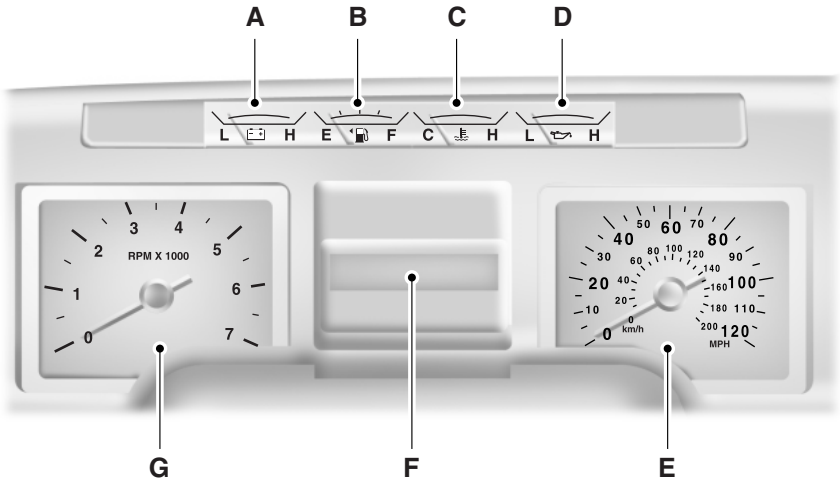

Tableau de bord illustré en mesures standard Avec unités de mesure métriques similaire.

A. Voltmètre de la batterie

B. Indicateur de niveau de carburant

C. Indicateur de température du liquide de refroidissement

D. Manomètre d'huile moteur

E. Indicateur de vitesse

F. Écran d'information. Consultez la section *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

G. Compte-tours

Voltmètre de la batterie

Cet instrument indique la tension de la batterie lorsque le contact est établi. Si l'aiguille se déplace et demeure en dehors de la plage normale de fonctionnement, faites vérifier le circuit électrique du véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé.

Indicateur de niveau de carburant

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement. Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé.

Écran d'information

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique est s'affiche dans la partie inférieure de l'écran d'information et enregistre la distance totale parcourue du véhicule.

Thermomètre de température extérieure-compas

Indique la température extérieure ou la direction dans laquelle votre véhicule se déplace.

Ordinateur de bord

Consultez *Compteur journalier de trajet A/B* dans la section *Écrans d'information*.

Réglages du véhicule et personnalisation

Consultez la section *Écrans d'information*.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un problème pouvant s'aggraver. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la section du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : certains témoins s'affichent à l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins normaux, mais ne s'affichent pas au démarrage.

Sac gonflable – Avant

Si ce témoin ne s'allume pas, demeure allumé ou continue de clignoter après le démarrage du moteur, cela indique une anomalie. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Système de freins antiblocage

Si ce témoin est allumé pendant la conduite, cela indique une anomalie. Le freinage normal (sans ABS) sera toujours fonctionnel à moins que le témoin des freins ne soit lui aussi allumé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Batterie

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, cela indique une anomalie. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré et le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, ceci indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire. par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Circuit de charge

Ce témoin s'allume lorsque la batterie 12 V ne se charge pas correctement. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Vérifier 4X4

S'affiche avec le message VÉRIFIER 4X4 quand une anomalie au mode quatre roues motrices survient. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

Régulateur de vitesse

Le témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Indicateur de direction

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Porte mal fermée

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et une des portes n'est pas complètement fermée.

Huile moteur

S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule aussitôt qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

Nota : ne reprenez pas la route s'il s'allume même si le niveau est adéquat. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont en fonction.

Il clignote lorsque vous utilisez l'avertisseur optique.

Bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé lampe lorsque le moteur est en marche, vérifiez la pression des pneus dès que possible,

Ce témoin s'allume également lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace

S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance du moteur réduite

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Sécurité / Antidémarrage

Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock[MD] est activé.

Témoin d'anomalie du moteur

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin d'antipatinage

Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou le système antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate.

Témoin de désactivation du système d'antidérapage

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou le système antipatinage est désactivé par le conducteur.

Témoin de traction

TOW HAUL S'allume lorsque le mode de traction est activé. Consultez le chapitre *Boîte de vitesses* pour obtenir des renseignements sur les fonctions et le fonctionnement de la boîte de vitesses. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

Témoin 4x4 (quatre roues motrices)

4x4 S'allume lorsque le mode quatre roues motrices est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Mode 4 roues motrices automatique (4x4 AUTO)

4x4 AUTO S'allume lorsque le mode 4 roues motrices automatique est activé.

AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS

Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position Arrêt ou Accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

Carillon de rappel des clignotants

Ce carillon retentit lorsque la commande des clignotants a été activée pour signaler un virage et qu'elle n'a pas été désactivée après un parcours de plus de 2,4 km (1,5 mi).

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d’une grande vigilance lorsqu’ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l’écran d’information situées sur le volant. Les données correspondantes s’affichent à l’écran d’information.

Commandes de l’écran d’information

- Appuyez sur la touche INFO (informations) pour faire défiler les renseignements relatifs au trajet, à la consommation de carburant et au dispositif MyKey®.
- Appuyez sur le bouton de CONFIGURATION pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur le bouton de RÉINITIALISATION pour choisir des réglages, réinitialiser de l’information et confirmer des messages.

Info

Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

Nota : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s’afficher si elles sont optionnelles.

INFO
COMPTEUR JOURNALIER DE TRAJET A/B
XX °C (XX °F)
KM MYKEY (milles) (si programmé)
Kilométrage jusqu’à la panne sèche
AVG MPG (consommation moyenne globale en km/h [L/100 km\)

INFO
L/KM (mi/gal)
GAIN TBC = XX.X (selon l’équipement)
CHRONOMÈTRE

- TRIP A/B (compteur journalier de trajet A/B) : Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu’à ce que le trajet A ou B apparaisse à l’écran (ceci représente le mode trajet). Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION. Consultez la section *UNITÉS DE MESURE* plus loin dans ce chapitre pour faire passer l’affichage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.
- XX °C (XX °F) : Cette fonction affiche la température de l’air extérieur. Appuyez sur la touche INFO pendant deux secondes pour afficher la température extérieure. Pour passer d’un écran vide à l’affichage de la température, appuyez sur la touche INFO pendant deux secondes. Pour passer de l’affichage de la température à celui de la boussole, enfoncez de nouveau la touche INFO jusqu’à ce que la direction de la boussole soit affichée.
- KM MYKEY (milles) (si programmé) : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*^{MD}.
- Kilométrage jusqu’à la panne sèche : Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d’allumage à la position Arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté. L’autonomie de carburant est calculée à l’aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus. Cette valeur n’est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l’usine si la batterie est débranchée.
- AVG MPG (consommation moyenne globale en km/h [L/100 km]) : Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.
- L/KM (mi/gal) : Cette fonction affiche la consommation instantanée sous forme de graphique à barres. Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Il n’est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

- GAIN TBC (gain de la commande des freins de remorque) (selon l’équipement) : Cette fonction affiche le niveau de gain des freins de la remorque ou indique si la remorque n’est pas reliée.
- CHRONOMÈTRE : Cette fonction affiche le temps écoulé depuis le départ. Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) et relâchez-le pour arrêter temporairement le chronomètre. Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) et relâchez-le pour réinitialiser le chronomètre.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche SETUP (configuration) pour faire afficher les fonctions suivantes à l’afficheur multimessage :

SETUP (configuration)		
APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VÉRIFIER SYST	appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation)	VIE UTILE DE L’HUILE
		CIRCUIT DE CHARGE
		NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
		ÉTAT DE PORTE MAL FERMÉE
		ÉTAT DE HAYON OU GLACE MAL FERMÉ(E)
		CIRCUIT DE FREINAGE
		SUSPENSION PNEUMATIQUE (selon l’équipement)
		KILOMÉTRAGE (MI) MYKEY (Si programmé)
		NB MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)
		CLÉS D’ADMINISTRATEUR PROGRAMMÉES
		AUTONOMIE DE CARBURANT
		GAIN TBC = XX.X (selon l’équipement)
VIE UTILE DE L’HUILE		

SETUP (configuration)		
UNITÉS DE MESURE	appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation)	Anglo-saxonnes ou métriques
COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)		0 à 180 secondes
VERROUILLAGE AUTOMATIQUE		Activé ou désactivé
DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE		Activé ou désactivé
MARCHEPIEDS (selon l’équipement)		Automatique, déployé, hors fonction
HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l’équipement)		Activé ou désactivé
DISPOSITIF D’ENTRÉE FACILE		Activé ou désactivé
SUSPENSION PNEUMATIQUE (selon l’équipement)		Activé ou désactivé
SONAR DE RECUL (selon l’équipement)		Activé ou désactivé
SONAR D’AVANCE (selon l’équipement)		Désactivé ou activé
DISPOSITIF ANTI-LOUVOIEMENT DE REMORQUE (selon l’équipement)		Activé ou désactivé
MODE DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS DE REMORQUE (selon l’équipement)		
CRÉATION, CONFIGURATION ET EFFACEMENT D’UNE CLÉ MYKEY		
BOUSSOLE		
RÉINITIALISATION ANGLAIS / FRANÇAIS / ESPAGNOL POUR NOUVEAU	appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation)	Anglais / Espagnol / Français (appuyez et maintenez enfoncé pour régler)

- APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VÉRIFIER SYST : L’afficheur multimessage commence à naviguer dans les systèmes du véhicule en indiquant leur état, au besoin. Certains systèmes n’affichent un message qu’en cas d’anomalie.
- VIE UTILE DE L’HUILE : Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l’huile. Il est nécessaire de procéder à une vidange d’huile lorsque l’afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d’entretien recommandé. N’UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l’huile à 100 % après chaque vidange d’huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche de CONFIGURATION pour afficher le message VIE UTILE DE L’HUILE = XXX % MAINTENIR LA TIGE DE RÉINITIALISATION ENFONCÉE POUR RÉINITIALISER.

2. Appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation) pendant deux secondes pour réinitialiser la valeur de la vie utile de l’huile à 100 %.

Nota : pour changer la valeur de 100 % de la durée de vie utile de l’huile (selon l’équipement) à une autre valeur, passez à l’étape 3.

3. Lorsque le message « VIE UTILE DE L’HUILE RÉGLÉE À XXX % » est affiché, appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour modifier la valeur de départ de l’huile. Chaque fois, la valeur de départ de l’huile diminue de 10 %.

- UNITÉS DE MESURE : Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.
- COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes) : Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu’à trois minutes après la coupure du contact.
- VERROUILLAGE AUTOMATIQUE : Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu’un rapport de la boîte de vitesses est engagé et met le véhicule en mouvement.
- DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE : Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.
- MARCHEPIEDS (selon l’équipement) : Cette fonction déploie automatiquement les marchepieds pour faciliter l’entrée et la sortie du véhicule ou sert à des fins de nettoyage.

  Automatique : Les marchepieds se déploient automatiquement à l’ouverture d’une porte et se rétractent automatiquement à sa fermeture

Déployé : Les marchepieds restent déployés quel que soit l'état des portes (ouvert ou fermé). Vous pouvez utiliser ce réglage pour laver votre véhicule, ou pour accéder à la galerie de toit. Les marchepieds se rétractent et passent en mode AUTO lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Hors fonction : Les marchepieds restent rétractés quel que soit l'état des portes (ouvert ou fermé).

- HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement) : Cette fonction permet d'ouvrir et de fermer le hayon par le simple enfoncement d'un bouton. Si le fonctionnement du hayon est désactivé, la poignée extérieure du hayon et le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière ne fonctionneront pas. Par contre, le bouton de commande électrique du hayon au tableau de bord demeure fonctionnel.
- DISPOSITIF D'ENTRÉE FACILE : Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière et règle la colonne de direction pour faciliter l'entrée dans le véhicule ou pour en sortir.
- SUSPENSION PNEUMATIQUE (selon l'équipement) : Avant de mettre la suspension pneumatique hors fonction, assurez-vous que le hayon et la glace de hayon sont fermés.
- SONAR DE RECUL (selon l'équipement): Le sonar de recul déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.
- SONAR D'AVANCE (selon l'équipement) : Le sonar d'avance déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs avant.
- DISPOSITIF ANTI-LOUVOIEMENT DE REMORQUE (selon l'équipement) : Cette fonction fait appel à la commande de stabilité électronique pour limiter le louvoiement de la remorque.
- MODE DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS DE REMORQUE (selon l'équipement) : Cette fonction vous permet de choisir le mode de frein de la remorque.
- CRÉER MYKEY / CONFIGURATION MYKEY / EFFACER MYKEY : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*^{MD}.
- BOUSSOLE : Affiche la direction de déplacement du véhicule.

La direction indiquée par la boussole peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture de la boussole

peut être également modifiée par la présence d’objets magnétiques ou métalliques sur le véhicule, à l’intérieur du véhicule ou près de celui-ci. Si les indications de la boussole semblent incorrectes, un étalonnage manuel pourra être nécessaire. Consultez la section *Réglage de la déclinaison*.

Réglage de la déclinaison

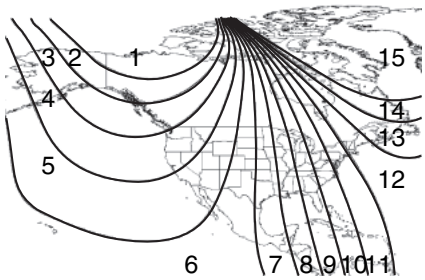

1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

2. Faites démarrer le moteur.

3. Appuyez sur le bouton de SETUP (configuration) pour sélectionner réinitialiser pour régler la déclinaison.

4. Maintenez le bouton de RESET (réinitialisation) enfoncé jusqu’à ce que l’afficheur multimessage vous indique de réinitialiser le réglage de la déclinaison actuelle. Appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation).

5. Maintenez le bouton de RESET (réinitialisation) enfoncé jusqu’à ce que le réglage actuel de la zone apparaisse à l’écran de l’afficheur multimessage (XX).

6. Appuyez à plusieurs reprises sur le bouton de RESET (réinitialisation) jusqu’à ce que le réglage de la zone correspondant à votre emplacement géographique apparaisse à l’écran de l’afficheur multimessage.

7. Appuyez sur le bouton de SETUP (configuration) et relâchez-le, puis attendez que la minuterie de configuration expire pour quitter la procédure ou appuyez sur INFO (information) pour quitter.

Étalonnage de la boussole

Nota : Pour un étalonnage optimum, roulez jusqu’à un endroit plat et dégagé à l’écart de grands objets ou structures métalliques. Éteignez tous les accessoires électriques non-essentiels (dégivreur de lunette arrière, système de chauffage, climatiseur, lampes de lecture, essuie-glace, etc.) et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

Nota : Si vous appuyez sur le bouton de RESET (réinitialisation) ou si trois minutes s’écoulent, l’écran revient au menu d’information et affiche ÉTALONNAGE au lieu du cap de la boussole, jusqu’à ce que la boussole soit étalonnée.

1. Appuyez sur la touche de RESET (réinitialisation) pour amorcer la fonction d’étalonnage du compas.

2. Effectuez lentement des tours complets (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu’à ce que TOURNER LENTEM PR ÉTALONNER soit remplacé par ÉTALONNAGE TERMINÉ. Cette manœuvre peut prendre jusqu’à cinq tours complets.

3. L’étalonnage de la boussole est terminé.

- RÉINITIALISATION ANGLAIS / FRANÇAIS / ESPAGNOL POUR NOUVEAU : Vous permet de choisir la langue d’affichage de l’afficheur multimessage.

  Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour passer en revue les différents choix de langues d’affichage.

  Maintenez le bouton RESET (réinitialisation) enfoncé pendant deux secondes pour choisir la langue d’affichage.

MESSAGES D’INFORMATION

Nota : selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles sur votre véhicule. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour les affichages de Type 1 ou sur le bouton OK pour les affichages de Type 2 et pour accuser réception ou supprimer certains messages de l’écran d’information. D’autres messages seront automatiquement retirés après une courte période. Vous devez confirmer certains messages avant d’accéder aux menus.

Messages du système antipatinage ou du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}	Action et description
RÉPARER ADVANCETRAC	Ce message s’affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de batterie et de circuit de charge	Action et description
VERIF CIRCUIT DE CHARGE	Ce message s’affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Messages du circuit de freinage	Action et description
NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien*.
VÉRIFIER SYST FREINS	Ce message s’affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
FREIN STATIONN SERRÉ	S’affiche lorsque le frein de stationnement est réglé et que le véhicule est en mouvement.

Messages de porte	Action et description
PORTE MAL FERMÉE	Ce message s’affiche lorsqu’une des portes n’est pas complètement fermée.
HAYON/GLACE MAL FERMÉ	Ce message s’affiche lorsque le hayon ou la glace de hayon est mal fermé.

Messages relatifs au carburant	Action et description
VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU	Ce message s’affiche pour indiquer que l’orifice de remplissage du réservoir de carburant n’est peut-être pas correctement fermé.
AUTONOMIE XX km NIV CARBUR BAS	Ce message s’affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

Messages d’entretien	Action et description
VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE	Ce message s’affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l’huile est épuisé.
VIDANGE HUILE REQUISE	Ce message s’affiche lorsque la durée de vie restante de l’huile atteint 0 %.
NIV LIQUIDE DE LAVE GLACE BAS	Ce message indique que le réservoir de liquide lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.

Messages MyKey^{MD}	Action et description
MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN	Ce message s’affiche lorsque MyKey^{MD}.
VITESSE EST PRÈS DE MAX	Ce message s’affiche lorsqu’un dispositif MyKey^{MD} est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VÉHICULE À VITESSE MAXIMUM DU RÉGLAGE DE MYKEY	Ce message s’affiche lorsqu’un dispositif MyKey^{MD} est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE	Ce message s’affiche lorsqu’un dispositif MyKey^{MD} est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VITESSE MAX À 80 mi/h	Ce message s’affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey^{MD} est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
VITESSE MAX 80 mi/h MAX	Ce message s’affiche lorsqu’un dispositif MyKey® est utilisé et que l’administrateur a activé la limite de vitesse MyKey, et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h).

Messages MyKey[MD]	Action et description
VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN	Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey[MD] est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée.
BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MD] est utilisé et que le système Belt-Minder[MD] est activé.
CLÉ IMPROGRAMMABLE	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants.
ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MD] est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac[MD] et que le réglage en option est activé.

Messages de sonar de recul	Action et description
VÉRIFIER AIDE STATIONNEMENT	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Messages de suspension	Action et description
SUSPENSION AIR ARRÉT	Ce message s'affiche lorsque la suspension pneumatique est hors fonction.
VÉRIFIER SUSPENSION AIR	Ce message s'affiche lorsque la suspension pneumatique ne fonctionne pas correctement. Si ce message s'affiche lorsque vous conduisez, arrêtez le véhicule dès qu'il est prudent de le faire.

Messages concernant les pneus	Action et description
PRESSION PNEU BASSE	Ce message s’affiche lorsque la pression d’un des pneus est faible.
ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS	Ce message s’affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d’avertissement demeure affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE CAPTEUR PNEU	Ce message est affiché lorsqu’un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour de plus amples renseignements sur comment le système fonctionne sous ces conditions. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Messages concernant la remorque	Action et description
REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS	Ce message s’affiche lorsque le dispositif antilouvoiement a détecté un louvoiement de la remorque.

Messages 4 roues motrices	Action et description
PASSAGE 4X4 EN COURS	S’affiche quand le système 4x4 effectue un changement de vitesse.

GÉNÉRALITÉS – CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530, 540–1 700, 1 710 kHz

FM : 87,9–107,7, 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements concernant les disques compacts et le lecteur de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts en essuyant du centre vers le pourtour. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ne tient pas compte de la structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **Nota :** le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AM/FM/CD AVEC SYSTÈME SYNC®

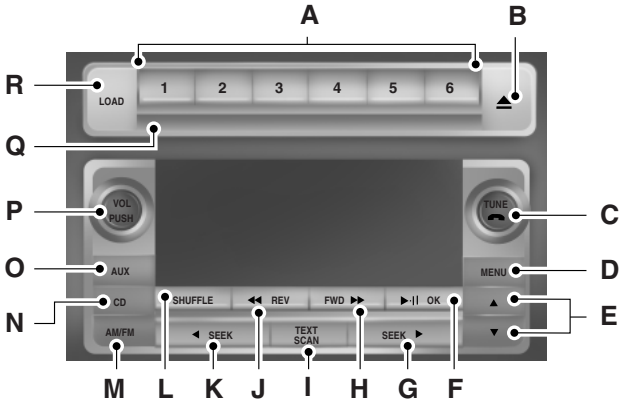

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

A. **Touches de présélection :**

- En mode radio, enregistrer vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne.
- En mode radio satellite, mémorisez jusqu'à six stations sur chaque largeur de bande satellite (SAT1, SAT2 et SAT3).

B. **Éjection :**
- Éjectez le disque compact en cours de lecture.
- Pour éjecter un disque compact particulier, appuyez sur la touche d'éjection, puis sur la touche de présélection correspondante.
- Appuyez sur la touche d'éjection et maintenez-la enfoncée pour éjecter tous les disques compacts.

C. **Recherche manuelle/téléphone :**
- En mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche manuelle sur la bande de fréquences.
- En mode MP3, tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant (lorsque le mode dossier est actif).
- En mode radio satellite, appuyez sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour syntoniser la chaîne suivante ou précédente.
- En mode catégorie, tournez ce bouton pour parcourir la liste des catégories de chaînes de radio satellite disponibles.
- En mode téléphone, appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC. Consultez le chapitre *SYNC®* pour obtenir de plus amples renseignements.

D. **MENU :** Accédez aux fonctions de la chaîne audio, par exemple les réglages de son Graves, Aiguës, Équilibre gauche-droit et Équilibre avant-arrière.
- Si votre véhicule est équipé de la radio satellite, vous pouvez accéder à divers menus en appuyant sur OK, puis sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas (E) afin d'effectuer vos sélections.
- La fonction RBDS affiche du texte transmis par certaines stations de radio et permet de rechercher des catégories de musique particulières. Pour rechercher des catégories de musique, activez la fonction RBDS, appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les diverses catégories, puis utilisez la touche SEEK (recherche automatique) ou SCAN (balayage automatique) pour lancer la recherche.
- Réglez les stations de radio les plus puissantes de la fréquence radio en appuyant sur MENU jusqu'à ce que AUTOSET (programmation provisoire) s'affiche. La fonction AUTOSET n'efface pas vos stations présélectionnées d'origine. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour activer ou désactiver la fonction.
- La fonction SPEEDVOL (volume asservi à la vitesse) vous permet d'ajuster le volume de la radio de manière à compenser pour l'intensité croissante du bruit à mesure que la vitesse du véhicule augmente.

- Le mode de distribution du son vous permet de sélectionner et d'optimiser le son pour toutes les positions assises, pour le siège conducteur ou pour les sièges avant. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour activer ou désactiver la fonction.
- La fonction COMPRESS (compression) est uniquement disponible au mode lecteur de disques compacts. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour activer ou désactiver la fonction. L'activation de la fonction de compression permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, et d'harmoniser ainsi le niveau d'écoute.
- Les options du système audiovisuel familial (selon l'équipement) sont également disponibles en faisant défiler les options de MENU.

E. **Touches fléchées vers le haut ou vers le bas :** Vous permettent d'effectuer vos sélections au mode MENU.

F. **Lecture/pause/OK :**
- La fonction de Lecture/pause vous permet de jouer ou d'interrompre momentanément une piste de CD en cours de lecture.
- OK vous permet de confirmer les commandes avec des fonctions de téléphonie et multimédia sur le système SYNC. Consultez le chapitre *SYNC®* pour obtenir de plus amples renseignements.

G. **SEEK (recherche automatique) :**
- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur la touche SEEK. Le système s'arrête à la prochaine station sur la bande de fréquence.
- En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou maintenez-la enfoncée pour avancer plus loin dans cette piste.

H. **FWD (avance) :** Vous permet d'effectuer une avance rapide dans la piste d'un disque compact ou un fichier MP3.

I. **TEXT/SCAN (texte/balayage automatique) :**
- En mode radio et lecteur de disques compacts ou MP3, maintenez cette touche enfoncée pour entendre un bref extrait des stations de radio, des pistes du disque compact ou des fichiers MP3.
- En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre du disque.

Nota : En mode texte, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque les indicateurs > ou < apparaissent, appuyez sur les touches fléchées SEEK (recherche automatique) pour afficher le texte additionnel.

J. **REV (retour en arrière) :** Vous permet de revenir en arrière manuellement dans la piste d'un disque compact ou un fichier MP3.

K. **SEEK (recherche automatique) :**
- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur la touche SEEK. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquence.
- En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente ou maintenez-la enfoncée pour reculer plus loin dans cette piste.

L. **SHUFFLE (lecture aléatoire) :** Vous permet de lire la musique d'un dossier de disque compact ou d'un dossier de fichiers MP3 dans un ordre aléatoire.

M. **AM/FM :** Vous permet de sélectionner une bande de fréquence.

N. **CD :** Vous permet d'accéder au mode de lecteur de disques compacts ou MP3.

O. **AUX (auxiliaire) :** Vous permet d'accéder aux fonctions multimédia du système SYNC. Consultez le chapitre *SYNC®* pour obtenir de plus amples renseignements.

P. **VOL/PUSH (volume/marche-arrêt) :** Appuyez sur cette touche pour mettre sous ou hors fonction la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.

Q. **Fente de CD :** Vous permet d'insérer un disque compact.

R. **LOAD (chargement) :** Vous permet de charger un disque compact.
- Appuyez sur LOAD et sur une touche de présélection pour charger un disque compact dans une fente spécifique.
- Maintenez-la enfoncée pour charger jusqu'à six disques. Le dernier disque inséré se met automatiquement en mode de lecture.

COMMANDES AUDIO À L'ARRIÈRE

Votre véhicule est équipé de commandes audio pour les sièges arrière. Cette fonction permet aux passagers des sièges avant et de deuxième rangée d'écouter simultanément des sources multimédia différentes (radio, disque compact, SYNC ou DVD).

Nota : Les passagers des sièges avant et de deuxième rangée ne peuvent pas écouter simultanément deux stations de radio différentes.

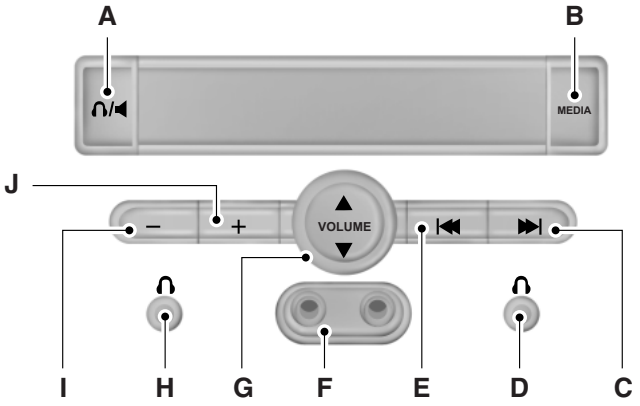

A. **Casque d'écoute/haut-parleurs** : Appuyez sur cette touche pour activer les haut-parleurs arrière (mode simple média) ou les désactiver (mode double média).

B. **MEDIA (média) :** Appuyez sur cette touche pour parcourir les sources disponibles telles que AM, FM1, FM2, CD, SAT1, SAT2, SAT3 (sur les véhicules avec fonction de radio satellite), DVD (selon l'équipement) et SYNC® (selon l'équipement).

- Si le mode double média est en fonction, la mention PARTAGÉ s'affiche à l'écran de la chaîne audio pour indiquer que les modes avant et arrière sont réglés sur le même média.
- Si le mode SYNC est sélectionné, appuyez sur + ou – pour faire défiler les différentes options : SYNC USB, SYNC BTST et SYNC LINE. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système SYNC, consultez le chapitre *SYNC®*.

C. **Touche fléchée de droite**
- En mode radio, appuyez brièvement sur cette touche pour choisir parmi les stations radio présélectionnées. Maintenez cette touche enfoncée pour rechercher la prochaine station.
- En mode lecteur de disques compacts ou SYNC, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement dans cette piste.

D. **Prise pour casque d'écoute avec fil**

E. **Touche fléchée de gauche**
- En mode radio, appuyez brièvement sur cette touche pour choisir parmi les stations radio présélectionnées. Maintenez cette touche enfoncée pour rechercher la station précédente.
- En mode lecteur de disques compacts ou SYNC, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste précédente. Maintenez cette touche enfoncée pour revenir en arrière dans cette piste.

F. **Prises d'entrée audio auxiliaires :** Vous permet de raccorder et de lire des sources audio auxiliaires.

G. **VOLUME** : Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou pour diminuer le volume du casque d'écoute. La commande de volume du siège arrière permet de régler le volume à un niveau supérieur au réglage du bloc avant, mais uniquement lorsque les haut-parleurs sont mis hors fonction.

H. **Prise pour casque d'écoute avec fil**

I. **-** Appuyez sur cette touche pour passer au disque compact précédent.

J. **+** Appuyez sur cette touche pour passer au disque compact suivant.

Activation des commandes audio à l'arrière

Après l'établissement du contact, les commandes à l'arrière FULL (completes) sont activées et le système se trouve au mode simple média.

Contrôle parental

Le système multimédia permet d'établir trois niveaux différents de contrôle parental. Si vous appuyez simultanément sur les touches de présélection 3 et 5, vous pouvez octroyer aux passagers arrière l'accès FULL (completes) ou LOCAL (partiel) aux commandes, ou bloquer entièrement (LOCKED) l'accès aux commandes des sièges arrière.

1. Appuyez simultanément sur les touches de présélection 3 et 5. LOCAL (partiel) s'affiche sur les écrans de chaîne audio avant et arrière, ce qui indique que l'accès partiel aux commandes arrière est disponible. **Nota :** En mode simple média, LOCAL (partiel) a la même fonction que LOCKED. En mode double média, LOCAL (partiel) permet la commande des médias sélectionnés par le conducteur sur la radio, ou du média en cours de lecture par le biais des prises d'entrée auxiliaires arrière.
2. Appuyez de nouveau sur les touches de présélection 3 et 5 pour bloquer l'accès aux commandes arrière (LOCKED). Les passagers arrière ne peuvent exercer la commande d'aucun média (les commandes arrière sont hors fonction). **Nota :** En mode double média, le pictogramme de casque d'écoute normalement allumé sur l'écran de la chaîne audio pour signaler le mode double média s'éteint.
3. Appuyez une troisième fois sur les touches de présélection 3 et 5 et la commande complète des commandes des sièges arrière est rétablie. Le fait de couper et de rétablir le contact permet également cela.

Mise en fonction du mode double média

Pour mettre en fonction le mode double média, appuyez simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la chaîne audio ou procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche casque d'écoute/haut-parleurs. Le pictogramme de casque d'écoute s'allume sur les écrans de chaîne audio avant et arrière pour indiquer que les haut-parleurs de siège arrière ont été mis hors fonction et que les casques d'écoute sont désormais en fonction.
2. Appuyez sur la touche MEDIA (média) pour changer de source audio (en mode casque d'écoute seulement).
3. utilisez les autres touches pour effectuer les réglages du média choisi;

Mise hors fonction du mode double média

Pour mettre hors fonction le mode double média, procédez de l'une des manières suivantes :

1. Appuyez de nouveau simultanément sur les touches de présélection 2 et 4.
2. Appuyez simultanément sur les touches de présélection 3 et 5 pour bloquer l'accès aux commandes des sièges arrière (LOCKED).
3. Appuyez de nouveau sur la touche casque d'écoute/haut-parleurs.

Utilisation du mode double média avec casque d'écoute

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas manipuler le système audiovisuel à leur guise. En cas d'utilisation de casques avec fil ou de dispositifs auxiliaires, les enfants courent le risque de se prendre dans les fils ou cordons de raccordement et de se blesser gravement.

Branchez un casque d'écoute à fiche de 3,5 mm (non compris) dans la prise pour casque d'écoute. Appuyez sur la touche des haut-parleurs, ou simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la radio, pour mettre les casques d'écoute en fonction. DUAL PLAY (double média) s'affiche à l'écran de la chaîne audio, le son n'est plus diffusé par les haut-parleurs arrière et la commande d'équilibre avant-arrière est désactivée, signalant que le mode double média est en fonction.

Les haut-parleurs avant demeurent en fonction pour les passagers avant. Appuyez de nouveau sur la touche des haut-parleurs, ou simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la radio, pour mettre les casques d'écoute et le mode double média hors fonction. SINGLE PLAY (simple média) s'affiche à l'écran de la chaîne audio et les commandes d'équilibre avant-arrière et du son pour les haut-parleurs arrière sont rétablies, signalant que le mode double média a été mis hors fonction.

Pour utiliser l'une des commandes arrière (en mode simple média ou double média), les commandes des sièges arrière doivent être activées. Pour mettre en fonction le mode double média, les commandes des sièges arrière doivent être activées et le pictogramme de casque d'écoute doit être allumé à l'écran de la chaîne audio. Reportez-vous, plus haut, à la section *Activation des commandes audio à l'arrière*.

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

AVERTISSEMENT : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, tel que la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

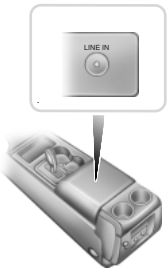

La prise d'entrée auxiliaire vous permet de brancher un lecteur de musique portatif et d'en effectuer la lecture par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute. La rallonge audio doit être munie de connecteurs mâles de 3,5 mm (⅛ po) à chaque extrémité.

1. Assurez-vous de couper le moteur du véhicule, d'éteindre la radio ainsi que le lecteur de musique portatif et de placer le levier sélecteur à la position **P** (stationnement).

2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche AUX jusqu'à ce que l'option LINE (ligne) ou LINE IN (entrée de ligne) s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de volume de la station FM ou du disque compact. Effectuez ceci en alternant plusieurs fois entre les touches AUX et FM ou CD.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

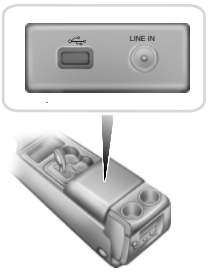

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez le chapitre *SYNC* pour obtenir de plus amples renseignements.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA RADIO SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Chaînes de la radio satellite

La radio satellite SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriuscanada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1 888 539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD}

Nota : SIRIUS® se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

La radio satellite SIRIUS[MD] est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS[MD] installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS[MD] ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS[MD] au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche SIRIUS et sur la touche de présélection 1.

Dépannage

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS®		
Écran de la radio	**État**	**Intervention**
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS[MD]	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS®		
Écran de la radio	**État**	**Intervention**
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS® au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS^{MD} ou la tour SIRIUS^{MD} et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Appeler SIRIUS® 1–888–539–7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS^{MD}.	Communiquez avec SIRIUS® au 1-888-539-7474 pour réactiver l'abonnement ou résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	À l'aide du guide de chaînes, déverrouillez les chaînes ou annulez l'option de chaînes sautées.
Abonnement mis à jour	SIRIUS^{MD} a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

SYSTÈME AUDIOVISUEL ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : N'utilisez ce système que lorsque le moteur est en marche. En l'utilisant moteur à l'arrêt, vous risqueriez de vider la batterie. Afin d'éviter un épuisement de la batterie, n'oubliez pas de mettre hors fonction le système chaque fois que le véhicule ne doit pas être utilisé pendant un certain temps.

Le système comprend les fonctions suivantes :
- Écran ACL-TFT sept pouces couleur (480x234) avec aspect 16:9
- Lecteur DVD à chargement par le haut intégré
- Émetteurs infrarouges pour casques infrarouges sans fil
- Entrée de source audio/vidéo (trois prises RCA)
- USB 2.0 (en option)
- Prise casque stéréo 1/8 po
- Capteur de télécommande avant sur le panneau avant
- Télécommande toutes fonctions
- Cinq touches de commande sur le panneau avant - POWER (marche/arrêt), SOURCE, STOP, PLAY (lecture) et EJECT (éjection)
- Commande OSD (affichage à l'écran)
- Entrée d'alimentation 12 V c.c.
- Émetteur FM (peut être en option)

Nota : Ne touchez pas les broches intérieures des prises sur le panneau avant. Une décharge électrostatique peut occasionner des dommages irréparables à l'appareil.

Votre système peut lire les types suivants de disques :
- **DVD vidéo :** Le DVD contient de la vidéo.
- **DVD +/- R :** Le DVD contient de la vidéo.
- **CD-DA :** Le CD contient uniquement de la musique ou autre son.
- **CD vidéo :** Le CD contient uniquement un film.
- **CD-R/RW :** Le disque contient des fichiers audio (par exemple un CD-R avec des fichiers MP3), MPEG ou JPEG .

Votre système ne peut pas lire les types suivants de disques :
- Disque optique CD-1
- CD-ROM
- DVD-ROM mini disc-CDG (audio seulement, pas les graphiques)

Avis important

Dans la plupart des juridictions, il est illégal de conduire un véhicule à moteur équipé d'un écran de télévision ou vidéo situé en avant du dossier du siège conducteur ou visible directement ou indirectement par le conducteur pendant la conduite. Pour des raisons de sécurité, l'appareil ne devrait jamais être installé à un endroit visible, directement ou directement, par le conducteur du véhicule à moteur. Si votre véhicule est équipé d'un système audiovisuel arrière sans fil ou de tout autre dispositif infrarouge sans fil, mettez le système hors fonction avant d'utiliser le système de lecteur DVD dans les appuie-tête. Si le système audiovisuel arrère est activé, les deux systèmes peuvent se perturber mutuellement et se neutraliser ou produire des sons indésirables dans les casques sans fil.

Précaution de sécurité

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de changer les disques vidéo uniquement lorsque le véhicule est arrêté, et d'interdire aux enfants de déboucler leurs ceintures de sécurité pour changer des disques ou régler le système. Les réglages du système peuvent être réalisés à l'aide de la télécommande et donc, sans déboucler les ceintures de sécurité. Profitez de votre système audiovisuel mais n'oubliez pas que la sécurité de tous les occupants reste la priorité numéro un.

Casques sans fil

Ce système inclut un émetteur infrarouge double canal intégré utilisable avec un casque sans fil. Le volume peut être ensuite réglé à l'aide des commandes disponibles sur chaque casque. Le casque sans fil doit être utilisé en visibilité directe de l'émetteur car la transmission infrarouge, comme la lumière visible, ne s'effectue qu'en ligne droite.

Casques avec fil

L'appareil est équipé d'une prise casque 1/8 po utilisable avec tout casque stéréo standard. Déposez et conservez le couvercle de protection en plastique pour accéder aux prises. N'oubliez pas de remettre en place le couvercle lorsque vous n'utilisez pas les prises.

Entrée A/V

Un dispositif AV externe tel qu'un lecteur DVD, une console de jeu vidéo ou tout autre dispositif audio/vidéo peut être branché sur le système en utilisant le port « AV INPUT » composé de trois prises RCA (jaune : vidéo, rouge : audio-R, blanc : audio-L). Pour afficher et écouter le signal audio/vidéo transmis par cette source externe, branchez les câbles RCA de source vidéo sur le entrées AV de l'écran. Cette source vidéo annule toute autre source vidéo pour l'écran en question.

Émetteur FM sans fil

Votre appareil peut être équipé d'un émetteur FM externe qui vous permet d'écouter le signal audio en réglant l'autoradio FM de votre véhicule sur la fréquence choisie et en activant SOUND AROUND (son ambiant) au moyen de la télécommande. Lorsque SOUND AROUND (son ambiant) est activé, la réception radio peut être de mauvaise qualité. Les performances varient en fonction de la situation géographique. La désactivation de SOUND AROUND (son ambiant) permet de retrouver une réception audio normale.

Comment utiliser l'émetteur FM

Allumez votre système et placez un disque dans l'écran « A ». Tout en pointant votre télécommande vers l'écran, appuyez sur la touche « DVD A » immédiatement en dessous de la touche rouge « POWER » (marche/arrêt) de votre télécommande. Appuyez ensuite sur la touche « SOUND AROUND ON/ OFF » (son ambiant activé/désactivé) pour activer ou désactiver la transmission FM selon le besoin. Trois touches vers la droite se trouve la touche « SOUND AROUND SELECT » (sélection du son ambiant) qui permet de faire défiler les six stations possibles (88.3, 88.7, 89.1, 89.5, 89.9 et 90.3 MHz) pour diffuser du son par votre autoradio. Une fois que vous avez sélectionné une fréquence, vous devez régler votre radio sur la fréquence correspondante. Essayez chaque fréquence de station jusqu'à ce que vous obteniez un signal audio de bonne qualité.

Commandes sur la console

Nota : N'utilisez pas de solvant ou de nettoyant pour nettoyer le système vidéo.

Nota : N'utilisez pas un tampon abrasif car il pourrait rayer l'écran. Utilisez un chiffon non pelucheux légèrement humide pour essuyer l'écran s'il est sale.

Nota : Verrouillez l'écran ACL en position de fermeture complète lorsque vous ne l'utilisez pas.

Nota : N'exercez pas de pression sur l'écran.

Nota : Demandez aux enfants de ne pas toucher ou rayer l'écran car ceci pourrait le salir ou l'endommager.

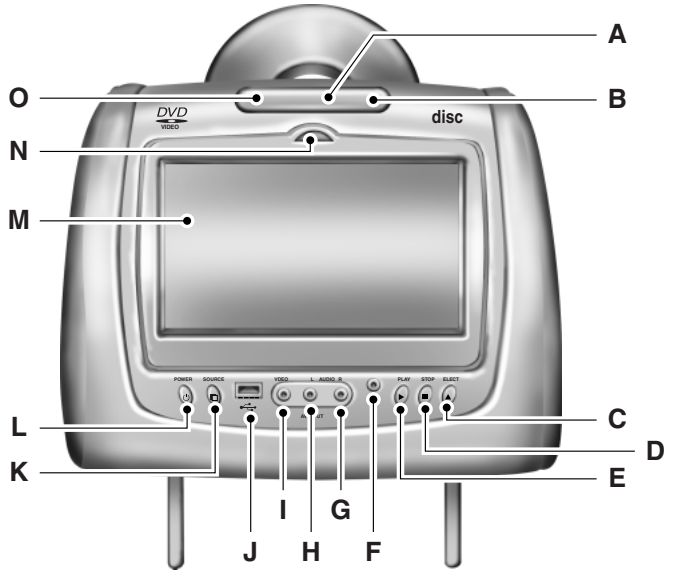

Nota : Les éléments identifiés par un * ne sont disponibles que dans les systèmes avec lecteur DVD.

A. **Fente du compartiment DVD* :** Insérez le disque, étiquette vers les passagers arrière.

B. **Émetteurs infrarouges :** Utilisés pour transmettre le signal audio aux casques sans fil.

C. **Touche EJECT (éjection)* :** Appuyez sur cette touche pour éjecter le disque du compartiment DVD.

D. **Touche STOP (arrêt)* :** Appuyez sur cette touche pour arrêter la lecture du DVD/CD.

E. **Touche PLAY (lecture) :*** Appuyez sur cette touche pour lancer la lecture du DVD/CD.

F. **Prise pour casque :** Permet de brancher des casques filaires avec prise stéréo 1/8 po pour surveiller le signal audio à partir du programme.

G. **Prise d'entrée vidéo (rouge) :** Raccorder à l'aide d'un câble (connecteur RCA).

H. **Prise d'entrée vidéo (blanche) :** Raccorder à l'aide d'un câble (connecteur RCA).

I. **Prise d'entrée vidéo (jaune) :** Raccorder à l'aide d'un câble (connecteur RCA).

J. **Port USB (en option) :** Vous pouvez écouter de la musique et afficher des images stockées dans un dispositif USB tel qu'une clé USB ou un lecteur de carte mémoire.

K. **Touche SOURCE :** Appuyez sur cette touche pour sélectionner Monitor A (écran A), Monitor B (écran B), AUX/TV (si disponible) et AUX 2 (si disponible).

L. **Touche POWER (marche/arrêt) :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction.

M. **Écran ACL TFT :** Écran ACL TFT sept pouces.

N. **Verrou de blocage et déblocage du niveau :** Permet à l'utilisateur de régler l'angle de vision de l'écran ACL ou de bloquer l'écran dans une position sûre.

O. **Capteur infrarouge - œil du capteur avant :** Permet à la télécommande de parcourir l'affichage à l'écran du système.

Télécommande

Nota : La télécommande incorpore un capteur infrarouge qui permet de transmetre les signaux de la técommande en pointant simplement la télécommande sur l'œil du capteur de télécommande. Ceci permet de commander un équipement auxiliaire tel qu'un lecteur DVD vidéo. Le capteur infrarouge ne peut pas transmettre les signaux de la télécommande d'un autre fabricant vers le dispositif correspondant (un lecteur DVD par exemple) branché sur la prise d'entrée AUX. Dans ce cas, vous devez utiliser la télécommande fournie avec l'appareil.

Pose des piles

Avant d'essayer d'utiliser votre télécommande, installez les piles en procédant comme suit :

1. Retournez la télécommande. Appuyez sur la partie striée du couvercle de piles et détachez-le en le faisant coulisser.
2. Posez les deux piles AAA. Respectez la polarité (+ ou -).
3. Remettez en place le couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

Nota : Assurez-vous toujours que les piles ont été placées avec les bornes positives et négatives dans le bon sens comme indiqué dans le compartiment des piles.

Nota : Chaque type de piles présente des caractéristiques spécifiques. Ne panachez pas différents types de piles.

Nota : Ne panachez pas piles neuves et piles usagées. L'utilisation simultanée de piles neuves et usagées peut abréger la durée de vie des piles ou entraîner des fuites de substances chimiques aux piles usagées.

Nota : Remplacez immédiatement des piles qui ne fonctionnent plus.

Nota : Conservez les piles hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion d'une pile, consultez immédiatement un médecin. Pour vous débarrasser de piles usagées, veuillez respecter la réglementation nationale ou locale applicable dans votre province/secteur.

Nota : Retirez les piles si la télécommande ne doit pas être utilisée pendant un mois ou plus.

Description de la fonction des touches

Nota : La télécommande ne commande que ce système. Il ne s'agit pas d'une télécommande universelle ; elle ne peut donc pas commander un autre appareil.

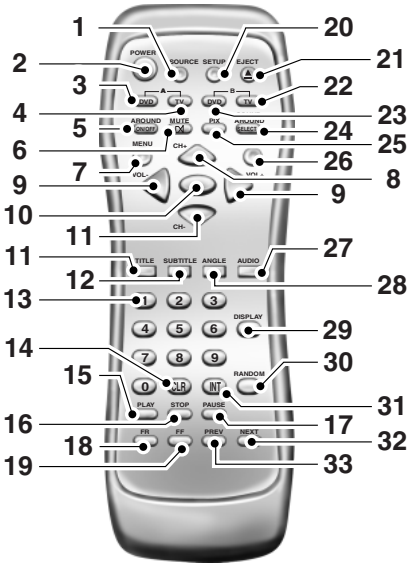

1. **SOURCE :** Tout dispositif vidéo relié aux entrées audio/vidéo peut être utilisé avec l'écran en appuyant sur cette touche. À chaque appui sur la touche, la source audio/vidéo change dans l'ordre suivant : Monitor A (écran A), Monitor B (écran B), AUX/TV et AUX 2.
2. **POWER (marche/arrêt) :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction.
3. **DVD-Monitor A :** Transmet les codes infrarouges du mode DVD de l'écran A.
4. **TV-Monitor A* :** Transmet les codes infrarouges du mode TV de l'écran A.
5. **SOUND AROUND ON/OFF* (son ambiant activé/désactivé) :** Active ou désactive l'émetteur FM.
6. **MUTE (sourdine) :** Appuyez sur cette touche pour couper le son transmis aux casques. L'écran indique que le son a été coupé. Un nouvel appui rétablit le son au niveau précédemment réglé. Cette fonction n'est opérante que pour les DVD.

7. **MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder au menu principal du disque.
8. **FLÈCHE HAUT/BAS :**
   - Pour un DVD : Touches de navigation. Vous pouvez utiliser ces touches pour déplacer la barre de sélection sur un point du menu ou de la liste de fichiers.
   - Pour la télévision : Utlisez ces touches pour passer à la chaîne suivante ou précédente.
   - Pour l'affichage à l'écran : Augmenter ou diminuer le réglage de l'élément sélectionné.
9. **FLÈCHE GAUCHE/DROITE :** Touches de navigation. Vous pouvez utiliser ces touches pour déplacer la barre de sélection sur un point du menu ou de la liste de fichiers.
10. **ENTER (retour) :** Effectuer une sélection ou lancer la lecture du disque.
11. **TITLE (titre) :** Parcourir le menu des titres inclus dans le disque.
12. **SUBTITLE (sous-titre) :** Si le disque actuel offre différentes options de sous-titres, un appui sur cette touche fait s'afficher le menu. Appuyez sur cette touche plusieurs fois jusqu'à ce que vous ayez atteint l'option de sous-titre de votre choix.
13. **Nombres :** Nombres décimaux : 0 à 9.
14. **CLR (effacer) :** Appuyez sur cette touche pour effacer toute erreur de saisie sur le clavier numérique.
15. **PLAY (lecture) :** Appuyez sur cette touche pour lire un disque inséré dans le lecteur DVD.
16. **STOP (arrêt) :** Arrêter la lecture du film ou des chansons.
    - Appuyer sur STOP (arrêt) une fois, puis sur PLAY (lecture) pour reprendre la lecture.
    - Appuyer sur STOP (arrêt) deux fois, puis sur PLAY (lecture) pour reprendre la lecture au début du disque.
17. **PAUSE :** Appuyez sur cette touche pour suspendre la lecture du CD ou DVD.
18. **FR (retour en arrière rapide) :** Appuyez sur cette touche pour faire défiler le disque en continu vers l'arrière. Cinq choix de vitesses sont disponibles : 2X, 4X, 8X, 16X et 32X.
19. **FF (avance rapide) :** Appuyez sur cette touche pour faire défiler le disque en continu vers l'avant. Cinq choix de vitesses sont disponibles : 2X, 4X, 8X, 16X et 32X.
20. **SETUP (configuration) :** Parcourir le menu Setup (configuration). Pour plus de renseignements, reportez-vous à *Comment utiliser le menu d'affichage à l'écran du DVD*.
21. **EJECT (éjecter) :** Éjecter ou charger un disque.

22. **TV-Monitor B* :** Transmet les codes infrarouges du mode TV de l'écran B.
23. **DVD-Monitor B :** Transmet les codes infrarouges du mode DVD de l'écran B.
24. **SOUND AROUND SELECT* (sélection du son ambiant) :** Sélectionner un canal d'émetteur FM.
25. **PIX :** Chaque fois que cette touche est actionnée, l'affichage à l'écran de réglage de l'image fait défiler les barres BRIGHTNESS (luminosité), CONTRAST, SATURATION, HUE (teinte), SHARPNESS (netteté), IR HEADPHONE (casque infrarouge) et RESET (rétablir). Une fois la barre de réglage souhaitée affichée, utilisez la touche UP/DOWN pour modifier le réglage. La barre disparaît automatiquement si aucun réglage n'est effectué dans les six secondes ou si une touche est actionnée.
26. **REPEAT (répéter) :** Appuyez sur cette touche pour activer le mode de répétition par ALL (tout), TITLE (titre), CHAPTER (chapitre) et désactiver le mode de répétition pendant la lecture d'un DVD vidéo. Les autre types de disque tels que VCD, CD et SVCD ne permettent de sélectionner que deux modes de répétition : TRACK (piste) et ALL (tout). **Nota :** Les deux fonctions de répétition des VCD et SVCD nécessitent de régler l'état PBC sur ON (activé) (s'il est disponible).
27. **AUDIO :** Appuyez sur cette touche si le disque actuel offre différentes options de langue. Appuyez plusieurs fois sur cette touche jusqu'à ce que vous ayez atteint l'option de langue de votre choix.
28. **ANGLE :** Afficher avec un angle de caméra différent (la touche ne prend effet que sur les DVD prenant en charge les scènes à angles multiples). Appuyez sur cette touche plusieurs fois jusqu'à ce que vous ayez atteint l'angle de vision souhaité.
29. **DISPLAY (affichage) :** Affiche l'information à l'écran, dont le titre, le chapitre/piste, le temps écoulé et le temps restant, ou désactive l'affichage.
30. **RANDOM (aléatoire) :** Lit les titres de manière aléatoire.
31. **INT (intro/balayage) :** Appuyez sur cette touche pour lire chaque fichier audio pendant 10 secondes afin de balayer/passer en revue les fichiers.
32. **NEXT (suivant) :** Lorsqu'un disque comporte plus d'un chapitre, piste ou fichier, vous pouvez accéder à un autre chapitre, piste ou fichier. Appuyez brièvement sur cette touche pendant la lecture pour sélectionner le chapitre suivant (DVD vidéo), ou la piste ou le fichier suivant (VCD, SVCD, MP3, CD, etc.).

33. **PREV (précédent) :** Lorsqu'un disque comporte plus d'un chapitre, piste ou fichier, vous pouvez accéder à un autre chapitre, piste ou fichier. Appuyez brièvement sur cette touche pendant la lecture pour revenir au chapitre précédent (DVD vidéo), ou à la piste ou au fichier précédent (VCD, SVCD, MP3, CD, etc.).

*Si l'option est disponible.

Mise en fonction/hors fonction du système

1. Faites pivoter l'écran vers le bas jusqu'à ce que l'angle de vision soit confortable.
2. Appuyez sur la touche POWER (marche/arrêt) de la télécommande ou dans l'angle inférieur gauche du panneau avant pour allumer ou éteindre le système. Lorsque le système est en cours d'utilisation, les commandes sont allumées.
3. Lorsque le système a été allumé et qu'il affiche une image, réglez l'angle de vision en faisant pivoter l'écran pour optimiser la qualité de l'image.
4. N'oubliez pas d'éteindre le système et faites pivoter l'écran ACL en position verrouillée lorsqu'il n'est pas utilisé.

Principes de base de l'utilisation des DVD

Pour bien utiliser vos DVD, lisez entièrement le présent chapitre.

Codage régional

Le lecteur DVD et le disque sont codés par région. Ces codes régionaux doivent être identiques pour que le disque puisse être lu. Si les codes ne sont pas identiques, la lecture du disque ne s'effectue pas (configuration par défaut). Le système est préréglé avec le code régional défini pour votre secteur par la DVD Copy Control Association (association pour le contrôle des copies de DVD). Les DVD d'autres régions peuvent ne pas être lus par ce système.

Chargement et lecture des disques

Lorsque vous appuyez sur la touche POWER (marche/arrêt), le système démarre en mode DVD. Placez le disque à mi-longueur dans la fente du compartiment de disque du lecteur, avec l'étiquette du disque orientée vers l'arrière du véhicule. NE l'insérez PAS de manière oblique. Le disque doit être introduit à la verticale dans le lecteur.

Le système charge automatiquement le disque et lance la lecture. (Certains disques peuvent démarrer au niveau du menu principal, auquel cas la touche PLAY (lecture) doit être actionnée pour lancer le film.)

En fonction du disque et de l'emplacement de lecture sur le disque, l'icône peut être affichée dans l'angle supérieur gauche de l'écran, ce qui indique que le mode de lecture d'images fixes n'est pas possible.

Nota

- Pour préserver la propreté du disque, ne touchez pas sa surface. Manipulez le disque par son bord.
- Gardez vos disques dans leurs boîtiers ou magasins si vous ne les utilisez pas. Ne les soumettez pas à des températures élevées. Ne les laissez pas dans un véhicule en stationnement ou sur la planche de bord ou tablette arrière.
- Ne collez pas des étiquettes. N'utilisez pas des disques avec de l'encre collante ou des résidus. Ces disques risquent de se bloquer en cours de rotation, entraînant un dysfonctionnement du système ou la détérioration définitive du disque.
- N'utilisez pas des disques comportant des étiquettes ou autocollants. Les anomalies suivantes peuvent résulter de l'utilisation de tels disques :
  - Ejection impossible du disque (lorsque l'étiquette ou l'autocollant se décolle et bloque le mécanisme d'éjection).
  - Lecture correcte impossible des données audio (saut pendant la lecture ou lecture impossible) du fait du thermorétrécissement de l'étiquette ou de l'autocollant entraînant le gauchissement du disque.
- Avant la lecture, nettoyez les disques avec un chiffon de nettoyage du commerce. Essuyez chaque disque du centre vers l'extérieur. N'utilisez pas des solvants tels que benzène, diluant, nettoyant du commerce ou aérosol antistatique destinés aux disques analogiques.
- Utilisez uniquement des disques ronds et en bon état. Si vous insérez des disques irréguliers, ovalisés ou déformés, ils peuvent se coincer dans le lecteur DVD ou ne pas être lus correctement.

Comment utiliser les menus d'affichage à l'écran de DVD

Vous pouvez utiliser l'écran du menu d'affichage à l'écran pour changer tous les réglages de votre écran.

Configuration générale

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, utilisez les touches fléchées haut/bas et gauche/droite pour naviguer dans la page Setup. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche flèche gauche pour revenir au sous-menu.

Pour annuler à l'aide de l'écran Setup (configuration), appuyez sur la touche SETUP de la télécommande.

Langue d'affichage

Le sous-menu OSD Lang (langue d'affichage) permet à l'utilisateur de sélectionner la langue d'affichage à l'écran. Appuyez sur la touche flèche droite, puis utilisez les touches haut/bas de la télécommande pour

sélectionner la langue de votre choix. L'utilisateur peut sélectionner Anglais, Chinois simplifié/traditionnel, Français, Allemand, Italien, Espagnol, Portuguais ou Coréen comme langue d'affichage. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche flèche gauche pour revenir au sous-menu.

Repère d'angle

Le repère d'angle est une option permettant d'obtenir différents angles de vision du DVD.

Appuyez sur les touches flèche gauche ou flèche droite pour activer ou désactiver le réglage de repère d'angle. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche flèche gauche pour revenir au sous-menu.

Configuration audio

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, utilisez les touches fléchées haut/bas et gauche/droite pour naviguer dans la page Setup. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche flèche gauche pour revenir au sous-menu.

Configuration des haut-parleurs

Appuyez sur le bouton Setup (configuration) de la télécommande. Appuyez une fois sur la touche flèche droite pour accéder à la page Audio Setup (configuration audio). Appuyez sur ENTER (entrée) pour accéder au sous-menu. Utilisez les touches fléchées haut/bas et gauche/droite pour naviguer dans les sous-menus. Appuyez sur ENTER (entrée) ou sur la touche flèche droite pour sélectionner une option, puis sur les touches fléchées gauche/droite pour voir les options de sélection. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche flèche gauche pour revenir au sous-menu.

Le menu Configuration des haut-parleurs présente les options suivantes :
- LT/RT (gauche/droite)
- Stéréo
- V SURR
- OFF

Le menu Dolby Digital Setup (réglage numérique du dolby) inclut les options suivantes :
- Stereo (stéréo)
- L-Mono (mono G)
- R-Mono (mono D)
- Mix-Mono (mono mixte)

Réglage de la qualité

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, puis utilisez les touches fléchées vers le haut/bas et vers la gauche/droite pour naviguer dans la page de configuration. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche fléchée vers la gauche pour revenir au sous-menu.

Réglage de la qualité vidéo

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, puis appuyez sur la touche fléchée vers la droite pour naviguer dans la page de configuration de la vidéo. Appuyez deux fois sur ENTER (entrée) pour accéder au sous-menu. Naviguez dans les sous-menus à l'aide des touches fléchées vers le haut/bas et vers la gauche/droite. Appuyez sur ENTER (entrée) ou sur la touche fléchée vers la droite pour sélectionner une option, puis sur les touches fléchées vers la gauche/droite pour voir les sélections. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche fléchée vers la gauche pour revenir au sous-menu.

Qualité vidéo

Les paramètres suivants peuvent être réglés :

- **SHARPNESS (netteté) :** permet de flouter ou de rendre l'image plus nette. (Low/Med./High, basse/moyenne/haute)
- **BRIGHTNESS (luminosité) :** permet d'éclaircir ou d'assombrir l'image. (-20 à +20)
- **CONTRAST (contraste) :** permet d'augmenter ou de réduire le contraste de l'image. (-16 à +16)
- **HUE (teinte) :** permet d'augmenter ou de réduire la tonalité chromatique. (-9 à +9)
- **SATURATION (saturation) :** permet d'augmenter ou de réduire l'intensité chromatique. (-9 à +9)

Utilisation des menus de l'affichage à l'écran

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, puis utilisez les touches fléchées vers le haut/bas et vers la gauche/droite pour naviguer dans la page de configuration. Appuyez sur ENTER (entrée) pour sélectionner, puis sur la touche fléchée vers la gauche pour revenir au sous-menu.

Audio (audio)

Ce menu permet à l'utilisateur de commander automatiquement le signal audio dans la langue choisie pour la lecture.

Subtitle (sous-titre)

Ce menu permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver automatiquement les sous-titres dans la langue choisie pour la lecture.

Disc Menu (menu disque)

Ce menu permet à l'utilisateur de commander le menu DVD dans la langue choisie.

Parental (parental)

Cette section du menu Setup (configuration) permet à l'utilisateur de contrôler le contenu d'un film dans une plage allant de G à ADULT. La fonction de contrôle parental permet de limiter le visionnement selon les préférences de l'utilisateur. Les niveaux de contrôle s'inscrivent dans une échelle de 1 à 8 et diffèrent d'un pays à l'autre.

Une fois la navigation terminée dans le sous-menu Parental (parental), sélectionnez l'une des options suivantes à l'aide des touches vers le haut/bas et vers la gauche/droite :

- KID SAFE (Children) (adapté aux jeunes publics)
- G (tous publics)
- PG (accord parental souhaitable)
- PG 13 (accord parental souhaitable, déconseillé aux moins de 13 ans)
- PGR (accord parental recommandé)
- R (les mineurs (17 ans et moins) doivent être accompagnés d'un adulte)
- NC 17 (interdit aux moins de 17 ans)
- ADULT (adulte)

Nota : plus l'on descend dans cette liste, plus la limitation est stricte.

Password (mot de passe)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) et naviguez jusqu'au sous-menu Password (mot de passe) dans la page Password Setup (configuration du mot de passe).

1. Appuyez sur la touche fléchée vers la droite, puis sur la touche ENTER (entrée) de la télécommande pour accéder au sous-menu.
2. Saisissez l'ancien mot de passe ou le mot de passe par défaut (six chiffres). Le mot de passe par défaut est 136900.
3. Saisissez le nouveau mot de passe (six chiffres) à l'aide des touches numériques.
4. Confirmez le nouveau mot de passe en le saisissant de nouveau.
5. Faites défiler jusqu'au bouton OK et appuyez sur la touche ENTER (entrée) de la télécommande. Le mot de passe a été changé avec succès.

Default (par défaut)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) de la télécommande, puis naviguez jusqu'au sous-menu Default (par défaut) dans la page Preference (préférence) à l'aide des touches fléchées vers le haut/bas et vers la droite.

Appuyez sur la touche fléchée vers la droite, puis sur ENTER (entrée) pour effectuer la réinitialisation (cette fonction n'affecte pas les réglages du contrôle parental).

Lecture d'un CD audio

Lors de la lecture d'un CD audio, la bannière DISPLAY (affichage) apparaît automatiquement. Elle indique la piste actuelle et le temps de lecture déjà écoulé sur la piste, ainsi que la durée totale du disque et le temps de lecture déjà écoulé sur le disque.

Appuyez sur la touche DISPLAY (affichage) sur la télécommande pour afficher la bannière DISPLAY (affichage).

- **Un appui sur DISPLAY (affichage) :** « Single Elapsed » (temps titre écoulé) s'affiche avec le titre en cours de lecture et le temps de lecture écoulé du titre.
- **Deux appuis sur DISPLAY (affichage) :** « Single Remain » (temps titre restant) s'affiche avec le titre en cours de lecture et le temps de lecture restant du titre.
- **Trois appuis sur DISPLAY (affichage) :** « Total Elapsed » (temps total écoulé) s'affiche avec le titre en cours de lecture et le temps total de lecture sur le CD.
- **Quatre appuis sur DISPLAY (affichage) :** « Total Remain » (temps total restant) s'affiche avec le titre en cours de lecture et le temps de lecture restant sur le CD.

Appuyez sur la touche REPEAT (répéter) sur la télécommande pour répéter la piste en cours de lecture ou le CD entier.

Lecture d'un disque MP3

MP3 est un format de stockage numérique des données audio. Un titre de qualité CD audio peut être compressé au format MP3 avec une perte infime tout en étant nettement moins volumineux. Les disques CD-R codés au format MP3 peuvent être lus sur votre lecteur DVD.

Sélection de dossiers et de titres

Lorsqu'un disque MP3 est inséré dans le lecteur, l'écran de navigation s'affiche automatiquement. Il est possible de changer de dossier et de titre en naviguant dans l'arborescence. Le lecteur DVD lit les titres dans l'ordre dans lequel ils ont été gravés sur le disque.

1. Si un disque est en cours de lecture, appuyez sur DISPLAY (affichage) sur la télécommande, puis sur les touches fléchées vers le haut/bas pour parcourir la liste de dossiers sur la gauche de l'écran de navigation.

2. Une fois le dossier souhaité en surbrillance, appuyez sur la touche ENTER (entrée) de la télécommande.
3. Appuyez sur les touches fléchées vers le haut/bas de la télécommande pour parcourir la liste de titres et mettre le titre souhaité en surbrillance. Appuyez sur ENTER (entrée) pour lancer la lecture du titre en surbrillance.

Changement de piste

Appuyez sur la touche NEXT (suivant) sur la télécommande pour passer au titre suivant. Appuyez sur PREV (précédent) pour revenir au début du titre en cours de lecture. Appuyez deux fois sur PREV (précédent) pour lire le titre précédent.

Sélection d'un mode de lecture

Il est possible de sélectionner l'ordre de lecture des titres d'un disque. FOLDER (dossier) est le mode de lecture par défaut. Pour accéder aux options du mode de lecture, appuyez sur la touche REPEAT (répéter) de la télécommande. Les options du mode de lecture sont les suivantes :

- **Single (unique) :** lit la piste sélectionnée.
- **Repeat One (répéter piste) :** répète la piste en cours de lecture.
- **Folder (dossier) :** lit le dossier dans l'ordre dans lequel les pistes ont été enregistrées.
- **Folder Repeat (répéter dossier) :** répète le dossier en cours de lecture.
- **Random (aléatoire) :** lit les pistes de façon aléatoire.
- **Shuffle (lecture aléatoire) :** lit les pistes de façon aléatoire (dans le dossier sélectionné).

Ordre des pistes

L'unité Rev LT lit les fichiers selon l'ordre dans lequel ils ont été enregistrés sur le lecteur USB. Par conséquent, l'ordre de lecture peut différer de celui affiché sur le périphérique ou de l'ordre attendu. Pour accéder aux menus/à l'arborescence du périphérique USB, vous devez définir les systèmes adéquats (A ou B) à l'aide de la télécommande.

À l'insertion, le périphérique USB peut lancer automatiquement la lecture des fichiers en commençant à l'endroit où la piste avait été coupée lors de la dernière déconnexion. Pour revenir aux menus, appuyez sur MENU (menu) ou sur la flèche de gauche, selon le type de fichier lu. Le répertoire en cours s'affiche avec tous les types de fichiers.

Commandes

- **MENU :** Retour à la structure du menu.
- **FLÈCHE HAUT/BAS :** Déplace la barre de sélection vers le haut/le bas dans la liste de fichiers/le menu sélectionné.
- **FLÈCHE GAUCHE :** Remonte d'un niveau dans le menu. Retourne à la structure du menu pour certaines fonctions.
- **FLÈCHE DROITE :** Sélectionne un élément du menu.
- **ENTER (retour) :** Effectue une sélection ou commence la lecture des fichiers.
- **PLAY (lecture) :** Appuyez sur ce bouton pour lire un fichier.
- **STOP (arrêt) :** Arrête la lecture du film/de la chanson.
- **PAUSE :** Une pression sur ce bouton arrête temporairement la lecture en cours.
- **FR (retour en arrière rapide) :** Appuyez pour revenir en arrière (2x, 4x, 8x, 16x, 32x) à l'intérieur d'un fichier.
- **FF (avance rapide) :** Appuyez pour avancer rapidement (2x, 4x, 8x, 16x, 32x) à l'intérieur d'un fichier.
- **PREV (précédent) :** Passe au fichier précédent.
- **NEXT (suivant) :** Passe au fichier suivant.

Branchement d'un lecteur MP3

Branchement d'un lecteur MP3 sur votre REV LT par la prise USB

Branchez le câble USB du connecteur de station d'accueil MP3 dans un port USB à courant élevé de votre REV LT puis connectez l'autre extrémité au lecteur.

Voyez la documentation qui accompagnait votre appareil pour plus de renseignements.

Charge de la batterie du lecteur MP3

Connectez le lecteur au port USB de votre REV LT. Le lecteur REV LT doit être en marche. Selon l'appareil, il pourra ou non se recharger une fois branché sur le port USB.

Nota : Tous les appareils ne peuvent pas se charger lorsqu'ils sont branchés sur le port USB.

Branchement d'un lecteur MP3 sur votre REV LT par câble A/V

1. Connectez l'appareil au moyen d'un câble A/V branché sur la prise du casque. Nota : Utilisez le câble A/V spécifiquement prévu pour l'appareil. D'autres câbles similaires de type RCA risquent de ne pas fonctionner aussi bien.
2. Branchez les connecteurs vidéo et audio jaune, rouge et blanc dans les prises AV-IN des couleurs correspondantes de votre REV LT.

Dépannage

Symptôme	Cause possible
L'appareil ne se met pas sous tension	• Le contact du véhicule n'est pas établi. • Pas de batteries dans la télécommande.
Capteur IR inopérant	• Batteries de la télécommande inopérantes. • Œil du capteur de télécommande bouché. • Émetteur infrarouge fixé par-dessus l'œil du capteur du composant à commander.
Impossible de lire le disque	• Disque inséré à l'envers. • Disque défectueux. Essayez un autre disque. • Disque incompatible avec le système de divertissement. • Le code de l'appareil et le code de région du disque ne correspondent pas. L'appareil est réglé sur Région 1.
La lecture du disque commence, mais cesse immédiatement.	• Le disque est sale et doit être nettoyé. • Condensation à l'intérieur de l'appareil. Laissez sécher complètement le lecteur.
Pas d'image	• Source de signal pas connectée. • Le réglage est peut-être dans un état incorrect. Faites correspondre correctement le mode du moniteur avec la source.
Image brouillée	• Disque peut-être sale. Vérifiez s'il y a des traces de doigts sur le disque et nettoyez-le avec un chiffon doux en essuyant du centre vers le bord. • Il peut y avoir parfois une légère distorsion de l'image. Cette condition est normale.
Impossible d'avancer dans un film	• Vous ne pouvez pas faire défiler rapidement le générique et les avertissement du début d'un film car le disque est programmé pour interdire cette action.

Symptôme	Cause possible
Absence ou distorsion du son	• Le lecteur de DVD n'est pas correctement connecté ou les câbles ne sont pas bien branchés dans les prises appropriées. • Si vous utilisez le casque sans fil, n'oubliez pas d'activer l'alimentation IR. • Volume du casque trop bas. • Il y a peut-être une obstruction au signal entre le moniteur et le casque.
L'appareil est chaud au toucher	• Si l'appareil est utilisé pendant longtemps, il finit par chauffer. Ceci est normal.
Le lecteur ne répond pas à toutes les commandes pendant la lecture	• Certaines opérations ne sont pas permises par le disque. • Consultez les instructions fournies avec le disque.

Déclaration de conformité

Avis de la FCC

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation. Si cet appareil cause un brouillage inacceptable de la réception des émissions de radio ou de télévision, ce qui peut être vérifié en l'arrêtant et en le remettant en marche, il est conseillé à l'utilisateur d'essayer de corriger le problème par l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Changer l'orientation ou l'emplacement de l'antenne de réception.
- Augmenter la séparation entre l'appareil et le récepteur.

- Brancher l'appareil sur une prise d'un circuit différent de celui où est branché le récepteur.
- Demandez conseil à votre concessionnaire ou à un technicien radio/TV expérimenté.

Avertissement de la FCC :

Pour assurer le maintien de la conformité aux normes de la FCC, l'utilisateur doit utiliser le cordon d'alimentation fourni, qui possède une liaison à la masse, et le câble d'interface vidéo blindé avec noyaux de ferrite intégrés. En outre, tous changements ou modifications non autorisés apportés à cet appareil annuleraient le droit d'exploiter cet appareil accordé à l'utilisateur.

Avis de Macrovision

Ce produit comporte une technologie de protection de copyright qui est protégée par des brevets américains et d'autres droits de la propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection des droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est réservée à un usage domestique et à certains visionnements limités, sauf autorisation contraire de Macrovision. Toute opération de rétroingénierie ou de désassemblage est interdite.

Garantie

INVISION Automotive Systems Inc., (la "Société") garantit à l'acheteur au détail d'origine de ce produit, lorsqu'il est acheté à une concession de voitures neuves participante, que si ce produit s'avère présenter un ou des défauts de matière ou de fabrication, en utilisation et dans des conditions normales, ces défauts seront réparés ou le produit sera remplacé par un produit remis en état (au gré de la Société) sans frais de pièces ni de main d'œuvre de réparation lorsque le travail sera effectué par la concession d'achat d'origine ou par un représentant agréé de cette concession.

Si le dispositif est monté sur un véhicule neuf, cette garantie correspondra au moins à la garantie du fabricant de l'équipement de première monte avec une durée minimum de 36 mois ou 36 000 milles. Si le produit est monté sur un véhicule usagé, une garantie de 12 mois ou 12 000 milles seulement à partir de la date d'installation sera applicable. Cette garantie n'est pas applicable à une garantie prolongée achetée.

Pour obtenir une réparation ou un remplacement au titre de cette garantie, vous devez renvoyer le produit à une concession de voitures neuves participante pour faire effectuer la réparation ou le remplacement sous garantie. La concession effectuera un diagnostic pour déterminer si une réparation ou un remplacement est justifié. S'il n'est pas possible de contacter une concession participante, l'acheteur devra contacter la Société pour obtenir le nom et l'adresse d'une concession où les services au titre de cette garantie peuvent être obtenus.

Cette garantie ne couvre pas l'élimination de parasites ou de bruit d'origine extérieure, la correction de problèmes d'antenne, les coûts d'installation, de dépose ou de réinstallation du produit, ni les dommages aux dispositifs à mémoire numérique, dispositifs pour médias, dispositifs pour jeux, disques, haut-parleurs, accessoires ou systèmes électriques du véhicule.

Cette garantie ne s'applique pas à un produit ou à une partie d'un produit qui, de l'avis de la Société, a subi des dommages par modification, installation incorrecte, manipulation incorrecte, utilisation abusive, négligence, accident, ou par enlèvement ou effacement de la ou des étiquettes portant le numéro de série usine/code à barres. L'ÉTENDUE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE CETTE GARANTIE EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT PRÉVUS CI-DESSUS ET NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT PAYÉ PAR L'ACHETEUR.

La garantie tient lieu de toutes autres garanties ou responsabilités expresses. TOUTES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, SERONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE. TOUTE ACTION POUR VIOLATION DE GARANTIE EN VERTU DE LA PRÉSENTE, Y COMPRIS DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DOIT ÊTRE INTENTÉE DANS UN DÉLAI DE 48 MOIS À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT D'ORIGINE. LA SOCIÉTÉ NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS POUR VIOLATION DE LA PRÉSENTE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. Aucune personne ni aucun représentant n'est habilité à assurer pour la Société d'autre responsabilité que celle stipulée ici en rapport avec la vente de ce produit.

Certains états et provinces ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite ni d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou indirects, si bien que les limites ou les exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis reconnus par la loi et vous pouvez aussi détenir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE À DEUX ZONES SANS SIÈGES CHAUFFANTS-RAFRAICHISSANTS

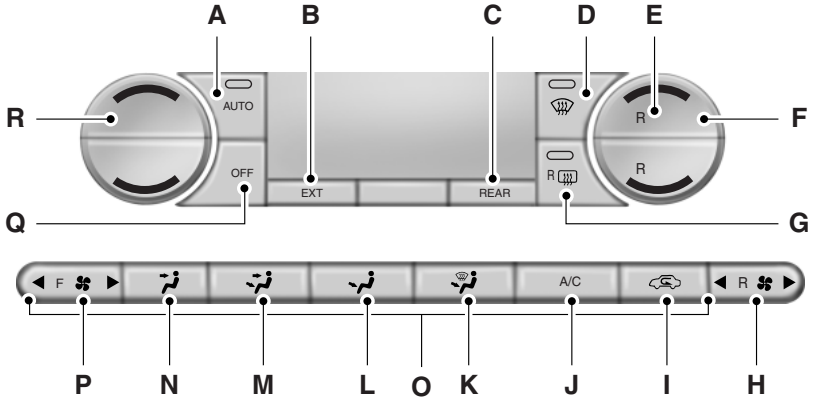

A. **AUTO :** Appuyez pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.

B. **EXT :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau pour afficher la température intérieure. **Nota :** La température extérieure indiquée est plus précise lorsque le véhicule roule.

C. **REAR (arrière - marche/arrêt) :** Appuyez sur cette touche pour activer les commandes de climatisation auxiliaire à l'arrière de la console au plancher. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre le système auxiliaire hors fonction. Lorsque vous appuyez sur ce bouton, l'affichage n'indique que le réglage de température arrière. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement les deux réglages de climatisation.

D. **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

E. **REAR (arrière) (commande de température) :** Appuyez sur le bouton pour activer la climatisation auxiliaire et pour régler la température arrière avec la commande avant. La température arrière est la même que la température avant lorsque seule la barre de température arrière centrale est allumée. La température arrière est différente de la température avant lorsque plusieurs barres de température arrière sont allumées.
Lorsque vous appuyez sur ce bouton, l'affichage n'indique que le réglage de température arrière. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement les deux réglages de climatisation.

F. **Commande de température côté passager :** Appuyez sur ce bouton, puis tournez-le pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager de l'habitacle.

G. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les vitres et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Vitres et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

H. **Vitesse du ventilateur de climatisation auxiliaire :** Appuyez sur le bouton pour activer la climatisation auxiliaire ou pour régler la vitesse du ventilateur arrière avec la commande avant.

I. **Recirculation d'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

J. **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.

K. **Plancher/Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

L. **Plancher :** Répartit l'air entre les bouches du plancher.

M. **Planche de bord/plancher :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.

N. **Planche de bord :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

O. **Commandes manuelles :** Appuyez sur les touches I à P pour annuler la commande automatique (AUTO). Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

P. **Commande de vitesse de ventilateur avant :** Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Appuyez pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Q. **OFF (arrêt) :** Désactive la climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

R. **Commande de température côté conducteur :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle.
Ces touches permettent également de régler la température de l'air côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC SIÈGES CHAUFFANTS-RAFRAÎCHISSANTS

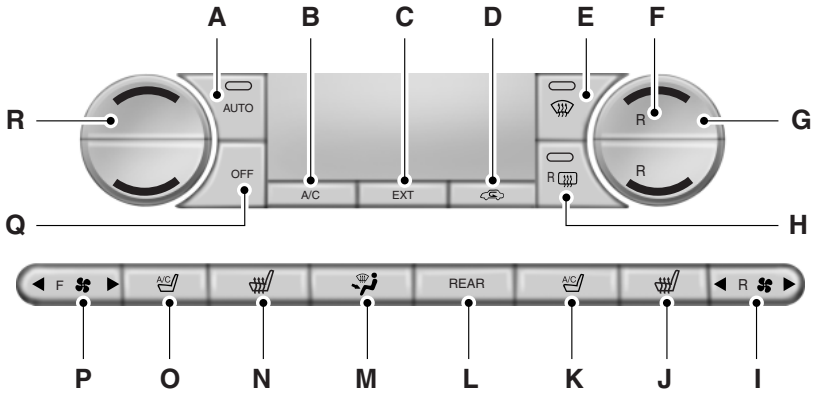

A. **AUTO :** Appuyez pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.

B. **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.

C. **EXT :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau pour afficher la température intérieure. **Nota :** La température extérieure indiquée est plus précise lorsque le véhicule roule.

D. **Recirculation d'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

E. **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

F. **REAR (arrière) (commande de température) :** Appuyez sur le bouton pour activer la climatisation auxiliaire et pour régler la température arrière avec la commande avant. La température arrière est la même que la température avant lorsque seule la barre de température arrière centrale est allumée. La température arrière est différente de la température avant lorsque plusieurs barres de température arrière sont allumées.
Lorsque vous appuyez sur ce bouton, l'affichage n'indique que le réglage de température arrière. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement les deux réglages de climatisation.

G. **Commande de température côté passager :** Appuyez sur ce bouton, puis tournez-le pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager de l'habitacle.

H. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les vitres et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Vitres et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

I. **Vitesse du ventilateur de climatisation auxiliaire :** Appuyez sur le bouton pour activer la climatisation auxiliaire ou pour régler la vitesse du ventilateur arrière avec la commande avant.

J. **Commande de siège chauffant du passager :** Appuyez pour activer et désactiver le chauffage du siège passager. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

K. **Commande de siège rafraîchissant du passager :** Appuyez pour activer et désactiver le siège passager rafraîchissant. Voir *Sièges chauffants-rafraîchissants* au chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

L. **REAR (arrière - marche/arrêt) :** Appuyez sur cette touche pour activer les commandes de climatisation auxiliaire à l'arrière de la console au plancher. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre le système auxiliaire hors fonction. Lorsque vous appuyez sur ce bouton, l'affichage n'indique que le réglage de température arrière. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement les deux réglages de climatisation.

M. **Commande de répartition d'air :** Tournez la commande pour régler la répartition de l'air à une position indiquée ci-dessous :

Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.

Répartit l'air entre les bouches du plancher.

Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

N. **Commande de siège chauffant du conducteur :** Appuyez pour activer et désactiver le chauffage du siège conducteur. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

O. **Commande de siège rafraîchissant du conducteur :** Appuyez pour activer et désactiver le siège conducteur rafraîchissant. Voir *Sièges chauffants-rafraîchissants* au chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

P. **Commande de vitesse de ventilateur avant :** Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Appuyez pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Q. **Plancher/Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

R. **Plancher :** Répartit l'air entre les bouches du plancher.

S. **Planche de bord/plancher :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.

T. **Planche de bord :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

U. **Commandes manuelles :** Appuyez sur les touches I à P pour annuler la commande automatique (AUTO). Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

V. **OFF (arrêt) :** Désactive la climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

W. **Commande de température côté conducteur :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle.
Ces touches permettent également de régler la température de l'air côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUXILIAIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

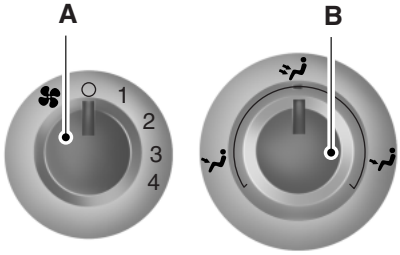

Les commandes de chauffage-climatisation auxiliaires se trouvent à l'arrière de la console centrale et peuvent être utilisées lorsque vous avez appuyé sur la touche REAR des commandes de chauffage-climatisation avant. La température est réglée au moyen des commandes avant. Utilisez la commande arrière pour régler la vitesse du ventilateur ou pour désactiver les commandes auxiliaires (0 (arrêt)).

A. **Commande de vitesse du ventilateur :** Tournez cette commande pour sélectionner la vitesse de ventilateur voulue.

B. **Commande de température et de répartition de l'air :** La répartition de l'air dépend de la température sélectionnée. Réglez pour le meilleur confort.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'UTILISATION

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Refroidissement rapide de l'habitacle :

1. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis ajustez-le selon le niveau de confort souhaité.
2. Placez la commande de température au réglage le plus froid.
3. Réglez la commande de répartition de l'air à la position MAX A/C (climatisation maximale).

Réglages recommandés pour le refroidissement :

- Réglez la commande de répartition de l'air à la position A/C (climatisation).

Si le véhicule reste à l'arrêt pendant des durées prolongées à des températures ambiantes très élevées

- Sélectionnez la position MAX A/C (climatisation maximale).

Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle avec les commandes manuelles :

1. Choisissez les commandes Panel (panneau), A/C (climatisation), et recirc. (recirculation).
2. Réglez la température au niveau le plus bas (LO).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher-planche de bord.
2. Sélectionnez A/C.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lunette arrière chauffante

Nota : Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 15 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 15 minutes environ, or lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez causer à la grille chauffante des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie.

Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé.

POSITION ASSISE APPROPRIÉE

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

AVERTISSEMENT : N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves lors d'une collision.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

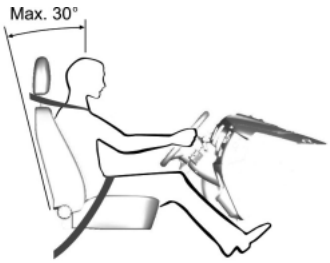

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision. Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- N'inclinez pas le dossier de siège plus de 30 degrés de la verticale.
- Assoyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre épine en position la plus arrière possible.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable.
- Maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 250 mm (10 po) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.
- Maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés.
- Pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales.

- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la ceinture diagonale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir dans le véhicule ni le conduire tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

AVERTISSEMENT : Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler un appuie-tête, amenez le dossier de siège à une position de conduite verticale. Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

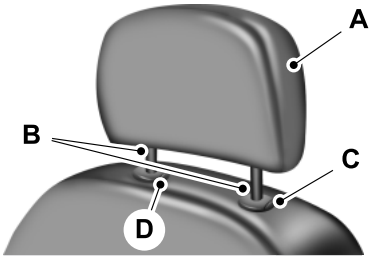

Appuie-tête de siège avant

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

A. Un appuie-tête à absorption d'énergie

B. Deux tiges en acier

C. Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage

D. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage

Pour régler l'appuie-tête

Relever

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaisser

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. poussez sur l'appui-tête.

Déposer

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Reposer

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête aux places latérales de la deuxième rangée – Les appuie-tête latéraux ne sont pas réglables mais sont rabattables.

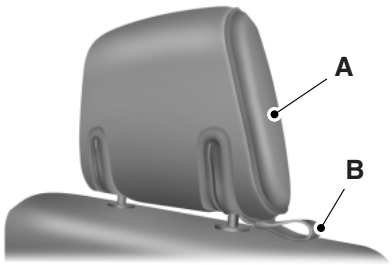

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A)
- Une sangle d'escamotage (B).

1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête latéral.
2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

Appuie-tête de siège central de deuxième rangée – L'appuie-tête arrière central est fixe et non réglable. L'appuie-tête est constitué d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier de siège.

Appuie-têtes de troisième rangée Les appuie-têtes de rangée sont non réglable, mais ils peuvent être repliés.

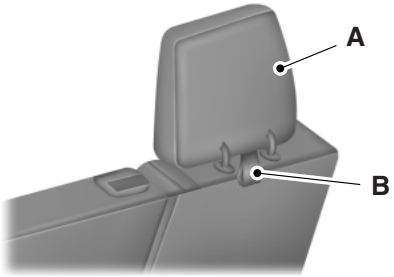

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A)
- Une sangle d'escamotage (B).

1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête.
2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier.

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

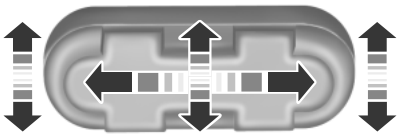

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur dans la direction des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Dossier inclinable à commande électrique

Déplacez le commutateur pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Nota : Pour éviter d'endommager les sièges sur les véhicules équipés de sièges à réglage mémorisé, la course du siège à commande électrique s'arrête juste avant d'atteindre l'extrémité des glissières de siège. Si le siège rencontre un obstacle lorsqu'il se déplace vers l'avant ou vers l'arrière, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement. Pour redéfinir la limite de course normale :

- une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de siège pour que le siège dépasse cette limite;
- maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège atteigne la butée des glissières;
- Maintenez la commande enfoncée pendant environ deux secondes additionnelles. Vous constaterez que le siège revient légèrement en arrière.

Support lombaire à réglage électrique

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou réduire le support.

FONCTION DE RAPPEL DES RÉGLAGES MÉMORISÉS

Cette fonction enregistre et rappelle les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, des pédales réglables et de la colonne de direction.

La commande du siège à réglage mémorisé est située du côté gauche du siège conducteur.

Programmation des positions mémorisées

1. Pour programmer la position 1, amenez les commandes appropriées à la position voulue.

2. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant deux secondes environ. Un carillon retentit pour confirmer la mise en mémoire d'une position.

Pour mettre la deuxième position en mémoire, effectuez les mêmes étapes au moyen de la touche 2.

Vous pouvez mettre une position de siège en mémoire à n'importe quel moment.

Pour programmer la fonction de mise en mémoire sur une télécommande d'entrée, consultez le chapitre *Clés et télécommande*.

Rappel des positions mémorisées

Pour rappeler les réglages de la position 1, appuyez brièvement sur le bouton 1. Le siège se règle automatiquement à la position 1 mémorisée.

Les positions mémorisés peuvent aussi être rappelées lorsque vous :

- appuyez sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande d'entrée à distance (si elle est programmée pour une position mémorisée), ou
- entrez un code d'entrée personnel valide qui est programmé pour une position mémorisée.

Si la fonction d'entrée facile est activée, les rétroviseurs et les pédales prennent la position mémorisée programmée et le siège se déplace à la position d'entrée facile. Le siège se règle à la position de conduite mémorisée lorsque vous mettez le contact.

Une position en mémoire programmée peut être rappelée :

- à toutes les positions du levier de vitesses si le contact n'est pas établi;
- seulement en position **P** ou **N** si le contact est établi.

Fonction entrée facile (selon l'équipement)

Si la fonction entrée facile est activée, elle fait reculer automatiquement le siège conducteur de 5 cm (2 po) lorsque le levier sélecteur de boîte de vitesses est en position **P** et que la clé est retirée du commutateur d'allumage.

Si le siège est à moins de 5 cm (2 po) de l'arrière de la glissière, il reculera de moins de 5 cm (2 po).

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque la clé est introduite dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction par l'intermédiaire de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Sièges à régulation de température (selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges rafraîchissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges rafraîchissants :

Appuyez sur le symbole de siège rafraîchissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et devront être réactivés.

Remplacement du filtre à air des sièges chauffants-rafraîchissants (selon l'équipement)

Le système des sièges chauffants et rafraîchissants comprend des filtres à air qui doivent être remplacés à des intervalles réguliers. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements.

Un filtre est situé sous chacun des sièges avant. Vous pouvez y accéder à partir du siège de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant afin de faciliter l'accès.

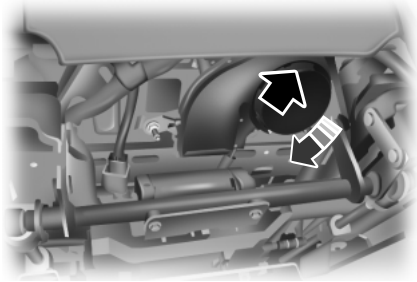

Pour déposer un filtre :

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et tournez-le dans le sens contraire des aiguilles d'une montre une fois les languettes libérées.
3. Retirez le filtre.

Pour installer un filtre :

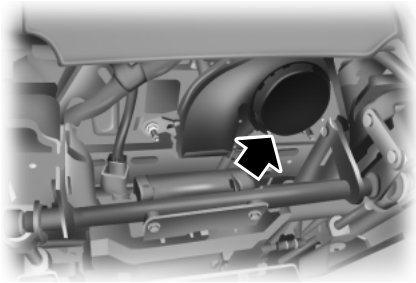

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Ensuite, poussez sur le centre du bord extérieur rigide du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

SIÈGES ARRIÈRE

Pour rabattre le siège 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT : Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque l'on soulève la poignée de déblocage.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Avant de rabattre les sièges, assurez-vous que l'appui-tête est abaissé et qu'il n'y a aucun objet, comme des livres, des sacs à main ou des porte-documents sur le plancher devant les sièges de la deuxième rangée.

Avancez le siège passager avant de telle sorte que l'appui-tête du siège de la deuxième rangée ne puisse toucher le siège avant.

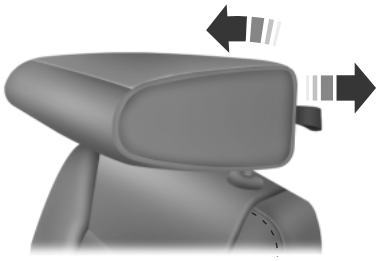

1. Abaissez les appuis-tête en tirant sur la sangle.

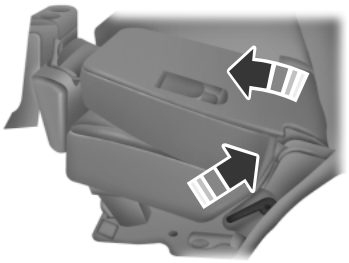

2. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.

3. Tirez sur la poignée et poussez le dossier vers l'avant du véhicule.

Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit :

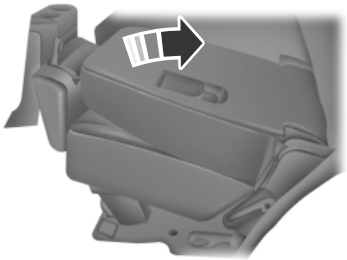

1. Soulevez le dossier vers l'arrière du véhicule.

2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.

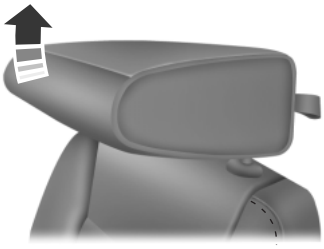

3. Soulevez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille à sa position d'origine.

Pour mettre les sièges latéraux 40 % de deuxième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENT : Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque l'on soulève la poignée de déblocage.

AVERTISSEMENT : Replacez toujours le siège à partir de la position abaissée avant de relever le dossier. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Les sièges de deuxième rangée peuvent être placés à plat pour agrandir l'aire de chargement.

Pour placer les sièges en mode aire de chargement :

1. Repliez le siège de la deuxième rangée.

2. Tirez sur le levier du mode de chargement pour rabattre le siège à plat.

Pour remettre en position verticale depuis la position horizontale

Le dossier de siège ne peut être replacé à la position verticale tant que le siège est abaissé au plancher. Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit :

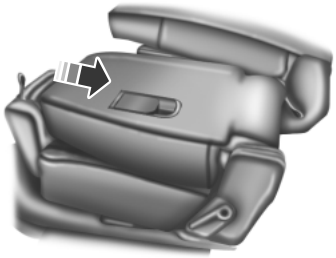

1. Poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que le loquet s'engage.
2. Remettez le dossier du siège en position verticale.

Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile (E-Z Entry)

AVERTISSEMENT : Fixez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si le siège n'est pas verrouillé, il pourrait causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

AVERTISSEMENT : Après avoir utilisé la fonction entrée facile, vérifiez qu'il n'y a pas d'objets, de chargement ou les pieds des occupants de la 3e rangée sous le siège de 2e rangée en verrouillant le siège au plancher. Les pieds des occupants de la troisième rangée risquent d'être blessés ou le siège peut être endommagé.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Grâce au siège à entrée facile, il est plus facile d'accéder aux sièges de la troisième rangée et de les quitter.

Procédez comme suit pour accéder aux places de la troisième rangée :

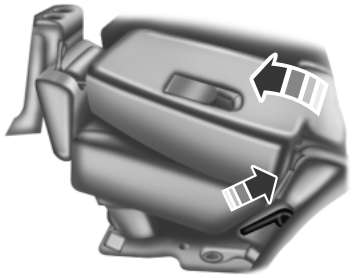

1. Rabattez le siège de deuxième rangée et relâchez la poignée.
2. Tirez la poignée de nouveau jusqu'à ce que le siège se dégage du plancher.
3. Poussez le siège vers le haut et rabattez-le à l'écart de la troisième rangée.

Pour remettre le siège en position normale :

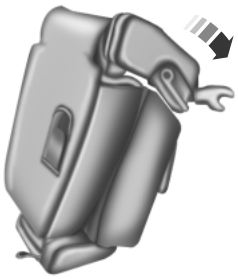

1. Abaissez le siège et verrouillez-le au plancher.
2. Remettez le dossier à la verticale. Le dossier de siège doit se bloquer en position.

Nota : Si le dossier de siège ne revient pas à la verticale, basculez de nouveau le siège et réenclenchez-le dans le plancher. Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé sous le dossier.

Nota : Si un grincement se fait entendre dans la région du loquet, enlevez la poussière et les débris de la gâche.

Sortie des sièges de troisième rangée

1. Tirez sur la sangle située au bas de la partie extérieure du dossier de siège pour libérer le siège du plancher et faites-le basculer vers le haut, vers le siège avant.
2. Observez les directives ci-dessus pour remettre le siège de la position d'entrée facile (E-Z entry) à la position verticale.

Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

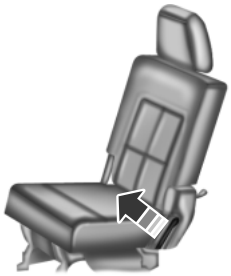

La poignée de commande est située sur le côté extérieur de l'assise de siège. Soulevez-la pour pouvoir régler le dossier à la position voulue.

Pour rabattre le siège central 20 % de deuxième rangée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Pour prévenir tout dommage au siège ou aux ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées lorsque le siège est placé en position horizontale.

AVERTISSEMENT : Avant de redresser le dossier, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

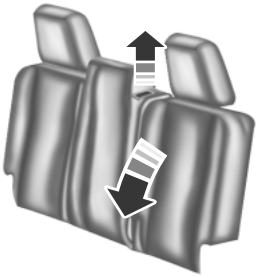

1. Repérez la poignée de déverrouillage située sur la partie supérieure gauche du dossier et tirez sur la poignée pour déverrouiller le loquet du siège rabattable.

2. Une fois le loquet dégagé, le dossier peut être abaissé en position horizontale.

3. Pour remettre le siège à la position verticale, levez le dossier de siège jusqu'à ce que le loquet soit complètement enclenché.

Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée (selon l'équipement)

Nota : Ce siège peut être avancé pour rapprocher un enfant assis dans un siège d'enfant des occupants des sièges avant. Le siège doit être reculé à sa position maximale lorsqu'il est occupé par des enfants plus âgés ou des adultes, y compris des enfants assis sur des rehausseurs.

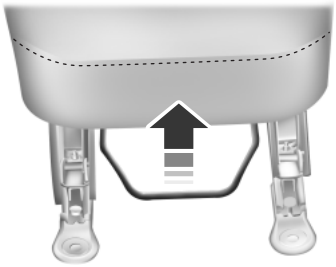

Soulevez la poignée pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges arrière chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi. Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :

Appuyez sur le bouton de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges de troisième rangée

Vérifiez qu'il n'y a pas d'objets sur le plancher devant les sièges de troisième rangée ou sur l'assise des sièges avant de les abaisser. Vérifiez que les appuis-tête sont abaissés et que les sièges de deuxième rangée ne sont pas inclinés.

Pour rabattre les sièges de troisième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENT : Pour ne pas endommager le siège ou les ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures ne sont pas bouclées avant de rabattre le siège en position de chargement.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

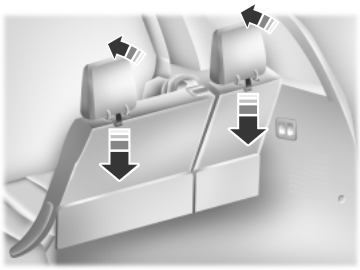

Avant de rabattre les sièges de troisième rangée, repliez les appuis-tête en tirant sur la sangle située à la partie inférieure de l'appui-tête.

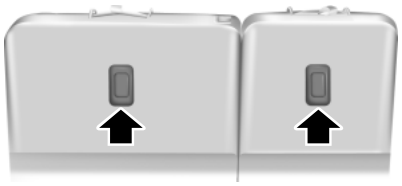

Tirez vers le haut sur la poignée située à l'arrière du dossier de siège tout en poussant le dossier vers l'avant et vers le bas, dans le coussin de siège.

Pour remettre le dossier de siège dans sa position d'origine, relevez le dossier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

Siège de troisième rangée PowerFold® (selon l'équipement)

Nota : Les sièges rabattables à commande électrique fonctionnent pendant 10 minutes après la coupure du contact. La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) et le hayon ou sa glace doit être ouvert. De façon similaire à la fonction de protection antidécharge de la batterie, la banquette du troisième rang à commande électrique est désactivée 10 minutes après la coupure du contact.

Nota : Assurez-vous que les appuis-tête sont repliés avant de rabattre électriquement les sièges de troisième rangée.

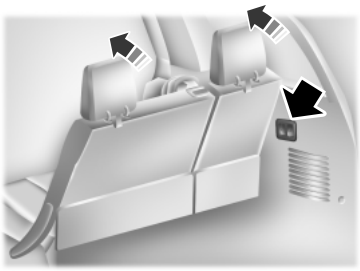

Les boutons de commande sont situés sur la garniture du panneau de custode droit (accessibles depuis le hayon).

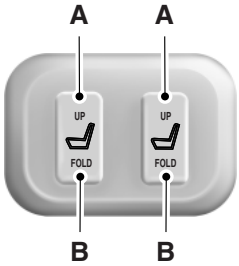

Appuyez sur B pour abaisser le dossier de siège voulu. Appuyez sur A pour ramener le dossier à sa position d'origine.

Si le siège de 3e rangée est désactivé après 10 minutes, vous pouvez le réactiver comme suit :

- en ouvrant une porte
- en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande
- en appuyant sur un bouton du clavier d'entrée sans clé
- ou en tournant la clé de contact.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'apparence de l'ouvre-porte de garage universel de votre véhicule variera en fonction de votre choix d'options. Avant d'effectuer la programmation, assurez-vous d'identifier l'émetteur que vous avez en le comparant avec les graphiques ci-dessous.

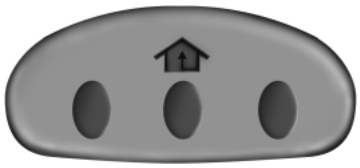

HomeLink®

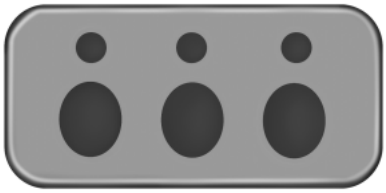

Système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : La programmation des deux types d'ouvre-portes de garage universels est différente et comporte des directives différentes. Identifiez votre ensemble et consultez les directives expliquées dans ce chapitre.

SYSTÈME D'AUTOMATISATION DOMESTIQUE CAR2U^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : La programmation du système d'automatisation domestique à un portail nécessitera des directives distinctes selon le modèle du système de portail. Appelez la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728 pour de plus amples renseignements.

Nota : Si par mégarde vous activez le mode de programmation en pressant et en relâchant simultanément les deux boutons de fonction extérieurs ou les trois boutons, ne pressez aucun bouton avant que ne se soient écoulées les quelques secondes nécessaires à l'expiration du délai de temporisation du module, et ce que ce dernier ne se soit remis en mode normal. À l'expiration du délai du module, les trois témoins à DÉL clignoteront rapidement pendant quelques secondes, puis s'éteindront. Tous les réglages définis préalablement sont conservés.

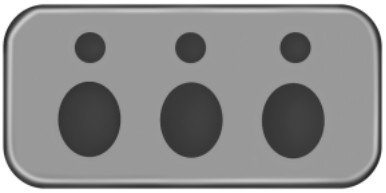

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Une fois programmé pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne à l'adresse www.learcar2U.com ou au numéro sans frais de la ligne d'aide 1 866 572-2728.

Programmation du code tournant

Nota : Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

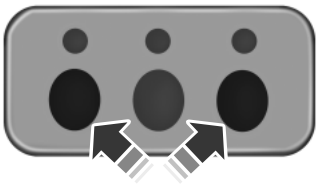

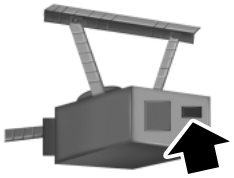

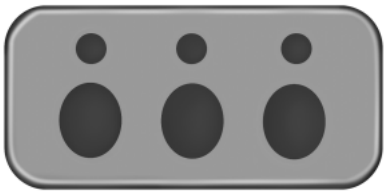

1. Établissez le contact.

2. Pressez et relâchez les deux boutons extérieurs pendant une ou deux secondes, puis relâchez.

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin.

Nota : Si vous ne pouvez localiser le bouton d'apprentissage, consultez le Manuel du propriétaire de votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 866 572-2728.

3. Appuyez sur le bouton d'apprentissage situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

Nota : Vous disposerez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes.

4. Retournez à votre véhicule.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin à DÉL du bouton sélectionné clignotera lentement.

6. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Le témoin à DÉL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée.

7. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes.

Le témoin à DÉL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, répétez les étapes 1 à 6, en utilisant un autre bouton de fonction que celui que vous avez sélectionné à l'étape 4.

Programmation d'un code fixe

Nota : Il serait peut-être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

1. Établissez le contact.

2. Ouvrez le compartiment des piles et notez tous les réglages des commutateurs de gauche à droite.

Lorsque le commutateur est en position relevée, contact, ou en position « + », encerclez« bouton de gauche ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « bouton du centre ».

Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, arrêt, ou en position « – », encerclez « bouton de droite ».

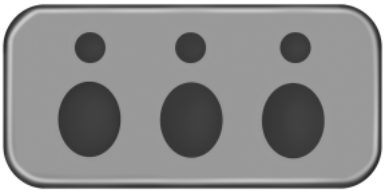

3. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction des boutons pendant quelques secondes puis relâchez. Les témoins à DÉL clignoteront lentement.

Nota : Effectuez la procédure suivante en moins de 2,5 minutes :

4. Entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite en pressant et en relâchant les boutons correspondant à ceux que vous avez encerclés précédemment.

5. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction et relâchez-les. Les voyants à DÉL s'allumeront.

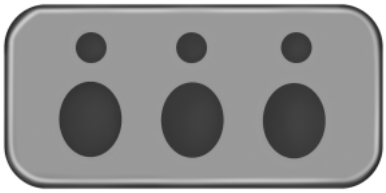

6. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage.

Nota : Il se peut que vous deviez maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

7. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Lorsque le bouton est relâché, le témoin à DÉL clignotera lentement.

8. Le témoin à DÉL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes. Autrement, appelez la ligne d'aide sans frais au 1 866 572-2728.

Le témoin à DÉL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Effacement des codes des boutons de fonction

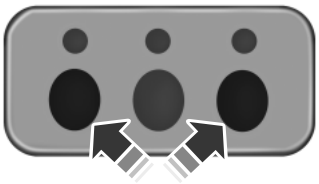

Nota : Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins à DÉL au-dessus des boutons clignotent rapidement.

2. Lorsque les témoins à DÉL clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME DE COMMANDE SANS FIL HOMELINK[MD] (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

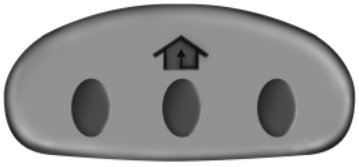

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. En plus d'être programmée pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour actionner l'ouverture de portails, de systèmes d'alarme, de serrures de porte d'entrée et de systèmes d'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le système en visitant le site www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 800 355-3515.

Programmation

Nota : Placez une pile neuve dans la télécommande. Ceci assurera un apprentissage plus rapide et une transmission précise du signal de fréquence radio.

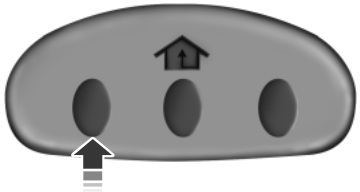

1. Établissez le contact.

2. Maintenez la télécommande de porte de garage à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.

Nota : Pendant la programmation, la télécommande peut cesser d'émettre un signal. Si cela se produit, maintenez le bouton de fonction enfoncé tout en appuyant brièvement toutes les deux secondes sur le bouton de la télécommande. Le témoin commence à clignoter lentement, puis rapidement une fois que le signal de fréquence radio est accepté.

3. Appuyez sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et sur le bouton de la télécommande et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin sur le pare-soleil qui clignote lentement se mette à clignoter rapidement, puis les relâcher.

4. Maintenez enfoncé le bouton de fonction que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette étape deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Appuyez brièvement sur le bouton programmé pour activer la porte.

Si le témoin sur le pare-soleil clignote rapidement pendant deux secondes, puis s'allume en continu, effectuez les étapes ci-dessous.

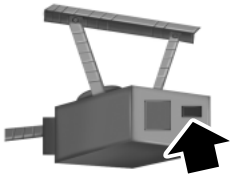

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin.

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

Nota : Vous disposerez de 30 secondes pour terminer la prochaine étape.

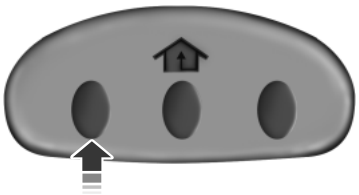

2. Retournez à votre véhicule.

3. Appuyez sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape. Selon la marque de l'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355–3515.

Effacement des codes des boutons de fonction

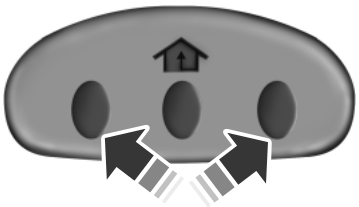

Nota : Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.

2. Lorsque les témoins clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Pour programmer un dispositif à un bouton déjà programmé, effectuez les étapes suivantes :

1. Maintenez enfoncé le bouton voulu. **NE relâchez PAS** le bouton.

2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, effectuez l'étape 1 de la section *Programmation*.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation du système HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage Genie Intellicode^{MD} 2

Nota : La télécommande Genie Intellicode® 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Programmation des télécommandes

Pour programmer le système HomeLink[MD] à la télécommande, vous devez d'abord mettre la télécommande en mode de programmation. Pour ce faire :

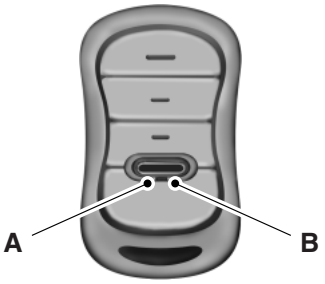

A. Voyant DEL rouge

B. Voyant DEL vert

1. Appuyez sur l'un des boutons de la télécommande et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le voyant DEL passe de vert à vert et rouge.

2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer le passage en mode de programmation. Si la programmation a réussi, le voyant DEL apparaît en rouge.

3. Maintenez la télécommande à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.

4. Appuyez sur le bouton programmé de la télécommande Genie et sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et maintenez-les enfoncés. Le témoin sur le pare-soleil clignotera rapidement si la programmation a réussi.

Nota : La télécommande Genie transmet le signal jusqu'à 30 secondes. Si la programmation du système HomeLink[MD] ne s'effectue pas dans un délai de 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le voyant DEL de la télécommande Genie apparaît en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant DEL s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois que la programmation du système HomeLink[MD] a réussi, la télécommande Genie doit quitter le mode de programmation. Pour effectuer cette opération :

1. Appuyez sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le témoin passe de rouge à rouge et vert.

2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la modification. Si tout s'est bien passé, le voyant DEL passe au vert.

Programmation du système HomeLink^{MD} au moteur de l'ouvre-porte de garage Genie Intellicode^{MD}

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.

Pour programmer le système HomeLink^{MD} au moteur de l'ouvre-porte de garage :

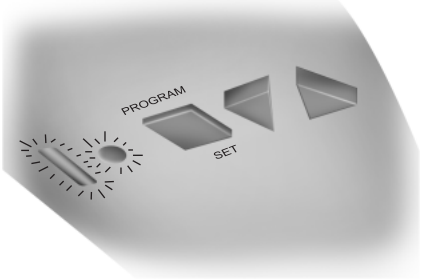

1. Maintenez enfoncé le bouton PROGRAM (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux voyants DEL bleus s'allument.

2. Relâchez le bouton PROGRAM (programmation). Seul le plus petit voyant DEL rond doit s'allumer.

3. Appuyez brièvement sur le bouton PROGRAMMATION. Le plus gros voyant DEL mauve clignotera.

Nota : Les deux opérations suivantes doivent être effectuées dans un délai de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins situés sur le moteur de l'ouvre-porte de garage doivent alors clignoter en mauve.

5. Appuyez sur le bouton déjà programmé sur le pare-soleil et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à deux fois, jusqu'à ce que la porte de garage se déplace. La programmation est maintenant terminée.

À ce stade, la programmation est terminée.

Effacement de la programmation des boutons du système HomeLink^{MD}

Pour effacer la programmation des deux boutons du système HomeLink®, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink® et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le voyant DEL commence à clignoter au bout de 10 à 20 secondes, relâchez alors les deux boutons. La programmation a alors été effacée et le voyant DEL devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur un des deux boutons du système HomeLink^{MD}.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

PRISES DE COURANT AUXILIAIRES

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.

Nota : N'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

Nota : Ne suspendez ni accessoire ni support d'accessoire à la fiche.

Nota : Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.

Nota : N'utilisez pas l'allume-cigare dans la prise de courant.

Nota : L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Nota : Gardez toujours les couvercles des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Vous trouverez des prises de courant auxiliaires :

- aux pieds du passager, près du plancher sur la console avant.
- à l'arrière de la console centrale;
- sur le panneau de custode arrière droit.

Prise de courant 110 V c.a. (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Le couvercle doit toujours être fermé lorsque la prise de courant n'est pas utilisée.

Nota : La prise de courant se désactive après 13 minutes si le commutateur d'allumage est à la position contact, moteur arrêté. Maintenez le moteur en marche pour utiliser la prise de courant.

La prise de courant de 110 V c.a. est utilisée pour alimenter des accessoires électriques jusqu'à concurrence de 150 W. Le dépassement de la limite de 150 W entraînera une coupure temporaire de l'alimentation afin d'offrir une protection contre la surcharge.

La prise de courant est située à l'arrière de la console centrale.

La prise de courant n'est pas conçue pour les appareils électriques suivants, qui pourraient ne pas fonctionner correctement :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, réfrigérateurs munis d'un compresseur, etc.
- Appareils de mesure qui traitent des données précises (instruments médicaux, instruments de mesure, etc.).
- Autres appareils nécessitant une alimentation en courant extrêmement stable : couvertures électriques commandées par micro-ordinateur, lampes tactiles, etc.

La prise de courant peut passer à un mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et remettez le contact. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

La prise de courant peut fournir du courant lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que le témoin est allumé. Le témoin vert est situé dans le coin supérieur gauche de la prise de courant.

Lorsque le témoin :

- est allumé – la prise de courant est prête à fournir du courant
- est éteint – la prise de courant est désactivée; le contact n'est pas établi
- clignote – la prise de courant est en mode de défaillance

CONSOLE CENTRALE

AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles. À savoir :

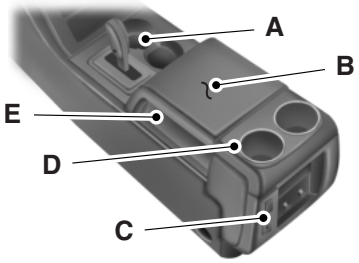

1. des porte-gobelets
2. un compartiment de rangement, un range-monnaie, un support pour boîte de mouchoirs, une prise d'entrée audio et un port USB (selon l'équipement);
3. une prise de courant, des commandes de chauffage et de climatisation arrière, des commandes audio arrière (selon l'équipement), des commandes de chauffage des sièges arrière (selon l'équipement) et une prise de courant de 110 V c.a. (selon l'équipement);
4. des porte-gobelets arrière
5. rangement latéral

CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'apparence de la console au pavillon varie selon les options choisies à l'achat.

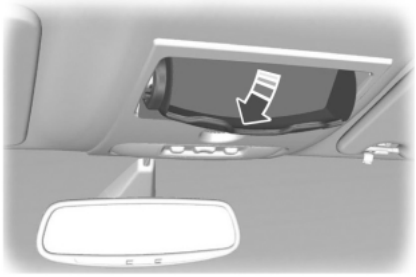

Appuyez sur le bord arrière de la porte pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.

AVERTISSEMENT : Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors du démarrage du moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et durant l'opération. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur est difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Nota : Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est en mouvement, amenez le levier sélecteur à la position **N.** Utilisez la pédale de frein pour immobiliser votre véhicule en toute sécurité. Une fois le véhicule immobilisé, coupez le moteur et amenez le levier sélecteur à la position **P.** Tournez la clé à la position accessoire ou arrêt.

Nota : Ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage après avoir coupé le contact et en quittant le véhicule. La pile pourrait se décharger.

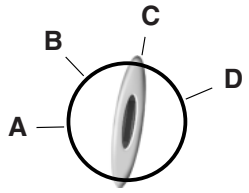

A. **Arrêt :** Le contact est coupé.

B. **Accessoires :** Cette position permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur est arrêté.

C. **Contact :** Tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins sont allumés. Il s'agit de la position de la clé lorsque vous conduisez.

D. **Démarrage :** Permet de faire démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :
- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- assurez-vous que le levier de vitesse est en position **P.**
- tournez la clé à la position Contact sans atteindre la position Démarrage.

Certains témoins s'allument brièvement.

Nota : ne touchez pas la pédale d'accélérateur.
1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. sélectionnez la position **P** ou **N.**
3. Tournez la clé pour démarrer le moteur. Le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et essayez de nouveau.

Si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le moteur lorsque la température est en-dessous de -25 °C (-13 °F), appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur et essayez de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez comme suit, dans l'éventualité où le moteur serait noyé :
1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Sélectionnez la position **P** ou **N.**
4. Faites démarrer le moteur.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

En vertu de ses caractéristiques de démarrage, l'éthanol de qualité E-85 ne convient pas lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F). Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol de qualité adaptée aux températures estivales est utilisé par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), la période de lancement peut être plus longue, le ralenti peut être irrégulier et le moteur peut-être hésitant jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé.

L'utilisation d'éthanol de qualité E-85 peut réduire le rendement de pointe d'un moteur qui tourne à froid.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois, car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

S'il est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E-85 et que ni une autre marque d'éthanol E-85 ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E-85, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.
2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez le moteur tourner au régime ralenti pendant des périodes prolongées, nous recommandons que vous preniez une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches. afin de réduire les risques de décharges électriques.

Nota : Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système à une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit pouvoir être utilisée à l'extérieur, par temps froid, et doit porter de façon visible la mention *Approuvée pour usage extérieur*. N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire.
- Assurez-vous que le véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles.

- Assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide.
- Lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement.
- Avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.
- Assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ deux heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MD]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.

- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Choix du carburant approprié

Si votre véhicule n'est pas de type à carburant mixte, n'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15% d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant, car vous risquez d'endommager le système antipollution ou de nuire au bon fonctionnement de ce dernier.

L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Choisir le bon carburant pour un véhicule à carburant mixte (selon l'équipement)

Nota : Si votre véhicule est à carburant mixte, ceci sera indiqué par une étiquette jaune sur la trappe de remplissage du réservoir de carburant.

Les véhicules à carburant mixte sont conçus uniquement pour l'utilisation de mélanges de carburant ESSENCE ÉTHANOL (Ed75-Ed85) qui contiennent de 51 à 83 % d'éthanol et de l'essence « ordinaire » SANS PLOMB ou un mélange des deux.

Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gal US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol. Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Indice d'octane recommandé

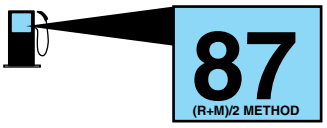

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandé. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes;
- en général, il suffit d'environ 3,8 L (1 gal US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant;
- le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour plus de renseignements concernant le témoin d'anomalie du moteur, consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Consultez la section *Réglages* dans le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements relatifs au calcul de l'autonomie de carburant.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT : N'insérez pas la buse d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MD}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MD} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MD} au moyen d'un bidon de carburant :

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

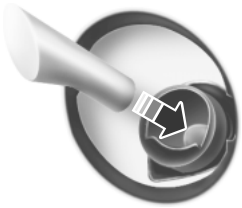

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Déverrouillez et retirez le panneau d'outils de roue de secours situé derrière le siège de 3e rangée.

2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel[MD].

3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel[MD], car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – La loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manoeuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MD]

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.

2. Ouvrez la trappe de carburant en tirant au niveau du creux ménagé dans la trappe.

3. Insérez la clé du bouchon de carburant (selon l'équipement) dans le bouchon verrouillable et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le bouchon.

4. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage.

5. Une fois terminé, attendez environ cinq secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

6. Réinstallez le bouchon (selon l'équipement) dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant et tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller le bouchon.

Nota : Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message Vérifier admission d'essence peut s'afficher à l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.

2. Arrêtez le moteur.

3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;

- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

   Unité impériale : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

   Unité métrique : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Veuillez consulter votre document de garantie pour tous les renseignements concernant la garantie antipollution.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MD} dans ce chapitre.

4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position Contact pendant 15 secondes sans

lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (stationnement). Tournez la clé à la position ANTIVOL-VERROUILLÉ (2) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte de contrôle possible.

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de puissance se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Ce véhicule offre une stratégie adaptative de passage des vitesses. Cette stratégie produit un rendement optimal de la boîte de vitesses et une qualité maximale de passage des vitesses. Lorsque le moteur est coupé, les données de passage des vitesses, qui comprennent les renseignements sur les stratégies adaptatives, sont automatiquement enregistrées dans le module de commande du groupe motopropulseur. Si la batterie est débranchée, les renseignements stockés lors du dernier passage de la clé en position Arrêt sont récupérés. Ainsi, aucune donnée n'est perdue lors du retrait ou du débranchement de la batterie.

P (stationnement)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- faites démarrer le moteur
- Sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur. si votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur au plancher, appuyez sur le bouton de déverrouillage situé à l'avant du levier lorsque vous sélectionnez la position de gamme.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesses et placez-le à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

R (marche arrière)

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

N (point mort)

Lorsque le levier de vitesses est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

D (marche avant avec surmultipliée) avec mode de traction désactivé

La position D (marche avant avec surmultipliée) avec mode de traction désactivé est la position de conduite normale pour la meilleure consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

D (marche avant avec surmultipliée) avec mode de traction activé

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est activée.

Pour activer la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE, appuyez sur le bouton situé sur le côté du levier sélecteur.

TOW HAUL

Le témoin Remorquage / Charge lourde s'allume au tableau de bord.

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction procure également un frein moteur pour tous les rapports de marche avant lorsque le levier sélecteur est en position D (marche avant avec surmultipliée). Ce frein moteur ralentit le véhicule et offre au conducteur une meilleure maîtrise du véhicule en descente. Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir le véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

Pour désactiver la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE et revenir en mode de conduite normale, appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier sélecteur. Le témoin lumineux Remorquage / Charge lourde s'éteint alors.

À chaque nouveau démarrage, la boîte de vitesses revient automatiquement en mode D (marche avant avec surmultipliée) normal (mode de traction désactivé).

Troisième imposée (3) (levier sur colonne seulement)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3) seulement.

Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante.

2 (deuxième)

La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au deuxième rapport.

Utilisez la deuxième imposée lors du démarrage sur les routes glissantes.

1 (première)

- La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au premier rapport.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesses.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.

Rétrogradations forcées

- Permises seulement au rapport D (marche avant).
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte-pont et pour assurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Interverrouillage du levier sélecteur – levier au plancher

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez le chapitre *Fusibles* pour plus de renseignements.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement) :

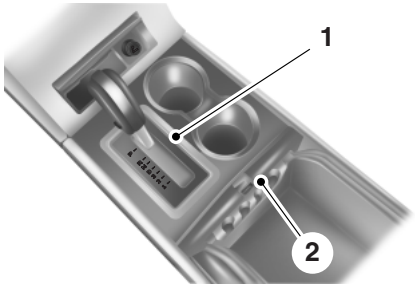

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position Arrêt, puis retirez-la.
2. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), dégagez prudemment l'anneau de garnissage chromé (1) de la base du levier de vitesses.
3. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), faites levier prudemment sur le panneau de garnissage (2) et dégagez-le de la console pour exposer l'intérieur de la tringle de commande de la boîte de vitesses.

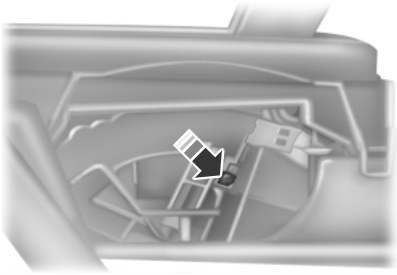

4. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le côté passager ce dernier.

5. Appuyez sur la pédale de frein et tournez la clé de contact à la position CONTACT. L'utilisation d'un tournevis (ou l'outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position de point mort (N).

6. Posez le panneau de garnissage (2) et l'anneau chromé (1) dans l'ordre inverse de leur dépose.

7. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Nota : Consultez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

UTILISATION DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES (4x4) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule figurent dans la section *Généralités* du chapitre *Roues et pneus*.

Nota : n'utilisez pas le mode 4x4 sur les routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 (4 roues motrices) ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non pavées.

Votre véhicule à quatre roues motrices est doté du système Control Trac® pour service intense, lequel inclut une boîte de transfert électronique. Ce système unique interagit avec la route en surveillant et corrigeant continuellement le couple exercé sur les roues avant et arrière pour optimiser la vitesse du véhicule.

Témoins 4WD (4x4)

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'afficheur multimessage dans les conditions suivantes. Consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*.

Nota : lorsqu'une anomalie du système à quatre roues motrices (4X4) se manifeste, le système demeure typiquement dans n'importe quel mode (4X4) déjà choisi avant que l'anomalie se produise. Le système ne passera pas en mode 4X2 par défaut en toutes circonstances. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

4x2 **Mode 2 roues motrices** – Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2 roues motrices gamme haute est sélectionné.

4x4 AUTO **4 ROUES MOTRICES AUTO** – Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices automatique est sélectionné.

4x4 **4 ROUES MOTRICES** – Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices gamme haute est sélectionné.

VÉRIFICATION 4X4 - S'affiche lorsqu'une anomalie liée aux quatre roues motrices (4X4) survient.

Positions du sélecteur 4X4

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

Nota : Le dispositif de stabilisation AdvanceTrac® avec RSC® peut être désactivé manuellement en appuyant sur le bouton AdvanceTrac. Pour plus de renseignements, voir le chapitre *Antipatinage*. Cela a pour effet de mettre la gestion du moteur hors fonction, ce qui permet au véhicule de maintenir sa pleine puissance et de profiter de son élan pour traverser les obstacles.

Nota : ne changez pas le sélecteur ControlTrac lorsque les roues arrière patinent.

Le système ControlTrac[MD] offre trois modes de fonctionnement :

- **4x2 (2 roues motrices)** – ce mode transmet le couple aux roues arrière seulement. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x2 » quand ce mode est choisi. Ce mode convient pour la conduite normale sur chaussée sèche et offre la meilleure consommation de carburant.
- **4x4 AUTOMATIQUE (4 roues motrices automatique)** – ce mode commande électroniquement les quatre roues motrices; le couple est alors transmis aux quatre roues, selon les besoins, pour augmenter la traction. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4X4 AUTO » quand ce mode est choisi. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route sèche, mouillée, enneigée ou recouverte de gravier.
- **4x4 (4 roues motrices)** – ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4X4 » quand ce mode est choisi. Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche. Elle est uniquement prévue pour les conditions hivernales ou hors route difficiles, comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable peu profond.

Passage entre les différents modes du système

Nota : N'effectuez pas ces opérations si les roues arrière patinent.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H, 4A ou 4H à l'arrêt ou en roulant. Il est possible que l'afficheur multimessage affiche un message indiquant qu'un passage en mode 4 roues motrices est en cours. Une fois le passage effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manoeuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Nota : Sur modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.

Nota : Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui pourrait être endommagée (en raison de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.

Les véhicules à 4 roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, cette boîte de transfert permet de choisir au besoin le mode 4 roues motrices. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Un système à quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4 roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base dans des conditions particulières

- N'utilisez pas les modes 4 roues motrices sur les revêtements durs et secs. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4 roues motrices ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non pavées.
- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, tels que des balises réfléchissantes, et de subir des dommages mineurs au véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui peut entraîner la perte de maîtrise et le renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant,

d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.
- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manoeuvres brusques.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Nota : La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à 4 roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des É.-U. pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. . Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

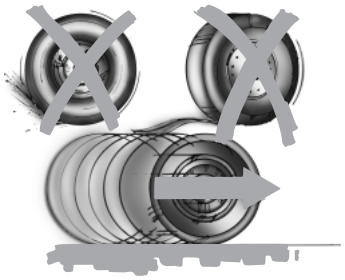

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à 4 roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Néanmoins, un véhicule à 4 roues motrices peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à 4 roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à 2 roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires comme des supports d'échelles ou un bac de rangement sur le toit.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : La poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.

Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Une diminution de l'efficacité des freins est causée par des freins mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez le levier de vitesses à la position **P** (stationnement) et serrez le frein de stationnement; assurez-vous ensuite que la pédale d'accélérateur n'indique aucune interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Le témoin des freins antiblocage s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Si le système de freins antiblocage est désactivé, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin des freins s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer le circuit de freinage.

CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Ceci est normal.

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les dangers inhérents lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous effectuez des virages à une vitesse trop rapide;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position **P**.

Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.

Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour desserrer, tirez le levier de desserrage de frein situé à gauche de la planche de bord.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur. Désactivez l'antipatinage à l'aide du bouton de désactivation du dispositif antipatinage (TCS OFF) situé au centre du tableau de bord.

Témoins et messages des systèmes

AVERTISSEMENT : Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Assurez-vous que le dispositif antipatinage n'a pas été désactivé manuellement. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le témoin de commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le dispositif antilacet.

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée ou si un problème survient dans le dispositif antilacet.

Lorsque le système antipatinage est mis hors fonction ou en fonction, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif AdvanceTrac^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif AdvanceTrac^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac^{MD} est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}) vous aide à maintenir la maîtrise du véhicule lorsqu'il se trouve sur une surface glissante. La portion du système électronique d'antidérapage aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule et la commande de stabilité antiretournement aide à éviter un capotage du véhicule. La fonction antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. (Pour obtenir des renseignements détaillés sur le fonctionnement du système antipatinage, consultez le chapitre *Système antipatinage*.)

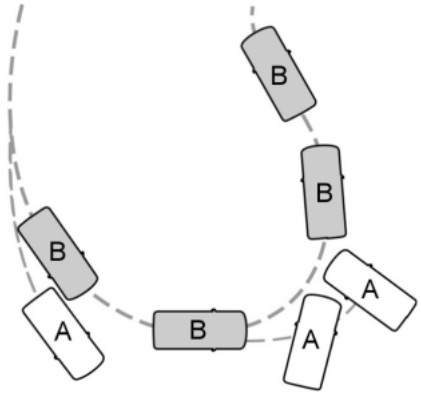

A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} dérapant de sa route prévue.

B Véhicule avec dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} maintenant la maîtrise sur une surface glissante.

UTILISATION DU DISPOSITIF ADVANCETRAC® AVEC RSC® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} ne peut être complètement désactivé, mais les portions de système électronique d'antidérapage et de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}) du dispositif sont désactivées lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière). La portion antipatinage du dispositif peut être désactivée indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

SONAR DE RECUL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.

AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

Nota : Veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar de recul peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Si votre véhicule est muni du dispositif MyKey®, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey*^{MD}.

Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le système s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Utilisation du système de capteurs avant et arrière

Système de capteurs arrière

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po). Si le sonar détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

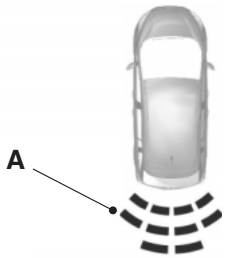

A. Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs).

Le système détecte la présence de certains objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée et que le véhicule :

- se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);

- est immobile et qu'un objet s'approche de l'avant ou de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).

Système de capteurs avant

Les capteurs avant sont activés lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

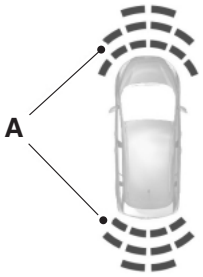

A. Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (27 po) de l'avant du véhicule et environ 15 à 35 cm (6 à 9 po) au côté de l'avant du véhicule. Consultez la section réservée au sonar de recul pour obtenir des détails sur la zone de couverture.

Le système fait retentir un avertisseur sonore lorsque les obstacles sont près de l'un des pare-chocs de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant des haut-parleurs de radio avant.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant des haut-parleurs de radio arrière.
- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 30 cm (12 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 15 cm (6 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 25 cm (10 po).

Pour obtenir des renseignements précis sur le sonar de recul du système, consultez cette section.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT : Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est ouvert. Si le hayon est ouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) ont été retirées lorsque le hayon est ouvert.

AVERTISSEMENT : Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone derrière le véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin emprunté par le véhicule et sa proximité aux objets qui le suivent.

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de marche arrière.

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière). Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule.

1. Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule lorsque celui-ci recule en ligne droite; ce guidage est utile lorsque vous reculez dans une place de stationnement ou alignez le véhicule sur un autre objet derrière le véhicule.
2. Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner le centre du véhicule sur un objet (p. e. une remorque).

Nota : Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est branché.

Nota : La fonction de temporisation de la caméra est désactivée par défaut. Appuyez sur le bouton de réglage à l'écran du système de navigation (selon l'équipement) pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra.

Nota : La caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux.
- Lorsque le champ visuel de la camera n'est pas aussi bon, en raison de la présence de boue, d'eau ou de débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- L'arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra.

Lignes de guidage et ligne centrale

Nota : Les lignes de guidage ne s'affichent que si la transmission est sur R (marche arrière).

Nota : La ligne centrale n'est disponible que si les lignes de guidage fixes sont activées.

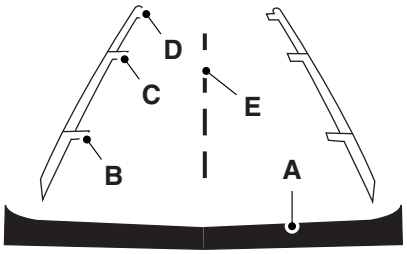

A. Pare-chocs arrière
B. Ligne de guidage fixe : Zone rouge
C. Ligne de guidage fixe : Zone jaune
D. Ligne de guidage fixe : Zone verte
E. Ligne centrale

Les lignes de guidage apparaissent ou disparaissent selon la position de volant.

Soyez toujours vigilant lors des manoeuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont FIXE et HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de marche arrière

Affichage de navigation

En déplaçant la boîte de vitesses de la position de marche arrière (R) vers n'importe quelle autre rapport que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 8 km/h (5 mi/h). Cette situation se produit quand la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit pressé.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

Affichage de rétroviseur

Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes avant de disparaître pour faciliter le stationnement ou le branchement d'une remorque.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Nota : la vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous conduisez sur une pente abrupte ascendante ou descendante. Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, serrez les freins si la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse programmée.

Nota : lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse du véhicule est inférieure à plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur la touche de réglage SET +.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin s'allume au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche SET + ou SET - et maintenez-la enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez brièvement sur la touche SET + ou SET -. La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Annulation d'une vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche de REPRISE.

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : la vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Appuyez sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'une direction assistée. La direction assistée emprunte l'énergie du moteur afin de réduire l'effort fourni par le conducteur pour diriger le véhicule.

Pour éviter d'endommager la pompe de servodirection :

- Ne maintenez jamais le volant tourné vers l'extrême droite ou l'extrême gauche pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée se trouve sous le repère MIN du réservoir.
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si le bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou changeant au volant peut être causé par un niveau de liquide insuffisant dans le réservoir de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- Gonflage insuffisant des pneus d'une ou de plusieurs roues
- Répartition inégale du chargement du véhicule
- Chaussée fortement bombée en son centre
- Forts vents latéraux
- Déréglage de la géométrie des roues du véhicule
- Éléments de la suspension desserrés ou usés;

SUSPENSION PNEUMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Pour les véhicules équipés d'une suspension pneumatique, mettez la suspension pneumatique hors fonction et coupez le contact avant le remorquage ou l'élévation du véhicule (à l'aide du cric ou par d'autres moyens).

La suspension pneumatique est conçue pour améliorer le comportement routier, la tenue de route et les performances générales du véhicule dans les conditions suivantes :

- Certaines conditions routières
- Manœuvres de braquage du volant
- Freinage
- Accélération

Ce dispositif maintient l'arrière du véhicule à un niveau constant en faisant automatiquement pénétrer ou sortir de l'air des ressorts pneumatiques pour compenser les variations de charge. Si vous dépassez la limite de charge, la suspension pneumatique arrière risque de ne pas fonctionner. Le système de suspension pneumatique demeure en fonction pendant 40 minutes après que le contact ait été coupé, de façon à s'adapter à tout changement dans la charge du véhicule. (Le compresseur d'air peut fonctionner lorsque le moteur est à l'arrêt; il s'agit là d'une situation normale.)

La suspension pneumatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Si le système est désactivé, la suspension pneumatique arrière ne fonctionnera pas et l'arrière du véhicule ne se soulèvera pas (pompage) ou ne s'abaissera pas (purge) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Toutefois, si le système détermine que la hauteur du véhicule est trop faible ou trop élevée et qu'il est nécessaire de corriger la situation lorsqu'il roule à plus de 24 km/h (15 mi/h), il actionnera automatiquement la pompe ou purgera le circuit au besoin. Aucune intervention du conducteur n'est requise pour régler le dispositif si le véhicule fonctionne normalement.

GALERIES ET PORTE-BAGAGES

AVERTISSEMENT : Il est recommandé, au moment du chargement des traverses, de distribuer la charge uniformément sur la galerie porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Nota : La charge maximale recommandée est de 90 kg (200 lb), répartie uniformément sur les traverses.

Nota : Ne placez jamais de charges directement sur le panneau du toit. Le panneau de toit n'est pas conçu pour supporter directement une charge.

Pour tirer le maximum de votre système de porte-bagages, les charges doivent être réparties directement sur les traverses fixées aux montants latéraux du porte-bagages. Votre véhicule peut être équipé de traverses installées en usine. Les traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, sont également recommandées pour utiliser avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous que la charge est solidement arrimée. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Réglage des traverses (selon l'équipement)

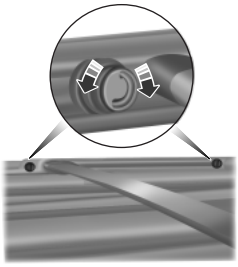

1. Desserrez les molettes situées à chaque extrémité de la traverse en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (les deux traverses sont réglables).
2. Faites coulisser la traverse à la position voulue.
3. Resserrez les molettes à chaque extrémité de la traverse en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez des bagages sur la galerie de toit, ainsi que de temps à autre pendant votre trajet. Assurez-vous que votre chargement est solidement arrimé avant le départ.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule – Avec ou sans remorque

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

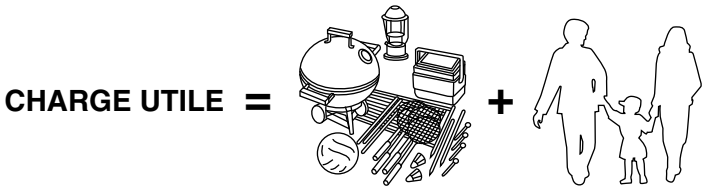

Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

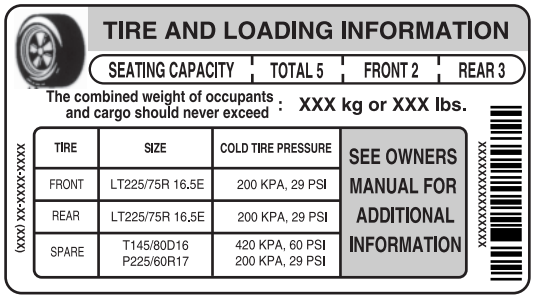

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL 5 | FRONT 2 | REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

(xxx) xx-xxxx-xxxx

XXXXXXXXXXXXXXXXX

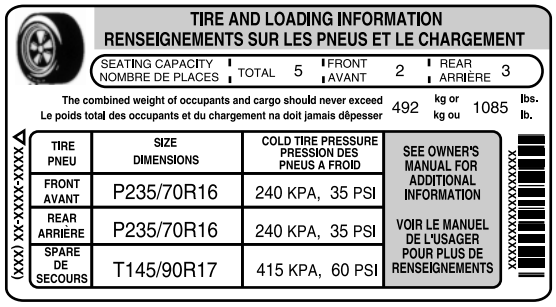

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dêpesser 492 kg or / kg ou 1085 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION / VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT / AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR / ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE / DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

(xxx) xx-xxxx-xxxx

XXXXXXXXXXXXXXXXX

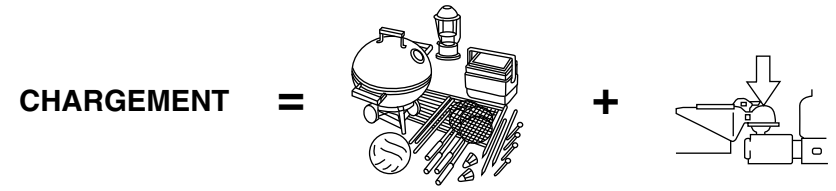

Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le *Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque* disponible chez votre concessionnaire autorisé.

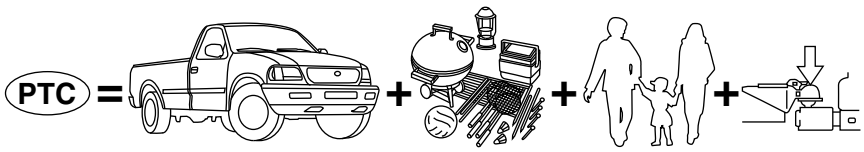

PTC (poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de**

porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.

- **Exemple seulement :**

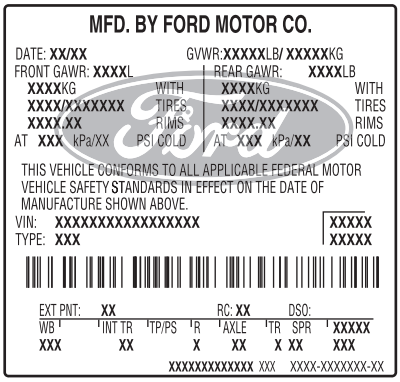

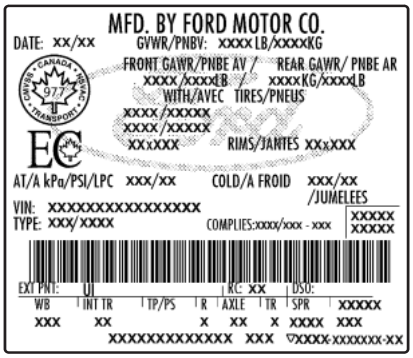

AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

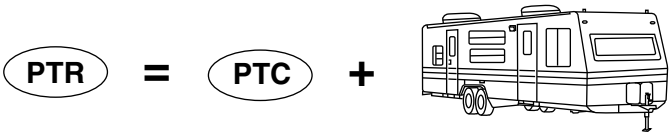

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTRA.) Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule avec une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 kg) - (5 x 13,5 kg) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 kg) - (5 x 13,5 kg) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule avec une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami(e) pesez chacun 99 kg (220 lb.), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devrez réduire la charge d'au moins 104 kg (240 lb.). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 - (2 × 99) - (9 × 45) = 635 - 198 - 405 = 32 kg; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

SYSTÈME DE CASIERS DE RANGEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

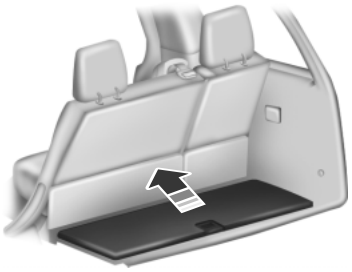

Un bac de rangement se trouve dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle.

Pour le refermer, abaissez le couvercle et appuyez sur la poignée jusqu'au déclic du verrou.

Système de plage arrière et cloison de l'aire de chargement (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet sur la plage arrière qui risquerait de masquer la vision ou de blesser les occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT : La plage arrière (ou l'espace situé sous la plage arrière) n'est pas conçu pour accueillir des passagers ou des animaux domestiques.

Nota : la charge maximale supportée par la plage arrière est de 14 kg (30 lb).

Le système de plage arrière et cloison est situé derrière la banquette arrière de votre véhicule et a deux positions :

- Plage plate qui pivote vers le haut et s'encliquète.
- Cloison qui pivote vers le haut et s'encliquète verticalement.

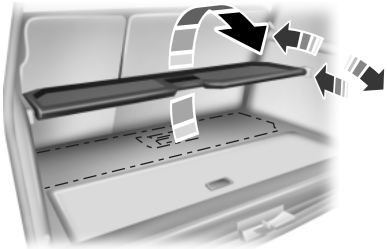

Pour déplacer la plage à la position plage : tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez sur les extrémités de la plage pour l'encliqueter dans les supports.

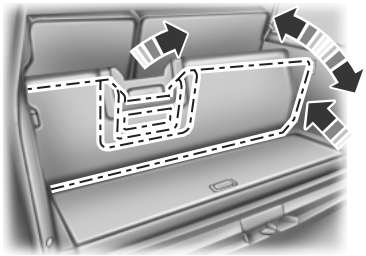

Pour déplacer la plage à la position cloison : tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez pour l'encliqueter verticalement dans les supports.

MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Par temps extrêmes, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.

Nota : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid. La boue, la saleté ou le sel peuvent s'accumuler dans le mécanisme des marchepieds et rendre son fonctionnement plus bruyant. En pareil cas, sélectionnez le fonctionnement manuel des marchepieds pour les déployer et rincez le mécanisme à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, en insistant particulièrement sur les articulations avant et arrière des marchepieds.

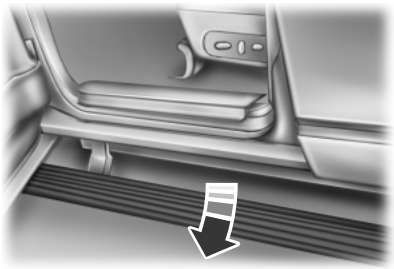

Les marchepieds s'actionnent automatiquement à l'ouverture des portes pour faciliter l'accès à l'habitacle de même que la sortie.

Déploiement automatique

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes.

Escamotage automatique

Les marchepieds s'escamotent au bout de deux secondes après la fermeture des portes.

Déploiement manuel

Pour actionner manuellement les marchepieds, consultez le chapitre *Écran d'informations*.

- Cette fonction permet de déployer manuellement les marchepieds pour faciliter l'accès au toit du véhicule.
- Lorsque les marchepieds sont manuellement réglés en position déployée, ils s'escamotent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Activation et désactivation

Pour activer et désactiver la fonction de marchepieds à déploiement électrique, consultez le chapitre *Écrans d'informations*.

- Lorsque cette fonction est désactivée, les marchepieds s'escamotent peu importe la position des portes.
- Lorsque cette fonction est activée, les marchepieds reprennent automatiquement la position assignée par la position des portes.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Lorsqu'un objet entrave le mouvement d'un marchepied, il inverse son sens de déplacement et se déplace jusqu'à la fin de sa course.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans la section *limite de charge* du chapitre *chargement* et dans le *Guide de remorquage pour véhicules de loisirs*, disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

Disposition de la charge

Pour aider à minimiser l'effet du mouvement de la remorque sur le véhicule lors de la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds de sorte qu'ils sont centrés entre les pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des axes de la remorque ou légèrement vers l'avant, vers le timon de la remorque. Ne permettez pas au poids final du timon de la remorque d'aller plus bas ou plus haut que 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Sélectionnez une barre de remorquage avec la montée ou la baisse appropriée. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont connectés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné en bas, vu de côté.

DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE REMORQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Cette fonction n'empêche pas le roulis de la remorque, mais le réduit une fois que le roulis a débuté.

Nota : Cette fonction ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le dispositif peut s'activer maintes fois et réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux roues individuelles et, au besoin, réduit la puissance du moteur. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** s'affiche à l'écran d'information. Ralentissez d'abord, puis immobilisez le véhicule de façon sécuritaire en bordure de la route et vérifiez la répartition appropriée de la charge du timon et la charge de la remorque. Consultez le chapitre *Chargement* pour les renseignements spécifiques au chargement.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : ne dépassez pas le poids de la remorque pour votre configuration de véhicule indiqué dans le tableau ci-dessous.

Nota : assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas :

- Surface frontale de la remorque de 3,39 mètres^2 (36,5 pieds^2) pour véhicules avec ensemble de remorquage standard
- Surface frontale de la remorque de 5,57 mètres^2 (60 pieds^2) pour véhicules avec ensemble de remorquage en option

Nota : pour le fonctionnement en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 pi) en commençant au point d'élévation de 300 m (1 000 pi).

Nota : Certains États et certaines provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids particulier. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tirer une remorque de catégorie I, II, III ou IV, à condition que le poids de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de la remorque tel qu'indiqué pour la configuration de votre véhicule au tableau suivant :

Deux roues motrices/quatre roues motrices	Ensemble de remorquage	PTRA maximal – En kg (lb)
Deux roues motrices	Standard	12000 (5443)
Deux roues motrices	Option	15000 (6804)
Deux roues motrices L	Standard	12300 (5579)
Deux roues motrices L	Option	15000 (6804)
4 roues motrices	Standard	12300 (5579)
4 roues motrices	Option	15000 (6804)
Quatre roues motrices L	Standard	12500 (5670)
Quatre roues motrices L	Option	15000 (6804)

VÉRIFICATIONS ESSENTIELLES DE REMORQUAGE

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Pour la définition des termes utilisés sur l'étiquette de pneus et de consignes de sécurité pour la spécification de la charge et pour les instructions sur le calcul de la charge du véhicule, consultez la section *Limite de charge* dans le chapitre *Chargement*.

N'oubliez pas de tenir compte du poids du timon de la remorque compris dans la charge du véhicule lorsque vous calculez le poids total du véhicule.

Couvercle d'attelage de remorque

Votre véhicule est équipé d'un couvercle de garniture d'attelage de remorque amovible. Pour enlever le couvercle de garniture :

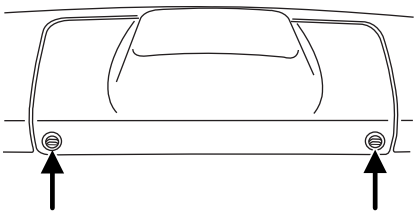

1. Desserrer les deux fixations type quart de tour du dessous du couvercle en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tournez le couvercle vers le bas pour le retirer. Les fixations restent attachées au couvercle.

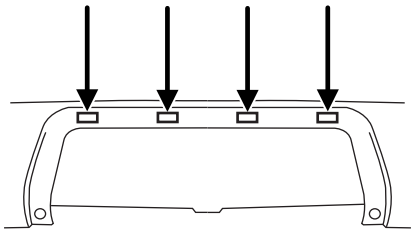

2. Pour réinstaller le couvercle, insérez les quatre languettes de plastique sur le dessus du couvercle dans les fentes correspondantes, comme le montre l'illustration, puis enfoncez le couvercle dans la garniture de pare-chocs.

3. Maintenez le couvercle contre la garniture de pare-chocs et reposez les deux fixations type quart de tour en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Attelages

N'utilisez pas un attelage qui se fixe au pare-chocs du véhicule; utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

AVERTISSEMENT : L'attelage de remorque de ce véhicule fait partie du système de résistance aux collisions arrière. Ne retirez pas l'attelage de remorque. Autrement, la structure de résistance aux collisions pourrait être amoindrie, ce qui augmenterait le risque de blessures en cas de collision.

Capacité nominale de l'attelage intégré

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque d'un poids supérieur au poids maximal permis pour le timon dépasse les capacités du système de remorquage et peut causer des dommages structurels au véhicule, en plus d'accroître les risques de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures.

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- **Transport de charge** nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- **Répartition de charge** nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte qui comprend une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Avec un tel système, la charge verticale du timon de la remorque est répartie entre la camionnette et la remorque.

Mode	Poids maximal de la remorque – En kg (lb)	Poids maximal du timon – en kg (lb)
Attelage porteur	6000 (2721)	600 (272)
Attelage répartiteur	9000 (4082)	900 (408)

Nota : il s'agit là des poids nominaux d'attelage seulement; les poids nominaux réels du véhicule dépendent des combinaisons moteur, boîte de vitesses et pont.

Attelage répartiteur – véhicules sans suspension pneumatique

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane (sans la remorque).
2. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile, ceci est H1.

3. Attachez la remorque au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.
4. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile une deuxième fois, ceci est H2.
5. Installez et ajustez la tension dans les barres répartitrices de poids pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement à mi-chemin entre H1 et H2.
6. Vérifiez que la remorque est à niveau. Si elle n'est pas à niveau, détachez la remorque, réglez la hauteur de la boule en conséquence, puis répétez les étapes 3 à 6.

Attelage répartiteur – véhicules avec suspension pneumatique

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :
1. Désactiver la fonction de facilitation de l'entrée et d'agenouillement (selon l'équipement).
2. Garez le véhicule, sans remorque et contact établi, sur une surface place, toutes portes fermées, pendant quelques minutes pour permettre à la suspension pneumatique de se stabiliser.
3. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile, ceci est H1.
4. Attachez la remorque au véhicule. Ne pas poser les barres répartitrices de charge à ce stade.
5. Contact établi et toutes portes fermées, laissez le véhicule reposer pendant quelques minutes pour permettre à la suspension pneumatique de se stabiliser.
6. Remorque raccordée, mais les barres répartitrices non raccordées, mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile une deuxième fois, ceci est H2.
7. Installez et ajustez la tension dans les barres répartitrices de poids pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement à mi-chemin entre H1 et H2.
8. Contact établi et toutes portes fermées, laissez le véhicule, cette fois avec remorque et barres répartitrices raccordées, reposer pendant quelques minutes pour permettre à la suspension pneumatique de se stabiliser.

9. Mesurer de nouveau la hauteur du sommet du passage de roue avant, en répétant les étapes 7 à 9 au besoin pour obtenir la hauteur d'aile approximativement à mi-chemin entre H1 et H2 une fois la suspension pneumatique stabilisée.
10. Vérifiez que la remorque est à niveau. Si elle n'est pas à niveau, détachez la remorque, réglez la hauteur de la boule en conséquence, puis répétez les étapes 4 à 10.

Chaînes de sécurité

Nota : ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule.

Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages serrés. Évitez de laisser les chaînes traîner sur le sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.

Des systèmes de freinage distincts en bon état son essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Consultez votre concessionnaire autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles).
- N'effectuez pas de démarrage à pleins gaz.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lorsque vous êtes immobilisé dans la circulation dense pendant le temps chaud, placez le levier de changement de vitesse à la position **P** (stationnement) pour aider le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Passez manuellement à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez sur une pente abrupte et prolongée. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction remorquage-charge lourde, utilisez cette caractéristique lors du remorquage. Cette fonction fournit un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du dispositif antilacet AdvanceTrac™ avec commande de stabilité, il est possible que vous perceviez son fonctionnement lorsque vous braquez avec une remorque très chargée. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normal. La négociation des virages à une vitesse moins élevée lorsqu'une remorque est attelée réduit la tendance du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac™ à se mettre en fonction.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur un parcours montagneux, à la limite du PTRA (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), il est conseillé de remplacer l'huile du pont arrière par une huile synthétique pour engrenages, s'il

n'en contient pas déjà. Consultez le chapitre *Capacités et caractéristiques* pour les lubrifiants à utiliser.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de vous stationner sur une pente. Toutefois, si vous devez stationner sur une pente :
  1. Tournez le volant pour orienter les pneus du véhicule dans un sens autre que celui de la circulation.
  2. Serrez le frein de stationnement du véhicule.
  3. Placez la boîte de vitesses automatique à la position **P** (stationnement) ou la boîte de vitesses manuelle dans un rapport haut.
  4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Les cales ne sont pas fournis avec le véhicule).

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours classique ou d'une roue temporaire. Si la roue de secours est de taille (diamètre ou largeur), de type de sculpture (quatre saisons ou tout terrains) ou de fabricant différents des autres pneus sur votre véhicule, elle est considérée comme « temporaire ». Consultez les renseignements figurant sur l'étiquette du pneu ou sur l'étiquette de conformité à la sécurité pour connaître les restrictions d'utilisation.

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel (PWC)

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de reculer celle-ci dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :
1. ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
2. Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :
1. en causant des dommages internes;
2. en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont

arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou est changé à moins qu'une fuite est soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu est nécessaire.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

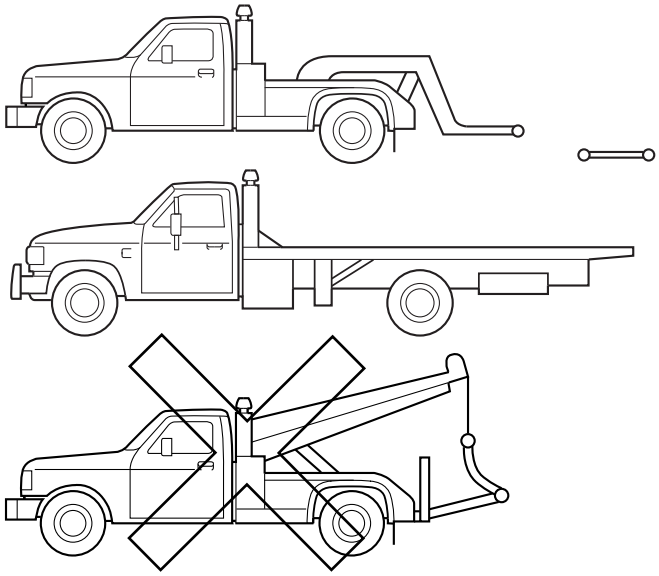

Nota : Pour les véhicules équipés d'une suspension pneumatique, vous devez désactiver la commande de la suspension pneumatique et couper le contact avant le remorquage. Consultez la section *Suspension pneumatique* du chapitre *Conduite*.

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans lève-roues) et les roues arrière décollées du sol.

Il est recommandé de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec les quatre roues décollées du sol, à l'aide d'un lève-roues ou du plateau d'une dépanneuse.

REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué (les quatre roues au sol, peu importe la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- La boîte de vitesses est placée à la position **N.** Consultez la section *Boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas amener le levier sélecteur en position **N** (point mort).
- Le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage et climatisation*.

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Ne faites pas remorquer votre véhicule avec l'une des roues au sol, car ceci risquerait d'endommager la boîte de vitesses ou le véhicule. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues décollées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis. Consultez votre concessionnaire autorisé si vous devez procéder au remorquage au sol d'un véhicule équipé du système à quatre roues motrices Control Trac[MD].

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus pendant environ 480 kilomètres (300 milles). Durant cette période, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite. Évitez la conduite à haute vitesse pendant les premiers 1 600 kilomètre (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur. Ne tractez pas une remorque pendant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple la manière dont vous conduisez, les conditions dans lesquelles vous conduisez et les soins que vous apportez à votre véhicule.

En adoptant les comportements suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez doucement et modérément.
- Conduisez à une vitesse constante sans arrêter.
- Prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.
- Fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Utilisez l'huile moteur recommandée.
- Effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières.

Évitez les comportements suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

- Les accélérations soudaines ou brusques.
- L'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ.

- L'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant.
- L'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite.
- Le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- L'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis).
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé.

CONDUITE DANS L'EAU

Nota : La conduite en eau profonde peut permettre à l'eau de pénétrer dans la boîte de vitesses et causer des dommages internes au moteur. Faites vérifier l'huile de la boîte de vitesses, et si de l'eau y est présente, faites changer l'huile.

Ne conduisez pas à grande vitesse dans une flaque d'eau, en particulier si vous n'en connaissez pas la profondeur. L'adhérence et l'efficacité des freins peuvent être limitées et, si de l'eau s'infiltre dans le circuit d'allumage, le moteur peut caler. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages.

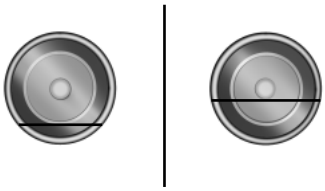

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue (camions) ou la partie inférieure des jantes de roue (autos).

Après être sorti de la nappe d'eau, vérifiez toujours le fonctionnement des freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

TAPIS

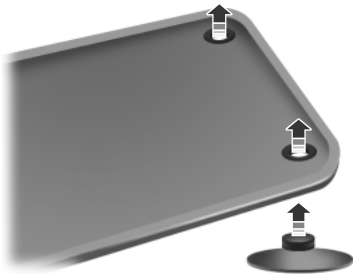

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour la pose dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autre façons.

- Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.
- Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule qui ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de plancher du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

AVERTISSEMENT ***(Suite)***

- Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.
- Assurez-vous toujours que les objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur durant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Si vous ne respectez pas les directives d'installation ou de fixation du tapis, ce dernier risque d'entraver le fonctionnement des pédales, ce pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à insérer la tige de fixation dans l'œillet et appuyez pour le verrouiller en place.
- Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, Il est disponible :

- vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gal US) d'essence ou 18,9 L (5 gal US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30,5 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – Véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56,3 km (56 km) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance dépassant 56,3 km (56 km).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains doivent composer le 1 800 521-4140 pour les véhicules Lincoln.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires américains (véhicules Lincoln) doivent composer le 1 800 521-4140. Les clients seront priés de soumettre leurs reçus originaux.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel au service de dépannage

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Au Canada, la carte se trouve dans le Livret de garantie situé dans la boîte à gants.

Les prestations couvertes par le service de dépannage canadien peuvent différer de celles des États-Unis. Veuillez vous reporter à votre livret de garantie ou consulter notre site Web www.ford.ca pour les renseignements concernant les prestations canadiennes.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Nota : Les feux de détresse peuvent décharger votre batterie 12 V s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, effectuez les étapes suivantes pour le faire redémarrer :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe à carburant.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir, appuyez deux fois sur ce bouton pour réactiver le circuit d'alimentation.

DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Résultat, la boîte de vitesse peut avoir des changements de vitesse en douceur, mais fermes, ou les deux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie du véhicule désactivé car ceci risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

1. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

2. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

3. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de mise à la masse.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

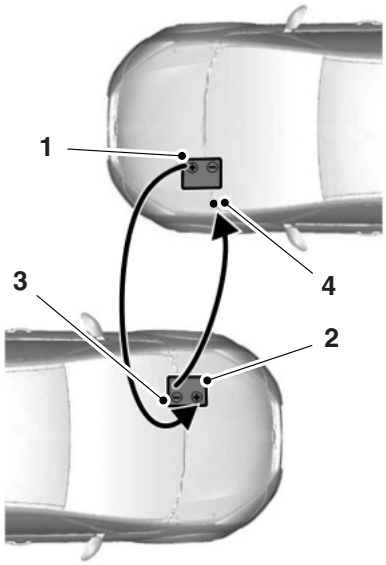

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

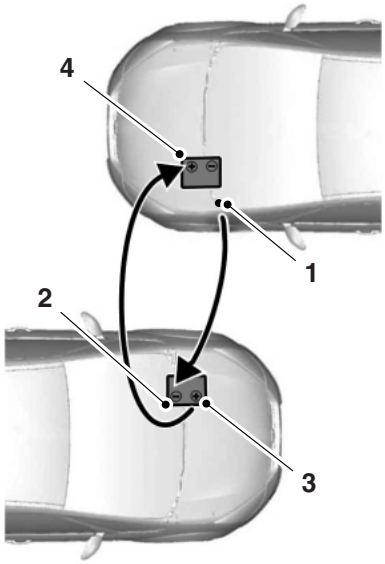

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone
1-800-521-4140
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952)

En ligne
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne sur lincolnowner.com

- Outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal
- Guides du propriétaire

- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale
Centre de relations avec la clientèle Lincoln
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-387-9333

En ligne
www.lincolncanada.com

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

En Californie (É.-U. seulement)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km suivant l'achat d'un véhicule neuf, selon le premier terme atteint :

1. Deux tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

2. Quatre tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs)

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme BBB AUTO LINE : utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme BBB AUTO LINE. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau

véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1 800 955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginia 22201

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le www.camvap.ca.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Pour les clients du Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord (CMN), des Samoa américaines, et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à nous contacter au numéro sans frais : (800) 841-FORD (3673).
TÉLÉC. : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Relationship Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Puerto Rico 00922-1957
Téléphone : (800) 841-FORD (3673).
TÉLÉC. : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubai, United Arab Emirates
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉC. : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170
À l'attention de : Service à la clientèle

Ou appelez pour commander un catalogue gratuit des publications offertes, appelez le numéro sans frais : 1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm, Incorporated sur le Web à l'adresse : www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1–888–327–4236 (ligne directe : 1–800–424–9153); consultez le site *http://www.safercar.gov;* ou écrivez à :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1–800–333–0510, ou en ligne sur : https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx.

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

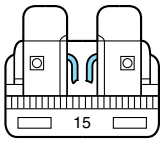

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2A	Gris	Gris	—	—	—
3A	Violet	Violet	—	—	—
4A	Rose	Rose	—	—	—
5A	Havane	Havane	—	—	—
7,5A	Brun	Brun	—	—	—
10A	Rouge	Rouge	—	—	—
15A	Bleu	Bleu	—	—	—
20A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25A	Beige	Beige	—	Beige	Beige
30A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40A	—	—	Orange	Vert	Vert
50A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60A	—	—	Bleu	Jaune	Jaune
70A	—	—	Havane	—	Brun
80A	—	—	Beige	Noir	Noir

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.

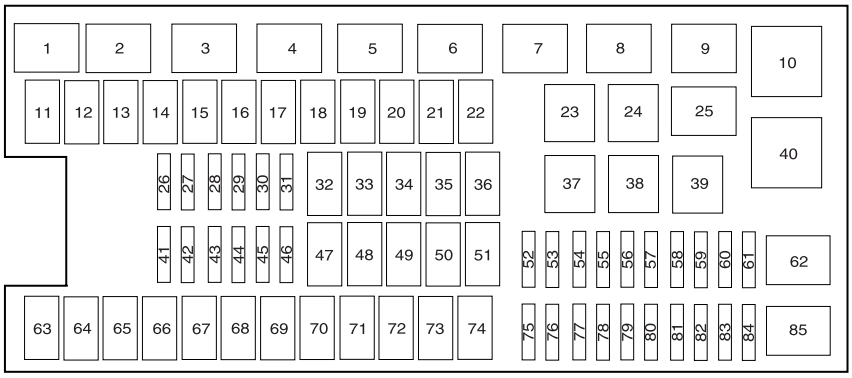

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
2	—	Relais du démarreur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
3	—	Relais du ventilateur
4	—	Relais de circuit de charge de remorquage
5	—	Relais de la pompe d'alimentation
6	—	Relais du motoventilateur électronique 1
7	—	Relais du dégivreur de lunette arrière ou des rétroviseurs chauffants
8	—	Relais du motoventilateur électronique 3
9	—	Relais contact-démarrage
10	—	Relais de suspension pneumatique arrière
11	40A**	Marchepied à commande électrique
12	40A**	Relais contact-démarrage
13	30A**	Relais du démarreur
14	40A**	Motoventilateur électronique
15	20A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté droit
16	40 A**	Motoventilateur électronique
17	20A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté gauche
18	30 A**	Freins de remorque
19	60 A**	Alimentation du relais de la suspension pneumatique arrière
20	—	Inutilisé
21	30 A**	Relais de circuit de charge de remorquage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
22	30 A**	Siège à réglage électrique passager
23	—	Relais d'embrayage du climatiseur
24	—	Relais des feux de stationnement de remorque
25	—	Relais de phare à décharge à haute intensité droit
26	—	Inutilisé
27	20 A*	4x4
28	25 A*	Relais des feux de stationnement de remorque
29	20 A*	Feux de recul, solénoïde de débrayage de moyeux de roue
30	10 A*	Relais d'embrayage du climatiseur
31	—	Inutilisé
32	40 A**	Relais du ventilateur
33	40 A**	Prise de courant 110 V
34	30 A**	Ventilateur d'habitacle auxiliaire
35	30 A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
36	30 A**	Hayon à commande électrique
37	—	Relais de feu stop/clignotant gauche de la remorque
38	—	Relais de feu stop/clignotant droit de la remorque
39	—	Relais de feux de recul
40	—	Relais de motoventilateur électronique 2

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
41	10 A*	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur
42	—	Inutilisé
43	5 A*	Contacteur des feux stop
44	20 A*	Relais de pompe d'alimentation
45	25 A*	Relais de feux stop/clignotants de remorque
46	—	Inutilisé
47	—	Inutilisé
48	30 A**	Module de suspension pneumatique arrière
49	—	Inutilisé
50	30 A**	Relais de moteur d'essuie-glace avant
51	40 A**	Relais du dégivreur de lunette arrière ou des rétroviseurs chauffants
52	10 A*	Alimentation contact/démarrage de freins antiblocage
53	10 A*	Module de suspension pneumatique arrière
54	—	Inutilisé
55	5 A*	Alimentation contact/démarrage de bobine de relais de pompe d'alimentation
56	30 A*	Alimentation contact-démarrage du porte-fusibles de l'habitacle
57	10 A*	Bobine de relais de ventilateur
58	15 A*	Feux de recul de remorque

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
59	15 A*	Rétroviseurs chauffants
60	—	Inutilisé
61	—	Diode de pompe d'alimentation
62	—	Relais de phare avec lampe à décharge du côté gauche
63	25 A**	Motoventilateur électronique
64	30 A**	Toit ouvrant
65	20 A**	Prise de courant auxiliaire (tableau de bord)
66	20 A**	Prise de courant auxiliaire (arrière de la console centrale)
67	40 A**	Sièges à régulation de température de la première rangée
68	60 A**	Electrovannes de freins antiblocage
69	60 A**	Pompe de freins antiblocage
70	30 A**	Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée
71	20 A**	Prise de courant auxiliaire/allume-cigare
72	20 A**	Prise de courant auxiliaire (panneau de custode arrière droit)
73	—	Inutilisé
74	30 A**	Siège à réglage électrique conducteur
75	20 A*	Alimentation du véhicule 1 – module de commande du groupe motopropulseur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
76	20 A*	Alimentation du véhicule 2 – module de commande du groupe motopropulseur
77	15 A*	Alimentation du véhicule 4 – Bobines d'allumage
78	—	Inutilisé
79	20 A*	Alimentation du véhicule 3 – module de commande du groupe motopropulseur
80	—	Inutilisé
81	—	Inutilisé
82	—	Inutilisé
83	—	Inutilisé
84	—	Inutilisé
85	—	Relais de moteur d'essuie-glace
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à cartouche		

Porte-fusibles d'habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.

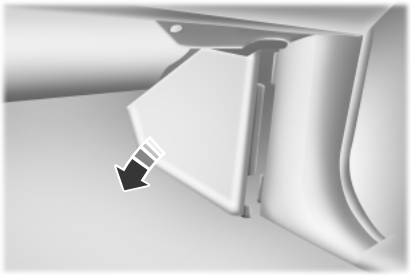

Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes de ce dernier avec les fentes et poussez-le pour le fixer.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis retirez le couvercle.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien logé.

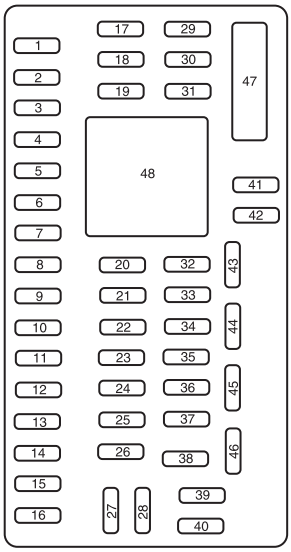

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement de fusible/relais	Intensité nominale de fusible	Circuits protégés
1	30 A	Glace conducteur
2	15 A	Module de mémorisation côté conducteur
3	15 A	Commandes audio des sièges arrière, radio satellite, système SYNC[MD]
4	30 A	Glace du passager

Emplacement de fusible/relais	Intensité nominale de fusible	Circuits protégés
5	10A	Éclairage du clavier, activation des sièges de troisième rangée, interverrouillage du levier sélecteur, alimentation logique de panneau de fusible intelligente
6	20 A	Clignotants
7	10 A	Feu de croisement (gauche)
8	10 A	Feu de croisement (droit)
9	15 A	Éclairages intérieurs
10	15 A	Rétroéclairage des commutateurs, lampes dirigées vers le sol
11	10 A	Inutilisé (réserve)
12	7,5 A	Rétroviseurs à commande électrique, commutateur de siège du conducteur à mémoire
13	5 A	Inutilisé (réserve)
14	10 A	Module de hayon à commande électrique – alimentation de mémoire d'anomalies, montre
15	10 A	Chauffage-climatisation, module du GPS
16	15 A	Inutilisé (réserve)
17	20 A	Verrouillage électrique des portes, ouverture de hayon, ouverture de glace du hayon
18	20 A	Sièges chauffants de deuxième rangée
19	25 A	Essuie-glace de lunette arrière
20	15 A	Pédales réglables, prise de diagnostic
21	15 A	Antibrouillards

Emplacement de fusible/relais	Intensité nominale de fusible	Circuits protégés
22	15 A	Feux de stationnement
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Avertisseur sonore
25	10 A	Lampes sur demande, boîte à gants, pare-soleil
26	10 A	Tableau de bord
27	20 A	Commutateur d'allumage
28	5 A	Radio
29	5 A	Tableau de bord
30	5 A	Inutilisé (réserve)
31	10 A	Inutilisé (réserve)
32	10 A	Sac gonflable
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	5 A	Inutilisé (réserve)
35	10 A	Sonar de recul, quatre roues motrices, caméra d'aide au recul, sièges chauffants de deuxième rangée
36	5 A	Antidémarrage
37	10 A	Chauffage et climatisation
38	20 A	Haut-parleur d'extrêmes-graves, amplificateur THX
39	20 A	Radio
40	20 A	Amplificateur THX
41	15 A	Glaces à commande électrique, déflecteurs à commande électrique, toit ouvrant transparent à commande électrique, rétroviseur à électrochrome, prise de courant 110 V.

Emplacement de fusible/relais	Intensité nominale de fusible	Circuits protégés
42	10 A	Inutilisé (réserve)
43	10 A	Logique de l'essuie-glace de lunette arrière, détecteur de pluie
44	10 A	Bobine du relais de circuit de charge de remorquage
45	5 A	Circuit logique d'essuie-glace avant
46	7,5 A	Chauffage-climatisation, commande de relais auxiliaire
47	Disjoncteur 30 A	Glaces, toit ouvrant transparent à commande électrique
48	—	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds à commande électrique hors fonction, selon l'équipement, avant de travailler sous le véhicule, avant le levage ou avant de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'oeuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft[MD] sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Intervention moteur arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Calez les roues.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

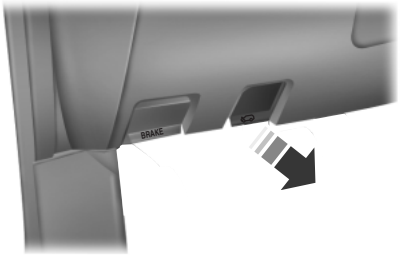

1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.
2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.
3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.

APERÇU SOUS LE CAPOT

Moteur V8 5,4L

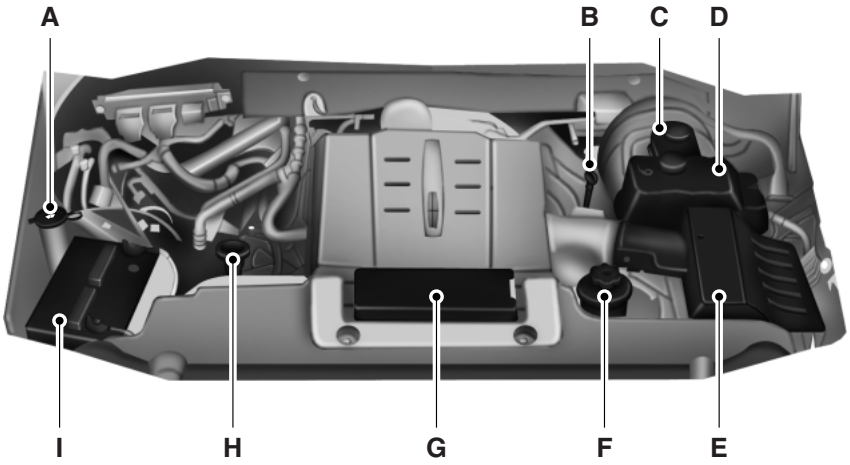

A. Réservoir de liquide lave-glace
B. Jauge d'huile moteur
C. Réservoir de liquide de frein
D. Réservoir de liquide de refroidissement
E. Filtre à air
F. Réservoir de liquide de direction assistée
G. Boîtier de distribution électrique
H. Bouchon de remplissage d'huile moteur
I. Batterie

JAUGE D'HUILE MOTEUR

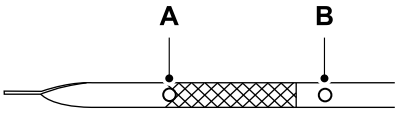

A. – MIN
B. – MAX

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

Consultez le *calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.

3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est bien placé en position P (stationnement).

4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.

5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution. Voyez l'*Aperçu du compartiment moteur* dans ce chapitre pour localiser la jauge.

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

Le niveau d'huile est correct s'il se situe entre les orifices inférieur et supérieur, ou entre les repères MIN et MAX (selon le modèle). N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.

Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur ou sous le repère MIN, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur ou dans la plage MIN-MAX.

Le moteur pourrait subir des dommages si le niveau d'huile est au-dessus de l'orifice supérieur ou du repère MAX. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.

7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

Nota : Ne retirez pas la jauge de niveau d'huile moteur ou le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Nota : N'ajoutez pas l'huile moteur plus haut que le repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile du moteur.

2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile conforme aux spécifications Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.

3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

5. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que trois déclics se fassent entendre ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

Moteur à froid, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Nota : Assurez-vous que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Nota : Si le niveau est au repère MIN, sous le repère MIN, ou à zéro, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 degrés Centigrade (-30 degrés Fahrenheit) à -37 degrés Centigrade (-34 degrés Fahrenheit).

Nota : Pour les meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre comme l'outil Rotunda 300-ROB75240 disponible chez votre concessionnaire. Ford ne recommande pas l'utilisation d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables; n'utilisez pas le liquide de refroidissement moteur/antigel ou le liquide de lave-glace pour un usage ou à un emplacement sur le véhicule autre que celui prévu.

Ajout de liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, car ils risquent d'endommager le circuit de refroidissement du moteur et/ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Nota : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Pourvu que le liquide de refroidissement du moteur soit clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec le produit de rinçage du circuit de refroidissement Motorcraft[MD] Premium et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement du moteur prédilué aussitôt que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Liquide de refroidissement du moteur recyclé

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques extrêmes

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. La concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans la zone rouge (chaude) et :

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pourrez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Activation du mode de protection totale

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.
5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Nota : Si vous conduisez le véhicule sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Nota : Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses.

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.

3. Arrêtez le moteur.

4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.

5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour le type de liquide approprié.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Nota : Les circuits de lave-glace avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Nota :** Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Nota : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, veillez à le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.

La batterie sans entretien Motorcraft[MD] de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
- **Nota :** Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti pourra être compromise jusqu'à exécution de ce réapprentissage.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

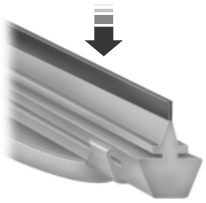

Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

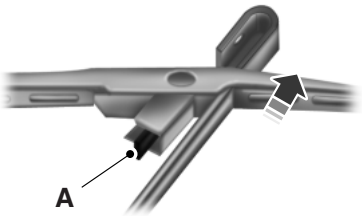

Pour remplacer les balais d'essuie-glace :

1. Tirez le bras d'essuie-glace vers l'arrière et positionnez le balai d'essuie-glace à angle droit par rapport au bras d'essuie-glace.

2. Pour la dépose du balai d'essuie-glace, libérez le balai en appuyant sur l'agrafe de retenue (A), puis tirez le balais vers le bas (en direction du pare-brise) pour le détacher du bras.

3. Fixez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Le rendement des essuie-glace peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Pour remplacer le balai d'essuie-glace de lunette :

1. Tirez le bras d'essuie-glace aussi loin que possible de la glace. N'exercez pas une force excessive car le bras d'essuie-glace pourrait se briser. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.

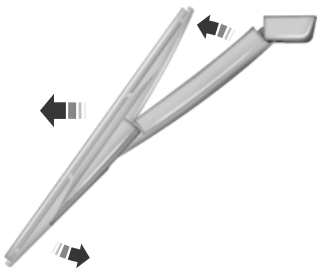

2. Saisissez le balai d'essuie-glace et exercez une force modérée pour le tourner à l'opposé du bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se dégage du bras d'essuie-glace.

3. Lorsque le balai d'essuie-glace est lâche, dégagez-le du bras d'essuie-glace en le faisant glisser.

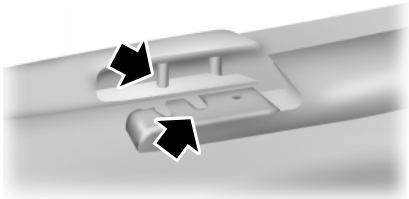

4. Pour fixer le nouveau balai au bras d'essuie-glace, alignez la contre-goupille et la rainure de clavette (indiquées par les flèches) et poussez fermement le balai d'essuie-glace dans le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft*[MD] dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Consultez le chapitre *Entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

Nota : L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacement de l'élément du filtre à air

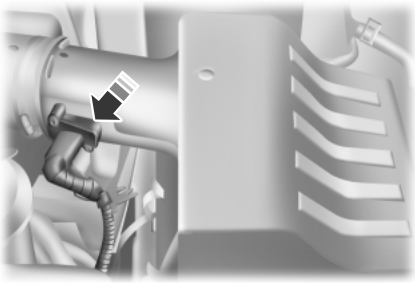

1. Repérez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique situé sur le conduit de sortie d'air. Ce connecteur doit être débranché.

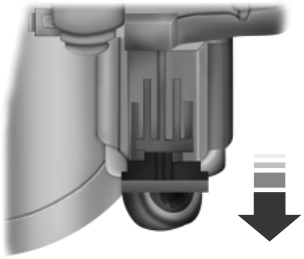

2. Déverrouillez l'agrafe de blocage sur le connecteur (le connecteur est illustré ci-dessous à des fins de clarté), puis serrez et tirez le connecteur hors du conduit de sortie d'air.

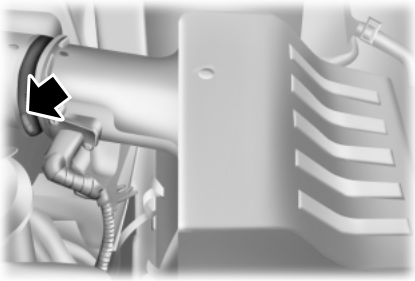

3. Nettoyez la surface entre le conduit de sortie d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le système, puis desserrez la vis du collier de façon à le détendre autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement la fixation.

4. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.

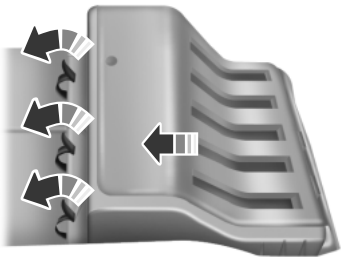

5. Libérez les trois agrafes fixant le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.

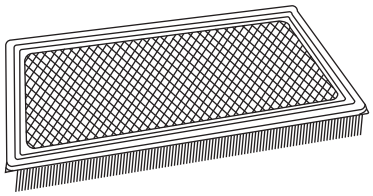

6. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

7. Posez un filtre à air neuf.

8. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

9. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.

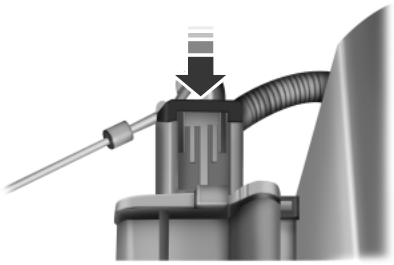

10. Rebranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique au conduit de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration) se trouve en position de blocage.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

Avant le réglage, mettez la suspension pneumatique hors fonction. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Commandes du conducteur*.

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

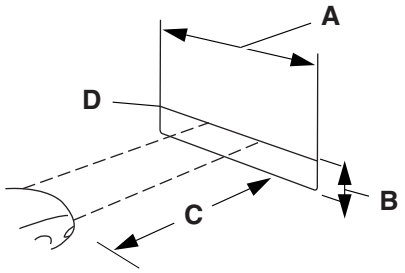

- (A) 2,4 m (8 pi)
- (B) Hauteur du centre du phare au sol
- (C) 7,6 m (25 pi)
- (D) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

4. Sur le mur ou sur la surface verticale, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que le repère horizontal, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

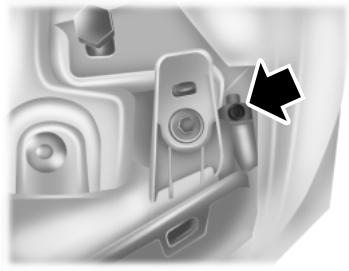

5. Localisez la vis de réglage vertical sur chaque phare puis tournez-la avec un tournevis Phillips n° 2 dans un sens ou dans l'autre pour régler verticalement le faisceau du phare. Le bord supérieur de la zone éclairée doit toucher la ligne de repère horizontale.

6. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

7. Répétez les étapes 3 à 5 pour l'autre phare.

8. Fermez le capot et éteignez les phares.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge

Les phares des feux de croisement et des feux de route de votre véhicule utilisent une source « à décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de feux de position, clignotants et feux latéraux avant

Les ampoules des feux de position, des clignotants et des feux de position latéraux avant se trouvent dans le bloc optique. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Ouvrez le capot.

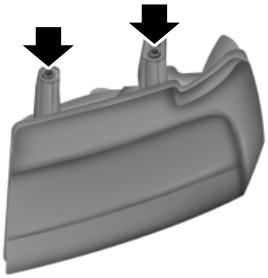

3. À l'arrière de la lentille de phare, retirez les deux boulons du bloc optique.

4. Tirez légèrement le bloc optique vers l'avant pour découvrir les connecteurs électriques.

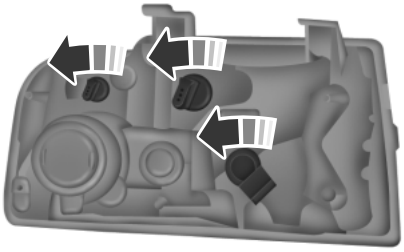

5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la.

6. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

7. Pour terminer la pose du feu de position et du clignotant, effectuez la procédure de dépose de l'ampoule dans l'ordre inverse.

Remplacement des ampoules des antibrouillards

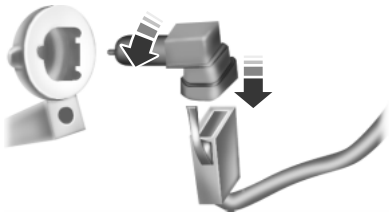

1. Sous le véhicule, tournez l'ensemble faisceau-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'extraire du bloc optique du phare antibrouillard.

2. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des feux de position arrière, feux stop, clignotants et feux de recul

Les ampoules des feux arrière, feux stop, clignotants et feux de recul se trouvent dans la même partie du bloc optique arrière, l'une au-dessous de l'autre. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules.

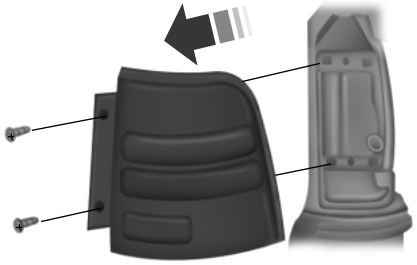

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Ouvrez le hayon pour accéder aux vis du bloc optique.

3. Enlevez les deux vis de fixation du bloc optique.

4. Exercez avec précaution un effet de levier sur le bloc optique et tirez-le directement vers l'extérieur du véhicule pour avoir accès à la douille de l'ampoule. N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.

5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

6. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

7. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

8. Replacez le bloc optique dans le véhicule et fixez-le avec les deux vis.

Remplacement des ampoules des feux arrière auxiliaires

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Ouvrez le hayon et déposez le panneau de garnissage intérieur du hayon.

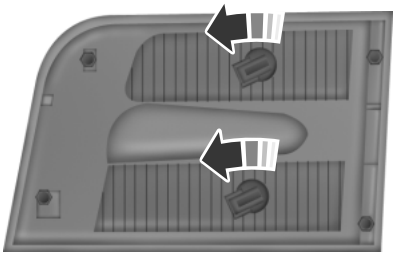

3. Retirez les quatre écrous fixant le bloc optique.

4. Exercez avec précaution un effet de levier sur le bloc optique et tirez-le directement vers l'extérieur du véhicule pour avoir accès à la douille de l'ampoule. N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.

5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

6. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et insérez la nouvelle ampoule.

7. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

8. Installez le bloc optique sur le véhicule et fixez-le avec les quatre écrous.

9. Installez le panneau de garnissage intérieur.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées dans le logement de la plaque d'immatriculation, sur le hayon. Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation :

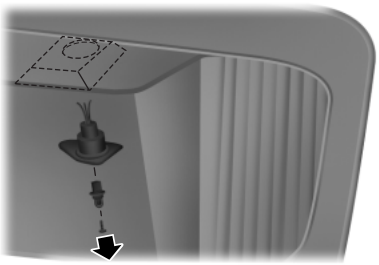

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Enlevez la vis du bloc optique de la plaque d'immatriculation.

3. Tirez le bloc optique vers le bas et tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez la douille du bloc optique.

4. Retirez la vieille ampoule et installez l'ampoule neuve.

5. Installez la douille de l'ampoule dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

6. Installez le bloc optique et immobilisez-le avec la vis de fixation.

Remplacement des ampoules du troisième feu de freinage en hauteur

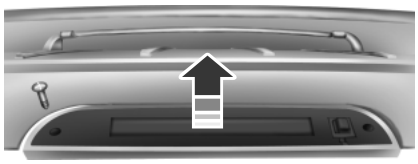

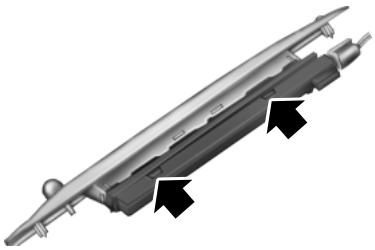

Pour remplacer les ampoules du troisième feu stop :

1. Enlevez les deux vis qui maintiennent le bloc optique en place.

2. Tirez le bloc optique vers l'extérieur sans le tourner.

3. Débranchez le faisceau de câblage.

4. Enfoncez les quatre pattes fixant le bloc optique, une à la fois, et écartez le support d'ampoule noir du phare.

5. Retirez la vieille ampoule et remplacez-la par l'ampoule neuve.

6. Enclenchez le support d'ampoule noir dans le bloc optique.

7. Branchez le faisceau de câblage.

8. Installez le bloc optique et posez les deux vis.

Remplacement des ampoules de lampes d'approche et de clignotant sur rétroviseur

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares (feux de croisement et feux de route)	2	*Consultez votre concessionnaire
Feux de position avant	2	3157K
Clignotants avant	2	3157A (ambre)
Feu latéral avant	2	168A (ambre)
Antibrouillard	2	H11
Lampes de lecture de la première rangée	2	1600XB
Lampes de lecture de la deuxième rangée	1	1600XB
Lampe d'aire de chargement	1	211–2XB
Clignotants, feux arrière et feux de freinage	4	3057K
Feux de recul	2	921
Feux arrière supplémentaires	4	906
Lampes d'approche	2	906
Clignotants sur rétroviseur	2	906 (ambre)
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	168
Troisième feu d'arrêt	5	W5W
Éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil – longerons coulissants	2	A6224PF
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

* Si vous possédez un véhicule équipé de phares avec lampe à décharge à haute intensité, consultez votre concessionnaire autorisé pour leur remplacement.

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15).

Shampooing superfin Motorcraft^{MD} (ZC-3-A)

Linge à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20).

Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A).

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101).

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100).

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A).

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14).

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23).

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93).

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A).

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft^{MD}.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Nota :** Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez-le dès que possible.

Éléments extérieurs chromés

Nota : N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique car ils peuvent rayer les surfaces chromées.

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft[MD].
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft[MD]. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- **Nota :** L'utilisation de produits de nettoyage autres que ceux recommandés peut entraîner des dommages esthétiques importants et permanents.

Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft[MD].
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft^{MD} sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD};

- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Si le balayage des essuie-glaces ne s'effectue pas adéquatement, la présence de substances sur le pare-brise ou sur les balais d'essuie-glace peut provoquer un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD}.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de première qualité au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

Nota : N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants car vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft[MD].
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft[MD]. Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft[MD].
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DES SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Éliminez la poussière et les résidus à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur. Nettoyez les taches fraîches immédiatement. Nettoyez le siège avec un chiffon humecté avec une solution de détergent doux et d'eau au besoin.

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et la lentille du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis utilisez un chiffon sec de coton blanc pour sécher les surfaces nettoyées.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des tâches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft[MD]. Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre, faites ce qui suit :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft[MD]. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD].

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.

- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de réinitialiser les fonctions de mémorisation.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez les niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tous problèmes.

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manoeuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Transmission quatre roues motrices (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne faites pas preuve d'une confiance excessive lorsque vous conduisez un véhicule à 4 roues motrices. En situations de faible adhérence, un véhicule à quatre roues motrices assure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, mais il ne s'arrête pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Un véhicule à transmission à quatre roues motrices (lorsqu'elle est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite selon les conditions. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Boîte de vitesses*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

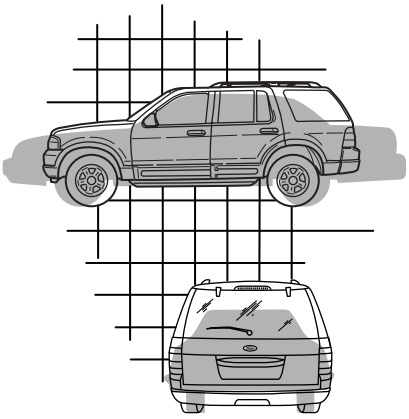

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent présenter des différences importantes. Votre véhicule peut être :

- Plus haut – Pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du soubassement. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manoeuvres du volant;

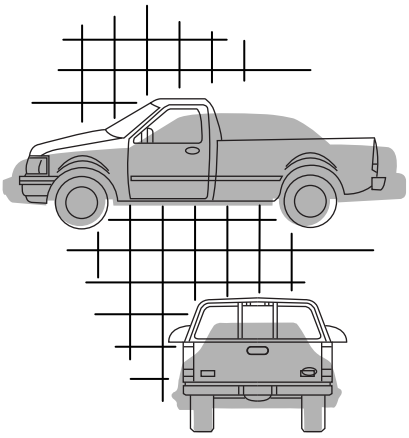

- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

En raison des diverses dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes ont souvent un centre de gravité plus élevé et écart plus grand entre le centre de gravité d'un véhicule chargé et celui d'un véhicule non chargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par l'United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu de classe 150 s'use une fois et demi plus lors d'une course spécifiée par le gouvernement qu'un pneu de classe 100. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement que doivent atteindre tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine n° 139 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A représentent des niveaux plus élevés de rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po^2 (37 lb/po^2 [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po^2 (43 lb/po^2 [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **lb/po^2 :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

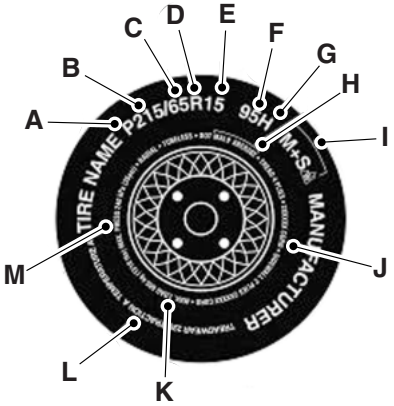

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

H. **Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :** Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, l'inscription comporte quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Mud and Snow (boue et neige), ou
AT : All Terrain (tous terrains), ou
AS : All Season (toutes saisons).

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT »

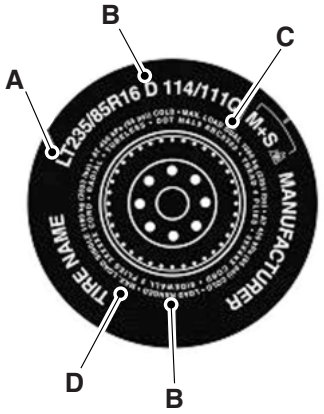

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale en roues jumelées à une pression po/lb2 (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale en roues simples à une pression po/lb2 (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière (total de quatre pneus sur le véhicule).

Renseignements sur les pneus de type « T »

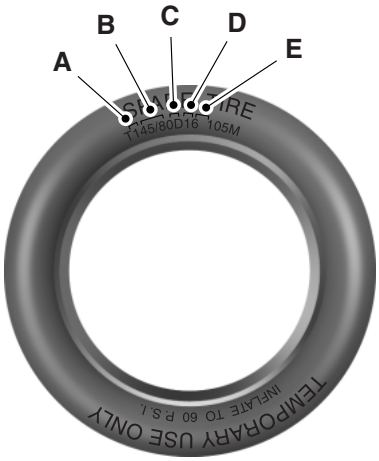

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge dans le chapitre *Chargement du véhicule*.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de crevaison d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou

sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po^2). Pour les roues de secours de dimension normale et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente* section for description) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

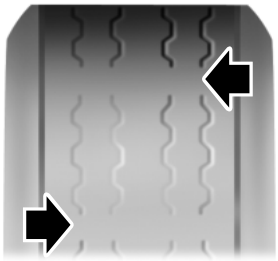

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Vieillissement
Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus. Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, l'inscription comporte quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur l'autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.

Nota : Votre véhicule pourrait être équipé d'un pneu et d'une roue de secours de taille différente. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (conformément au Calendrier d'entretien périodique) produit une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie utile optimale des pneus.

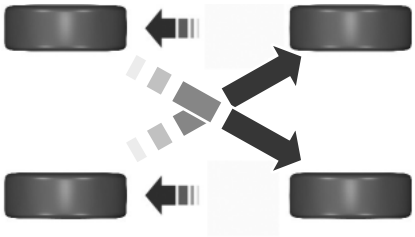

- Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant sur la gauche du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

UTILISATION DES CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- Pour éviter de nuire aux composants de la suspension, n'installez pas des chaînes sur les roues avant.
- Il est déconseillé d'utiliser des chaînes sur les pneus P275/55R20.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.

- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des chaînes sont montées sur les pneus de votre véhicule.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Changement d'un pneu muni du système de surveillance de la pression des pneus

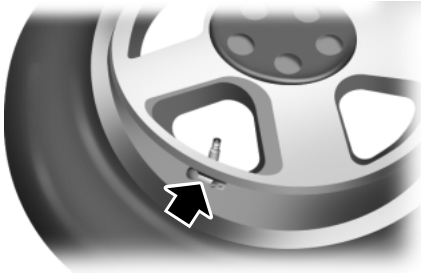

Nota : Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Assurez que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
	Permutation des pneus avec programmation des capteurs	Sur les véhicules où la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Consultez la section *Permutation des pneus* dans ce chapitre.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po^2) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires.) Vérifiez la pression de l'air dans

les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : Le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* ci-dessus dans le chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** ce pneu de secours comporte une étiquette sur la roue indiquant : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (pneu et roue pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- Traction d'une remorque
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)

3. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)
- Le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Si l'une des roues avant est soulevée, la boîte-pont seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position **P** (stationnement).

AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (**P**), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.

AVERTISSEMENT : Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours le cric fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

AVERTISSEMENT : Désactivez les marchepieds à déploiement électrique (selon l'équipement) avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule, car les marchepieds à déploiement électrique se rétractent lorsque les portes sont fermées. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Placez ensuite le levier sélecteur de boîte de vitesses en position de stationnement (**P**), puis arrêtez le moteur.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours et les outils de votre véhicule sont rangés aux endroits suivants :

Élément	Emplacement
Pneu de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Outils de levage	Sous le panneau d'accès situé dans le compartiment du plancher, derrière le siège arrière.

Retrait du cric et des outils

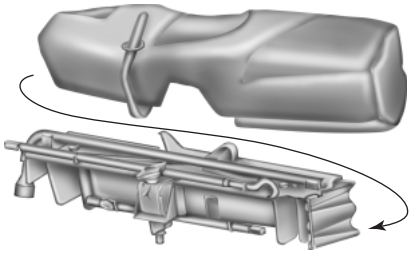

1. Ouvrez le hayon et repérez le panneau d'accès au plancher, derrière le siège de la troisième rangée. Déverrouillez et enlevez le panneau.

2. Retirez les outils et le cric du plateau en tournant l'écrou à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour relâcher la tension sur le plateau du cric. Desserrez la sangle et retirez la pochette du plateau des outils et du cric.

Nota : Notez l'orientation de la pochette en vue du rangement après le remplacement du pneu.

3. Détachez le démonte-roue, la rallonge du cric et le levier de manœuvre du cric du plateau en plastique.

4. Retirez du plateau le cric et la feuille d'instructions.

Retrait de la roue de secours

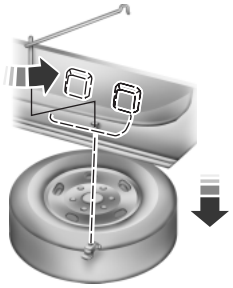

1. Retirez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil du plateau et assemblez ces derniers.

2. Ouvrez le bouchon d'accès au treuil de la roue de secours au fond du compartiment pour le plateau du cric et des outils.

3. Glissez l'outil de rallonge de treuil par le trou d'accès du plancher et engagez-le sur le treuil.

4. Tournez le levier de manœuvre de la roue de secours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit détendu.

5. Installez la fixation à travers le centre de la roue de secours.

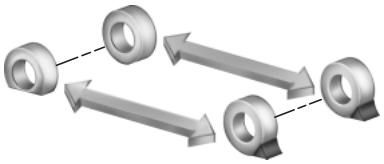

6. Calez les roues (les deux roues avant ou les deux roues arrière) à l'extrémité opposée de la roue qui est changée. Si vous êtes sur une pente, calez les deux roues opposées du côté descendant de la pente.

7. Désactivez la suspension pneumatique (selon l'équipement). Mettez aussi les marchepieds escamotables hors fonction (selon l'équipement) Consultez le chapitre *Aides à la conduite*.

8. Sortez la roue de secours, les outils et le cric de leur rangement.

9. Servez-vous de la pointe du levier de manœuvre du cric pour enlever l'enjoliveur.

10. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

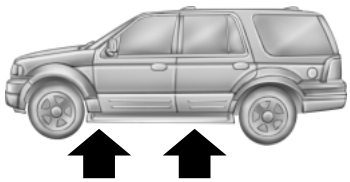

11. Placez le cric selon les flèches d'insertion de cric figurant sur le châssis et tournez le levier de manœuvre du cric ainsi que la rallonge dans le sens des aiguilles d'une montre. **Nota :** utilisez le longeron du cadre de châssis, et NON le bras de suspension, comme point de levage.

12. Lorsque vous montez la roue de secours, soulevez suffisamment le véhicule pour que le pneu quitte le sol d'environ 6 mm (1/4 po).

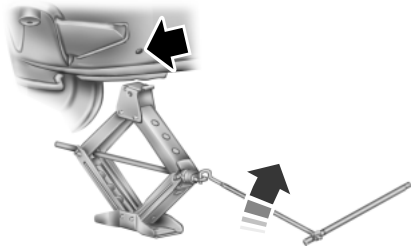

- Avant

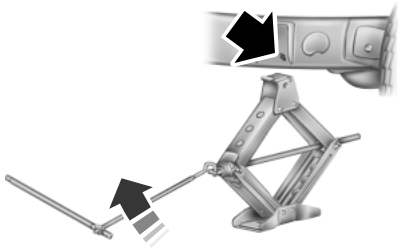

- Arrière

- **Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.**

13. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

14. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur.

15. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

16. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

17. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration, puis remontez l'enjoliveur. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.

18. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

19. Rangez la roue enlevée, le cric et le démonte-roue et les outils. Assurez-vous que la pochette est correctement installée sur le plateau des outils et du cric et que la sangle est bien serrée. Assurez-vous que l'écrou à oreilles est bien serré afin de prévenir les cliquetis durant la conduite.

20. Réactivez la suspension pneumatique.

Rangement du pneu de secours

1. Placez le pneu sur le sol, près de l'arrière du véhicule, le corps de la valve orienté vers le haut.

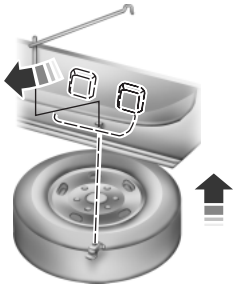

2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Selon l'équipement de votre véhicule, vous devrez peut-être enlever le cache central de la roue avant d'installer la fixation à travers le centre de la roue. Pour enlever le cache central, utilisez l'outil du cric pour le déloger à partir de l'intérieur de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.

3. Assemblez le levier de manœuvre du cric et l'outil de rallonge de treuil (tel qu'illustré). Insérez l'outil de rallonge dans le trou de visite situé derrière le siège de la troisième rangée et engagez le treuil.

4. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position rangée sous le véhicule. La clé devient de plus en plus difficile à tourner et le treuil « cliquette » ou « patine » lorsque la roue atteint sa position de serrage maximal. Le mécanisme du treuil émet un déclic lorsque la roue de secours est correctement rangée.

5. Démontez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil et remettez-les en place dans le plateau.

6. Réinstallez correctement la pochette sur le plateau des outils et du cric et assurez-vous que la sangle est bien serrée.

7. Remettez l'obturateur en caoutchouc sur le trou de visite.

8. Remettez le plateau en place dans le véhicule et serrez fermement en tournant l'écrou à oreilles dans le sens des aiguilles d'une montre.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 milles) après toute perturbation de la roue (permutation, crevaison, démontage, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M14 x 2,0	150	200
*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

Nota : Vérifiez l'avant-trou et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace de corrosion visible ou de particules détachées.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V8 5,4 L
Cylindrée (po^3)	330
Carburant	Indice d'octane de 87 ou (E-85) minimum
Ordre d'allumage	1-3-7-2-6-5-4-8
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,05 +/– 0,05 mm (0,039–0,043 po)
Taux de compression	9.8:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

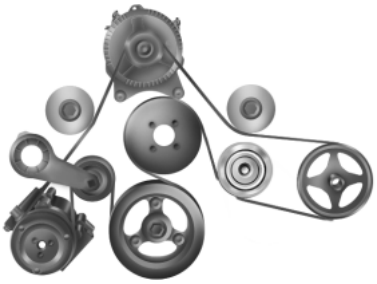

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft[MD]	PM-1-C/ WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Charnières, loquets, supports de gâche et rotors, glissières de sièges, charnière et ressort de trappe de carburant	—	Graisse multiusage (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou équivalent/ ESB-M1C93-B
Barillets de serrure	—	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft[MD] pour serrures	XL-1/ Aucune

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de série sans chauffage arrière auxiliaire)[1]	15,5 L (16,4 pintes US)	Antigel ou liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft[MD]	•VC-3DIL-B (États-Unis) •CVC-3DIL-B (Canada)/ WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de service dur avec groupe de remorquage, sans chauffage arrière auxiliaire)[1]	16 L (16,9 pintes US)		
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de série avec chauffage arrière auxiliaire)[1]	18 L (19 pintes US)		
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de service dur avec groupe de remorquage, avec chauffage arrière auxiliaire)[1]	18,5 L (19,5 pintes US)		

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile moteur[2,3]	6,6 L (7 pintes US)	•Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® •Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® (États-Unis) •Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® •Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® (Canada)	•XO-5W20-QSP (États-Unis) •XO-5W20-QFS (États-Unis) •CXO-5W20–LSP12 (Canada) •CXO-5W20-LFS12 (Canada)/ WSS-M2C945-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80)[4,5]	12,4 L (13,1 pintes US)	Motorcraft® Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON® LV	XT-10-QLV/ MERCON® LV
Liquide de direction assistée	Ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir.	Motorcraft® Boîte de vitesses automatique MERCON® V	XT-5-QM/ MERCON® V

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile pour pont avant (4x4)	1,7 L (3,5 pintes US)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft[MD] SAE 80W-90	XY-80W90-QL/ WSP-M2C197-A
Liquide de pont arrière – Différentiel classique (Pont de 9,75 po)[6]	2,1 L (4,5 chopines US)	Huile synthétique Motorcraft[MD] SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL/ WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (4X4 ESOF)	1,5 à 1,7 L (1,6 à 1,8 pintes US)	Huile pour boîte de transfert Motorcraft[MD]	XL-12/ ESP-M2C166-H
Huile pour boîte de transfert (sélection automatique)	1,4 L (1,5 pintes US)	Motorcraft® Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON® LV	XT-10-QLV/ MERCON® LV
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® (États-Unis) Lave-glace de haute qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada)/ WSB-M8B16-A2/- -
Réservoir de carburant (de série)	106 litres (28 gallons US)	—	—

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Réservoir de carburant (Navigator L)	126,8 L (33,5 gallons US)	—	—

[1]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[2]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C945-A, SAE 5W-20 de Ford et l'étiquette doit afficher l'homologation de l'API.

[3]Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des gains en économie de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur. L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur, un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.

[4]Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir.

[5]Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Pour connaître les intervalles de vérification et de vidange, consultez le *Calendrier d'entretien périodique.* L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

[6]Le pont arrière de votre véhicule a été rempli avec une huile synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange n'est requise que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été immergé dans l'eau. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT®

Composant	Moteur V8 5,4 L
Filtre à air	FA-1883
Batterie	BXT-65-650 ou BXT-65-750 (selon l'équipement)
Filtre à huile	FL-820-S
Bougies	[1]
Filtre de siège (selon l'équipement)	FS-104
Balais d'essuie-glace	WW-2201-PF WW-1601-PF (arrière)

[1]Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Nota : Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft[MD] ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

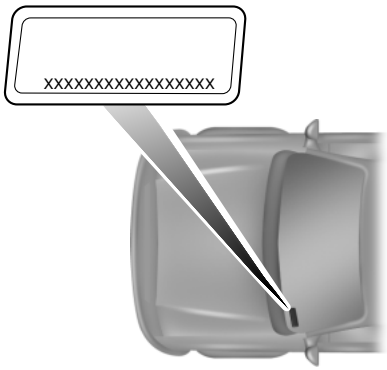

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

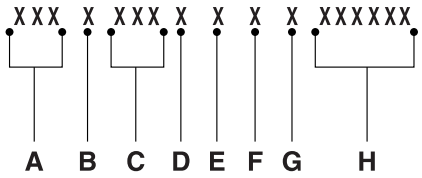

A. Identification de constructeur mondial

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement.

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.

D. Type de moteur

E. Chiffre de contrôle

F. Année-modèle

G. Usine de montage

H. Numéro d'ordre de production.

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

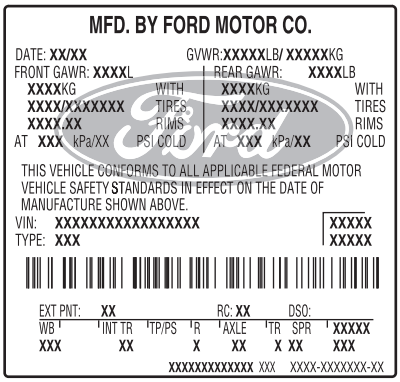

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité sera apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

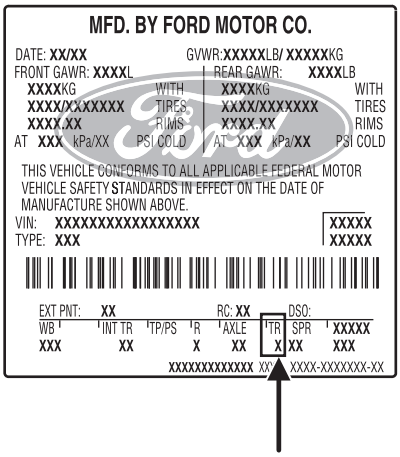

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

Désignation	Code
Boîte automatique à six rapports (6R80)	6

ACCESSOIRES

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : **Accessories.Lincoln.com** (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Lincoln sont disponibles auprès de votre concessionnaire Lincoln local ou Lincoln Canada. Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Lincoln, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon le premier terme atteint); ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Garnitures de capot chromées
- Déflecteurs
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Tapis
- Enjoliveurs de seuil de porte illuminés

Style de vie

- Tente de camping pour VUS*
- Divertissement de siège arrière*
- Galeries et porte-bagages*
- Accessoires de remorquage
- Organisation et gestion du chargement

Tranquillité d'esprit

- Système de démarrage à distance
- Systèmes de sécurité du véhicule
- Capteurs d'avertissement montés sur le pare-chocs avant*
- Antivols de jantes
- Bouchon verrouillable pour circuit d'alimentation sans bouchon

*Les accessoires sous licence Lincoln sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Lincoln sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Lincoln ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent défavorablement affecter également l'exécution d'autres circuits électriques dans le véhicule.

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (É.-U. SEULEMENT)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d’entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare –Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu’on ne discute généralement avec le client que de ce qui n’est pas couvert!

ExtraCare –113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare –84 composants couverts.

PowertrainCare –29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford et Lincoln du Canada et des É.-U. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **Des techniciens formés en usine.**
- **Pièces homologuées par Ford utilisées lors de chaque réparation couverte.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l’atelier jusqu’au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d’expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert,** ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d’un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l’assistance en cas de panne d’essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l’hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l’assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d’urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d’oeuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d’entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l’entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d’entretien Premium qui couvre les éléments **dont l’usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n’avez plus à vous soucier du prix de l’entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l’entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d’une **usure normale** :

- **Balais d’essuie-glaces**
- **Bougies d’allumage (sauf en Californie)**
- **Disque d’embrayage**
- **Plaquettes et garnitures de freins**
- **Amortisseurs**
- **Courroies et flexibles**

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd’hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu’à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d’une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Protégez-vous en souscrivant au programme d’entretien prolongé (PEP) Ford pour ne pas subir de hausse des frais de réparation de votre véhicule.

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Ford au 1 800 367 3377, et n’oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêt, qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme PEP Ford tout en échelonnant vos paiements. La préautorisation ne nécessite aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir votre nom, votre adresse, votre ville, votre province et votre code postal à l’adresse :

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068–9933

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d’entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d’entretien prolongé Ford est le seul contrat d’entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d’entretien et d’usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d’assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d’entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d’esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants. L’entretien en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln peut être effectué chez tout concessionnaire autorisé Lincoln.

Nota : Les réparations effectuées à l’extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous suivez attentivement le calendrier d'entretien, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien inadéquat. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus des services d'entretien exécutés sur votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule ont été établis en fonction d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts de propriété du véhicule.

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées sont conformes aux normes décrites dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*. Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d'origine

Les concessionnaires gardent en stock des pièces de rechange de marque Ford et Motorcraft^{MD} ainsi que des pièces remises à neuf homologuées par Ford. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Si vous n'utilisez pas des pièces homologuées par Ford, elles pourraient ne pas être conformes aux normes de Ford et, selon la pièce, elle pourrait ne pas être conforme aux normes d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : Les horaires prolongés ou les ateliers de réparation de carrosserie et de peinture ne sont pas offerts par tous les concessionnaires. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car ces pièces sont conçues pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans ce guide du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Les produits chimiques ou les additifs supplémentaires non approuvés par Ford Motor Company ne sont pas recommandés pour l'entretien régulier. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées chaque mois ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.
Orifices de drainage des portes et de la carrosserie obstrués. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Échappement	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages

Inspection multipoint	
Fonctionnement des lampes extérieures	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplissez au besoin	L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Pare-poussière du demi-arbre	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

*Frein, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique, direction assistée (selon l'équipement) et liquide de lave-glace

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification vous fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

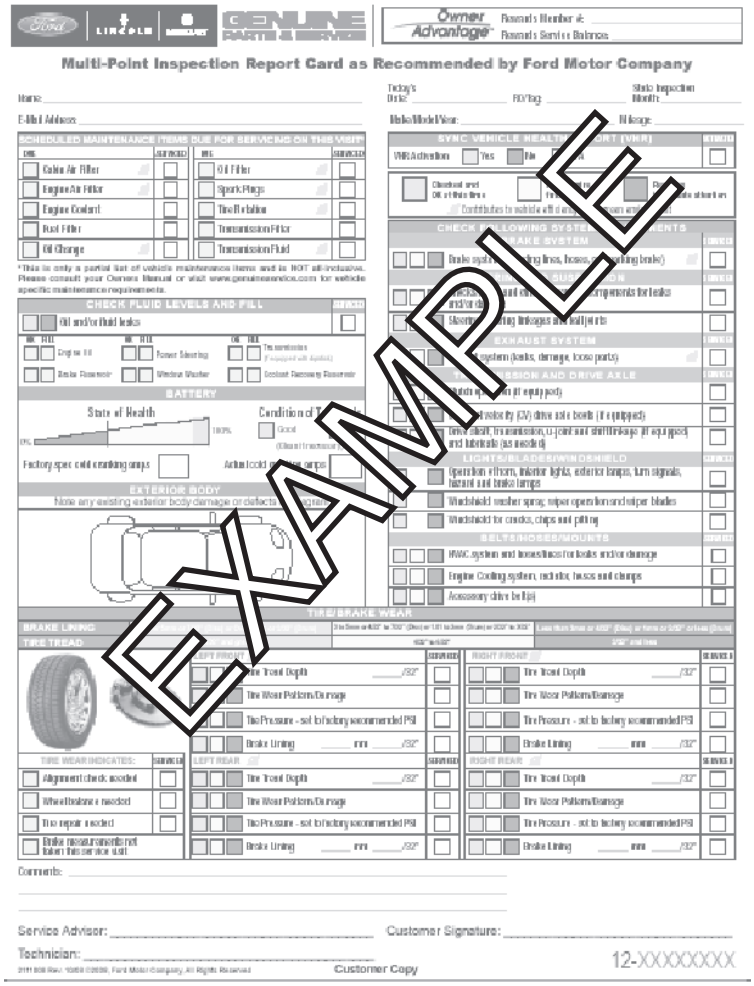

Owner Advantage™ Rewards Member #: Rewards Service Balance:

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name: Today's Date: RO/Tag: State Inspection Month:

E-Mail Address: Make/Model/Year: Mileage:

SCHEDULED MAINTENANCE ITEMS DUE FOR SERVICING ON THIS VISIT

DUE	SERVICED	DUE	SERVICED
Cabin Air Filter		Oil Filter	
Engine Air Filter		Spark Plugs	
Engine Coolant		Tire Rotation	
Fuel Filter		Transmission Filter	
Oil Change		Transmission Fluid	

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owner Manual or visit www.genuineservice.com for vehicle specific maintenance requirements.

CHECK FLUID LEVELS AND FILL — SERVICED

Oil and/or fluid leaks

DUE	FILL	DUE	FILL	DUE	FILL
Engine Oil		Power Steering		Transmission (if equipped with dipstick)	
Brake Reservoir		Window Washer		Coolant Recovery Reservoir	

BATTERY

State of Health — 0% — 100%

Condition of Battery: Good (Battery Tested)

Factory spec cold cranking amps: Actual cold cranking amps:

EXTERIOR BODY

Note any existing exterior body damage or defects

SYNC VEHICLE HEALTH REPORT — SERVICED

VHR Activation: Yes No

Checked and Oil and fluid levels — Tire pressures — Battery — Contributes to vehicle efficiency — Clean exterior

CHECK THE FOLLOWING SYSTEMS AND COMPONENTS

BRAKE SYSTEM — SERVICED

Brake system (brake lines, hoses, and parking brake)

SUSPENSION — SERVICED

Suspension components and/or components for leaks

Steering linkages and ball joints

EXHAUST SYSTEM — SERVICED

Exhaust system (leaks, damage, loose parts)

TRANSMISSION AND DRIVE AXLE — SERVICED

Transmission (if equipped)

Constant velocity (CV) drive axle boots (if equipped)

Transaxle, transmission, u-joint and shift linkage (if equipped) and lubricate (as needed)

LIGHTS/BLADES/WINDSHIELD — SERVICED

Operation of horn, interior lights, exterior lamps, turn signals, hazard and brake lamps

Windshield washer spray, wiper operation and wiper blades

Windshield for cracks, chips and pitting

BELTS/HOSES/MOUNTS — SERVICED

HVAC system and hoses/lines for leaks and/or damage

Engine Cooling system, radiator, hoses and clamps

Accessory drive belt(s)

TIRE/BRAKE WEAR

BRAKE LINING: Tire Brand and 4/32" to 7/32" (Brand or 101 to 3mm) Shoes or 2/32" to 3/32" Brand Pads or 2/32" (Brand or 2mm) or less (Brand)

TIRE TREAD: 4/32" and 5/32" 2/32" and less

LEFT FRONT	SERVICED	RIGHT FRONT	SERVICED
Tire Tread Depth ____/32"		Tire Tread Depth ____/32"	
Tire Wear Pattern/Damage		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire Pressure - set to factory recommended PSI		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake Lining ____ mm ____/32"		Brake Lining ____ mm ____/32"	

TIRE WEAR INDICATES:	SERVICED
Alignment check needed	
Wheel balance needed	
Tire repair needed	
Brake measurements not taken this service visit	

LEFT REAR	SERVICED	RIGHT REAR	SERVICED
Tire Tread Depth ____/32"		Tire Tread Depth ____/32"	
Tire Wear Pattern/Damage		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire Pressure - set to factory recommended PSI		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake Lining ____ mm ____/32"		Brake Lining ____ mm ____/32"	

Comments:

Service Advisor: Customer Signature:

Technician:

2011 908 Rev. 10/09 ©2009, Ford Motor Company. All Rights Reserved

Customer Copy

12-XXXXXXXX

EXAMPLE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

La section qui suit porte sur l'entretien périodique normal. La présentation est faite selon des kilométrages (millages) spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Entretien périodique normal	
Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou 6 mois (selon la première éventualité)	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
Tous les 24 000 km (15 000 mi) ou 12 mois (selon la première éventualité)	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
	Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
	Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Interventions d'entretien supplémentaires	
Tous les 48 280,32 km (48 000 km)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (chauffant/rafraîchissant) (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 156 911,04 km (156 000 km)	Remplacez les bougies.
Tous les 168 981,12 km (168 000 km)	Changez le liquide de refroidissement du moteur.*
	Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.**
Tous les 241 401,60 km (240 000 km)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Remplacez le lubrifiant du pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 kilomètres (100 000 mi).

*Remplacement initial aux 6 ans ou 168 000 km (105 000 mi), puis tous les 3 ans ou 72 000 km (45 000 mi)

**Si elles ne sont pas remplacées, inspectez-les tous les 24 000 km (15 000 mi).

Journal du calendrier d'entretien

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan, s'ils sont équipés de graisseurs.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous *Exceptions*.
Tous les 8 046,72 km (8 000 km)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan, s'ils sont équipés de graisseurs.
Tous les 96 560,64 km (96 000 km)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Fonctionnement prolongé au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive (par ex. : véhicule de livraison, taxi, véhicule de police ou véhicule de location)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 046,72 km (8 000 km)	Vérifiez le circuit de freinage.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Lubrifiez les joints à rotule des bras de suspension et de la direction s'ils sont munis de graisseurs.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
Tous les 96 560,64 km (96 000 km)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 046,72 km (8 000 km)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan, s'ils sont équipés de graisseurs.
Tous les 96 560,64 km (96 000 km)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 046,72 km (8 000 km)	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 96 560,64 km (96 000 km)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

EXCEPTIONS

Entretien normal des ponts : Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements).

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/location : Vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie : Si le véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air CARB (California Air Resources Board) a spécifié que l'absence de remplacement du filtre à carburant à ce stade n'annule pas la garantie des dispositifs antipollution ni ne limite la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds : Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de catégorie SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).
Si les huiles de catégorie « SM » ou « SN » de l'API ne sont pas disponibles, alors l'intervalle des vidanges d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur : L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Première vidange	Six ans ou 168 981,12 km (168 000 km) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Chaque trois ans ou 72 420,48 km (72 000 km)

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

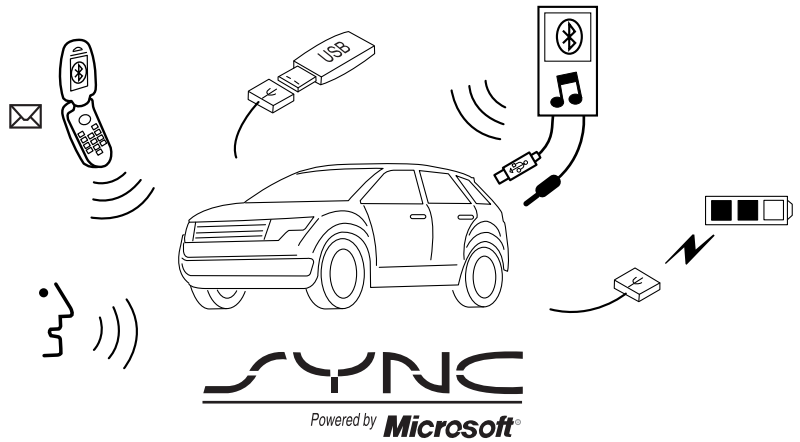

Le système SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- d'effectuer et de recevoir des appels;
- d'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif;
- d'utiliser la fonction Assistance 911®, d'exécuter le bilan du véhicule et d'utiliser les services du système SYNC (services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) (selon l'équipement);
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink™ (le cas échéant);
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen des commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger un appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

GÉNÉRALITÉS

Assurez-vous de consulter le guide de l'utilisateur de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Support

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

Du lundi au samedi, de 08:30 à 20 h, HNE

Aux États-Unis, appelez le : 1–888–270–1055

Au Canada, appelez le : 1–800–565–3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte client SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte client SYNC?

- Il est nécessaire pour activer le bilan du véhicule et pour consulter les rapports en ligne.
- Il est nécessaire pour activer les services SYNC sur abonnement et pour personnaliser vos points enregistrés et vos favoris.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque vous utilisez le système SYNC, respectez les consignes suivantes :

- N'utilisez aucun lecteur dont les cordons d'alimentation ou les câbles sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles de manière à ce que personne ne risque de poser les pieds dessus. Assurez-vous qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, car vous risqueriez de les endommager. Consultez le guide d'utilisateur de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à

l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus d'information sur les renseignements privés, consultez les sections traitant du service Assistance 911® (selon l'équipement), du bilan du véhicule (selon l'équipement), de la circulation, des directions et de l'information (selon l'équipement).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation.

Démarrage d'une session de reconnaissance vocale

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; une tonalité retentit et le message « Listening » (écoute) s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

Dites :	Si vous souhaitez :
« Téléphone »	Passer des appels.
« USB »	Accéder à l'appareil relié au port USB.
« Système audio Bluetooth »	Utiliser la musique en continu de votre téléphone.
« Entrée de ligne »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Annuler »	Annuler l'action sollicitée.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« Paramètres de la voix »	Régler le niveau de l'interaction et de la rétroaction vocales.
« Vehicle Health Report »	Exécutez un rapport d'état du véhicule.*[*]
« Services »	Accédez au portail des services du système SYNC.[*]
« Mobile apps »	Accédez aux applications mobiles.[*]
« Aide »	Obtenez une liste audible des commandes vocales disponibles dans le mode actuel.

[*]Selon l'équipement, É.-U. seulement

Interaction et rétroaction du système

Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; à l'invite, dites « Paramètres de la voix », puis énoncez une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Mode interactif standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Mode interactif avancé »	Fournit moins d'interaction audible et plus d'invites par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. (Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? ») Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

« Invites de confirmation activées »
« Invites de confirmation désactivées »

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée des listes de candidats en fonction de votre commande vocale. Lorsqu'il est activé, le système vous offrira jusqu'à quatre possibilités et vous demandera de préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à la maison. » Ou « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay, dites 2 après la tonalité pour jouer Jeanne Tremblay. »

« Listes des candidats du téléphone activées »
« Listes des candidats du téléphone désactivées »
« Listes des candidats du support activées »
« Listes des candidats du support désactivées »

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Listening » (écoute) s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

UTILISATION DE SYNCH AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial du téléphone

Nota : Le système SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 2 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement (**P**).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Le jumelage de votre téléphone avec le système SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de faire et de recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche de téléphone; lorsque l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun téléphone n'est jumelé, appuyez sur la touche OK.
2. Lorsque le message Ajouter un appareil BT s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
3. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
4. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
5. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio.
6. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

Nota : Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement (**P**).

1. Appuyez sur la touche de téléphone et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système soit sélectionnée.

2. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Ajouter un appareil BT soit sélectionnée, puis appuyez sur la touche OK.
4. Lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK.
5. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
6. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
7. Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites « Téléphone ». Énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> »[1]
« Appeler <nom> sur le cellulair / mobile »[1]
« Appeler <nom> À un autre [numéro] »[1]
« Répertoire <nom> [numéro] du domicile »[2]
« Répertoire <nom> sur le cellulair / mobile »[2]
« Historique des appels sortants »[2]
« Répertoire <nom> Autre [numéro] »[2]
« Historique des appels manqués »[2]
« Menu »[2,3]
« Joindre »
« Appeler <nom> à son domicile »[1]
« Appeler <nom> au travail » OU « Appeler <nom> au bureau »[1]
« Composer »[1,4]

« TÉLÉPHONE »
« Répertoire <nom> »[2]
« Répertoire <nom> [du numéro] du travail » OU « Répertoire <nom> [du numéro] du bureau »[2]
« Historique des appels entrants »[2]
« Connexions »[2]
« Aller à la section confidentialité »
« En attente »

[1]Il n'est pas nécessaire de dire d'abord « Téléphone » avec ces commandes.

[2]Ces commandes ne sont disponibles que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen du système Bluetooth est terminé.

[3]Consultez le tableau « MENU » ci-dessous.

[4]Consultez le tableau « COMPOSER » ci-dessous.

« MENU »
« Connexions (du téléphone) »[*]
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) désactivée »[*]
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) activée »[*]
« (Définir les) paramètres de sonnerie (du téléphone) »[*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 1 (du téléphone) »[*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 2 (du téléphone) »[*]
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 3 (du téléphone) »[*]
« Paramètres de la sonnerie (du téléphone) désactivés »[*]
« Pile »
« Nom du téléphone »
« Signal »
« Boîte de réception des messages texte »

[*]*Les mots entre les parenthèses ( ) sont optionnels et ne sont pas nécessaires pour que le système interprète la commande.

Commandes de répertoire : lorsque vous demandez au système SYNC® d'accéder à un nom, un numéro, etc. dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur la touche de téléphone et dites « Appeler » pour passer l'appel au contact.

« COMPOSER »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un), etc.
« 700 (sept cent) » (sept cent)
« 800 (huit cent) » (huit cent)
« 900 (neuf cent) » (neuf cent)
« # » « / » Touche dièse
« <number> 0–9 »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les chiffres entrés)
« Supprimer » (supprime un chiffre)
« Plus »
« Étoile »

Nota : pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.

Passer un appel

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer », puis le numéro souhaité.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer » ou appuyez sur la touche fléchée gauche. Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer » ou maintenez la touche fléchée gauche enfoncée.

Pour mettre fin à l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez faire ce qui suit :

- Répondre à l'appel en appuyant sur la touche de téléphone.
- Rejeter l'appel en maintenant la touche de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel en cours

Pendant un appel en cours, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles telles que la mise en attente d'un appel, la liaison d'appels en cours, etc. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Pour y accéder :
1. Appuyez sur la touche MENU pendant un appel en cours.
2. Lorsque l'option Menu appel actif est sélectionnée, appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche discrétion activée?	Mettre l'appel en sourdine.
Mode confidentialité	Faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Appuyez sur la touche OK lorsque « Confidentialité act./désact. » s'affiche. (L'écran affiche Mode confidentialité et le système transfère votre appel.)
Appel attente	Mettre un appel en cours en attente. Appuyez sur la touche OK lorsque « Mettre l'appel en attente ? » s'affiche. Pour répondre à un autre appel en même temps, appuyez sur la touche de téléphone.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Combiner appels	Joindre deux appels distincts. 1. Appuyez sur la touche de téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option « Combiner appels » s'affiche, puis appuyez sur la touche OK. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Combiner appels? s'affiche. **Nota :** le système SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique.
Entrée sons	Entrer des « tonalités », telles que des numéros pour les mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro souhaité s'affiche à l'écran, puis appuyez sur la touche OK; une tonalité retentit pour confirmer la sélection. Répétez l'étape au besoin.
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Historique des appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.
Retour	Quitter le menu courant.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu du téléphone du système SYNC vous permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages textes ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées telles que le service Assistance 911®, le Bilan du véhicule et les services du système SYNC.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Recomposition téléphonique	Recomposer le dernier numéro appelé (s'il est disponible). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette fonction, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Historique des appels[1]	Vous permet d'accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou tout appel manqué avec votre téléphone relié au système. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner. 2. Faites défiler les sélections pour choisir parmi les options Historique des appels entrants, Historique des appels sortants ou Historique des appels manqués. Appuyez sur la touche OK pour procéder à votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone pour appeler la sélection souhaitée. **Nota :** Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire ou votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
Répertoire[1,2]	Vous permet d'accéder à votre répertoire téléphonique téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et accéder à l'option. Si votre répertoire contient moins de 255 entrées, elles apparaissent par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques. 2. Faites défiler les sélections jusqu'au contact voulu, puis appuyez sur la touche OK. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de téléphone.
Msg texte[1]	Envoyer, télécharger et supprimer les messages textes.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres du téléphone[1]	Afficher l'état de votre téléphone, configurer une sonnerie, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement votre téléphone cellulaire entre autres.
SYNC Services[3]	Accéder au portail des services du système SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.
Assistance 911[4]	Permettre au système de placer un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident (si la fonction est utilisée correctement).
Bilan du véhicule[3]	Exécuter et recevoir un rapport de diagnostic du véhicule.
Mobile Apps[3]	Interagir avec les applications mobiles compatibles avec le système SYNC[MD] sur votre téléphone intelligent.
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter menu du téléphone	Quitter le menu de téléphone en appuyant sur la touche OK.

[1]Cette fonction est asservie à la téléphonie.

[2]Cette fonction est asservie à la téléphonie et à la vitesse.

[3]Selon l'équipement, É.-U. seulement

[4]Selon l'équipement, É.-U. et Canada seulement

Messagerie texte

Nota : Cette fonction est asservie à la téléphonie.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction est asservie à la téléphonie. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : L'envoi d'un message texte est une fonction asservie à la vitesse et ne peut être effectué que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message. Vous avez le choix entre ces options :

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, attendez l'invite, puis dites « Lecture des messages » pour permettre la lecture du message par le système SYNC.
2. Appuyez sur la touche OK pour recevoir et ouvrir le message texte ou ne prenez aucune action et le message est transféré à votre boîte de réception de messages textes. Appuyez sur la touche OK de nouveau et le système SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de faire suivre le message.
3. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections pour choisir entre les options suivantes :
   - Répondre au message texte : appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
   - Transférer le message texte : Appuyez sur la touche OK pour transférer le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi sélectionner l'option Entrer le numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

La messagerie texte est une fonction asservie à la téléphonie. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Msg texte s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Envoyer message texte? – Cette option vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Télécharger les messages non lus – Cette option vous permet de télécharger les messages non lus (seulement) dans le système SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que le téléchargement des messages est en cours. Lorsque le téléchargement est terminé, le système SYNC vous fera passer à votre boîte de réception.

Supprimer tous les messages? : cette option vous permet de supprimer les messages texte actuels du système SYNC (et non pas de votre téléphone). Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message pour indiquer que tous les messages textes ont été supprimés et le système SYNC retourne au menu de messages textes.
Nota : le système SYNC ne télécharge pas automatiquement tous vos messages texte non lus lors de chaque cycle d'allumage (comme il le fait pour l'historique des appels et le répertoire si la fonction de téléchargement automatique est activée).

Retour Cette option vous permet de quitter le menu actuel lorsque vous appuyez sur la touche OK.

Si vous sélectionnez **Envoyer message texte?** :

1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas en charge cette fonction, le message « Non pris en charge » s'affiche à l'écran et le système SYNC retourne au menu principal.
2. Faites défiler les options de messages du tableau suivant pour effectuer votre sélection.
3. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Il est maintenant nécessaire que le système connaisse le destinataire du message.

4. Faites défiler les entrées du Répertoire ou de l'Historique des appels. Vous pouvez également sélectionner l'option Entrer le numéro pour entrer verbalement un numéro voulu.
5. Appuyez sur la touche OK pour entrer le menu voulu, puis faites défiler les options pour sélectionner le contact spécifique.
6. Appuyez sur la touche OK lorsque le contact s'affiche à l'écran, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection lorsque le système vous demande si vous souhaitez envoyer le message. Chaque message texte est envoyé accompagné de la signature suivante : « Ce message a été transmis depuis mon véhicule *<Ford ou Lincoln>* ».

Options de messages textes prédéfinis
Je ne peux pas parler
Appelle-moi
Je te rappelle
On se retrouve dans 10 minutes
On se retrouve dans 20 minutes
Oui
Non
Pourquoi?
Merci
Où es–tu?
J'ai besoin de plus d'indications
Je t'aime
Trop drôle
J'ai hâte de te voir
Je suis dans un embouteillage

Accès aux paramètres de votre téléphone

Ces fonctions sont asservies à la téléphonie. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.

3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
État du téléphone	Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour afficher l'information. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
Sonnerie	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner. **Nota :** si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.
Message de notification	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options Message de notification activé ou Message de notificat. désactivé. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Modifier répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par ex., ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options :
	Ajouter des contacts : appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le(s) contact(s) voulu(s) sur votre téléphone. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.
	Supprimer le répertoire : Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC retourne au menu Paramètres du téléphone.
	Télécharger le répertoire : appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement s'affiche.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Téléchargement automatique	Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner. Lorsque le message Activer le charg. automatique? s'affiche, appuyez sur la touche OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone particulier est relié au système SYNC. **Nota :** La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et de la quantité d'entrées à télécharger. **Nota :** Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.
Retour	Quitter le menu en cours.

Paramètres du système

Paramètres système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options de menu.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone comme téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil BT*	Consultez *Utilisation du système SYNC avec votre téléphone* préalablement dans ce chapitre concernant les instructions de jumelage.
Connecter l'appareil BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement jumelés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur la touche OK pour relier le téléphone. **Nota :** Un seul appareil peut être relié à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Régler le téléphone primaire	Définir un téléphone jumelé précédemment comme votre téléphone principal. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer. **Nota :** Le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste accompagné d'un astérisque (*).
Désactiver Bluetooth?	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. **Nota :** La désactivation du système Bluetooth entraîne la mise hors tension de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.
Supprimer l'appareil	Supprimer un téléphone jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les téléphones préalablement jumelés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur OK pour sélectionner.
Retour	Quitter le menu en cours.

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres tels que les invites, les langues, les valeurs par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Obtenir de l'aide du système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées ou de demandes spécifiques. Pour activer ou désactiver les invites : 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.
Langues	Choisir entre les options English, Español et Français. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites du système SYNC à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres par défaut	Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils jumelés). 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Restaurer paramètres? s'affiche à l'écran. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.
Réinit. générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés), et revenir aux paramètres par défaut établis en usine. Appuyez sur OK pour sélectionner. L'écran affiche un message pour indiquer que la réinitialisation est terminée et le système SYNC retourne au menu Avancé.
Installer	Installer les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour faire votre sélection. Appuyez sur OK pour confirmer.
Information système	Accéder au numéro Auto Version ainsi qu'au numéro FPN. Appuyez sur OK pour sélectionner.
Profil d'accès MAP	Il s'agit d'un élément Bluetooth qui peut contribuer davantage à l'échange de messages textes pour votre téléphone.
Retour	Quitter le menu en cours.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : ces fonctions ne sont activées que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement) : Cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911® : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Rapport d'état du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement) : Cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.
- SYNC AppLink™ : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

Assistance 911®

AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans cette section pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre s'applique à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus de renseignements sur la fonction Assistance 911, visitez le site www.syncmaroute.ca.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911

Faites ce qui suit :
1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Assistance 911 soit sélectionnée.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection, puis accédez au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre les sélections Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur OK lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message Assistance activée ou Assistance désactivée s'affiche à l'écran pour confirmer la sélection.

Les sélections Désactiver comprennent : désactivation avec rappel et Désactivation sans rappel. La sélection Désactivation avec rappel fournit un rappel d'affichage et vocal à la connexion du téléphone, au démarrage de véhicule. La sélection Désactivation sans rappel fournit un rappel d'affichage seulement, sans un rappel vocal, à la connexion du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant ».

Si l'appel n'est pas annulé et que l'appel est passé, le préposé du service d'urgence entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport d'état du véhicule

AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le rapport d'état du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : La fonction de Bilan du véhicule doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au rapport d'état sur votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez de nouveau l'*Avis de confidentialité du rapport d'état sur le véhicule*.

Nota : Pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport d'état du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un Bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- Information de diagnostic sur le véhicule
- Entretien périodique
- Les rappels ouverts et les actions de l'assistance technique;
- Articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire agréé

Vous pouvez exécuter un rapport (après que le véhicule a roulé au moins 60 secondes) en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale, puis en disant « Rapport d'état du véhicule » ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, suivez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option État du véhicule, puis appuyez sur OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

Options du rapport d'état du véhicule	
Préférences de l'utilisateur : Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection et accéder au menu. Faites défiler les options suivantes :	**Rapports automatiques :** Appuyez sur OK et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option Activer pour recevoir une invite automatique du système SYNC d'exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. **Nota :** vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage auxquels vous souhaitez recevoir une invite.
	Intervalles en kilométrage (millage) : Appuyez sur OK. Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi).
	Retour : Appuyez sur OK pour quitter le menu.

Options du rapport d'état du véhicule	
Exécuter le rapport?	Appuyez sur OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un rapport d'état des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les évaluera conjointement avec les données relatives aux intervalles d'entretien, les rappels ouverts et les autres actions de l'assistance technique, ainsi que les pièces qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par votre concessionnaire agréé.

Avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule

Lorsque vous exécutez un rapport d'état du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour vers le rapport d'état sur le véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca, Modalités du Bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour plus de renseignements.

Services SYNC : Circulation, directions et information

Nota : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez *Utilisation du système SYNC avec votre téléphone* les instructions sur le jumelage.

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour plus de renseignements, consultez les Modalités des services SYNC sur le site www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les Modalités, n'activez pas ou n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières compréhensives pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran de navigation

1. Appuyez sur le bouton Téléphone.
2. Sélectionnez l'onglet Applications SYNC.
3. Sélectionnez la touche Services SYNC pour vous connecter aux Services SYNC.

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directives d'accès » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise ou type d'entreprise les plus proches de votre emplacement, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucun emplacement correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.
2. Suivez les messages-guides vocaux pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement actuel du véhicule est téléchargé et un itinéraire programmé selon les conditions actuelles de la circulation est calculé et retransmis à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.
3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC TDI) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports), attendez la tonalité et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC AppLink™

Nota : Pour accéder à AppLink, votre téléphone intelligent doit être jumelé et relié au système SYNC.

Nota : Les utilisateurs du iPhone® doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé pour verrouiller votre iPhone[MD] après avoir lancé une application.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFord Touch® ou MyLincoln Touch™.

Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder au menu du téléphone, effectuez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur la touche Téléphone.
2. Naviguez jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur OK.
3. Naviguez jusqu'à l'application voulue et appuyez sur OK.
4. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNCH.
5. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.

1. Appuyez sur la touche AUX pour accéder au menu SYNC.
2. Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu Média SYNC.
3. Naviguez jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur OK.
4. Naviguez jusqu'à l'application voulue et appuyez sur OK.
5. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNCH.
6. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.syncmaroute.ca.

Pour accéder à l'aide de l'écran de navigation (selon l'équipement)

1. Appuyez sur la touche Téléphone.
2. Appuyez sur l'onglet Applications SYNC.
3. Appuyez sur Applications mobiles.
4. Sélectionnez l'application pour la démarrer.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale.
2. À l'invite, dites « Applications mobiles ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et énoncer des commandes propres à l'application, comme « Play Station Quickmix ». Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen du menu source du système ou des commandes vocales. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artistes, albums, etc.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen du port USB

Nota : si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur, assurez-vous que l'appareil est sous tension.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB ».
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.

3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Sélectionner la source s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les sélections pour choisir l'option USB, puis appuyez sur la touche OK.
5. En fonction du nombre de fichiers de média numérique contenus dans l'appareil connecté, le message Indexation peut s'afficher à l'écran de la radio. Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au Menu de lecture.
6. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les sélections suivantes :
   - Lire tout
   - Artistes
   - Albums
   - Genres
   - Sélections
   - Pistes
   - Expl. USB
   - Musique similaire
   - Retour

Lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran, appuyez sur la touche OK pour créer votre sélection de musique voulue.

Quel morceau est lu?

À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de commande vocale et demandez au système, « Quel morceau est lu? ». Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours de lecture.

Commandes vocales relatives aux médias

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « USB » et énoncez une des commandes suivantes :

« **USB** »
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire l'album <nom> »[1,3]

« USB »
« Lire tout »
« Lire l'artiste <nom> »[1,3]
« Lire le genre <nom> »[1,3]
« Lire le dossier suivant »[2]
« Lire la piste suivante »
« Lire la sélection <nom> »[1,3]
« Lire le dossier précédent »[2]
« Lire la piste précédente »
« Jouer chanson <nom> »[1]
« Lire la piste <nom> »[1,3]
« Préciser l'album <nom> »[1,3]
« Préciser l'artiste <nom> »[1,3]
« Préciser la chanson <nom> »[1]
« Préciser la piste <nom> »[1,3]
« Relecture désactivée »
« Relecture [Activée] »
« Rechercher l'album <nom> »[1,3]
« Rechercher l'artiste <nom> »[1,3]
« Rechercher le genre <nom> »[1,3]
« Rechercher la chanson <nom> »[1]
« Rechercher la piste <nom>»[1,3]
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture aléatoire [Activée] »
« Musique similaire »
« Quel morceau est lu? »

[1]« <nom> » est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes, etc.

[2] Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'en mode dossier.

[3] Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'à la fin du processus d'indexation.

Guide de commandes vocales	
« **Lecture automatique** »	Activez cette fonction pour écouter la musique qui a déjà été indexée dans un ordre aléatoire durant le processus d'indexation. Désactivez cette fonction pour empêcher le système d'effectuer la lecture de votre musique tant que tous les médias n'ont pas été indexés. Les durées d'indexation varient d'un appareil à l'autre et aussi en regard du nombre de chansons à indexer.
« **Rechercher ou lire le genre** »	Le système cherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence la lecture du type de musique choisi. Vous pouvez uniquement effectuer la lecture de genres de musique présents dans les étiquettes de métadonnées GENRE de votre lecteur multimédia numérique.
« **Musique similaire** »	Le système compile une liste d'écoute et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB en utilisant l'information des métadonnées indexée.
« **Rechercher ou lire l'artiste, la piste ou l'album** »	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.
« **Préciser** »	Cette fonction vous permet de définir plus précisément votre commande précédente. Par exemple, si vous avez demandé de rechercher et d'effectuer la lecture de toute la musique d'un certain artiste, vous pouvez ensuite dire « Préciser l'album » et choisir un album particulier dans la liste affichée. Si vous sélectionnez l'option Lire, le système effectue seulement la lecture de musique de cet album particulier.

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale, puis à l'invite, dites « Bluetooth » et énoncez une des commandes vocales suivantes :

« AUDIO BLUETOOTH »
« Connexions (du téléphone) (au support) (Bluetooth) »
« Pause »
« Lire »
« Lire la piste suivante »
« Lire la piste précédente »

Fonctions du menu source

Le menu source vous permet de sélectionner la source de média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.) et également d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Menu de lecture	Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, listes d'écoute, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui vous permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge par votre lecteur. Consultez Menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Sélectionner la source	**USB SYNC :** Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez également brancher des appareils pour les recharger (si cette fonction est prise en charge par votre appareil). Lorsque la connexion est établie, le système effectue l'indexation de tous les fichiers multimédias lisibles. (Le temps requis pour terminer l'indexation dépend de la taille du contenu média étant indexé). Si la fonction de Lecture automatique est activée, vous pouvez accéder de façon aléatoire aux fichiers de médias au fur et à mesure de leur indexation. Si la fonction est désactivée, les fichiers multimédias indexés ne seront pas disponibles avant la fin du processus d'indexation. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne et vous avise lorsque la taille maximale d'indexation de fichier est atteinte.
	Audio Bluetooth : Cette fonction est asservie à la téléphonie et vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur les touches RECHERCHE AUTOMATIQUE pour accéder à la piste précédente ou suivante.
	Entrée de ligne SYNC : Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule. **Nota :** Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction d'entrée de ligne. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres de la source	Sélectionner la fonction de lecture aléatoire ou de répétition de votre musique en plus de définir les paramètres de la lecture automatique. Une fois que ces fonctions sont activées, elles restent activées jusqu'à ce qu'elles soient désactivées. Appuyez sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE pour effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante. **Nota :** Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'usage des deux ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections suivantes :
	Lecture aléatoire activée : Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. **Nota :** Pour effectuer la lecture aléatoire de toutes les pistes multimédias, vous devez sélectionner l'option Lire tout dans le Menu de lecture, puis sélectionner l'option Aléatoire.
	Relecture : Appuyez sur la touche OK pour répéter un morceau.
	Lecture automatique : Appuyez sur la touche OK pour écouter la musique qui a déjà été indexée dans un ordre aléatoire durant le processus d'indexation.
Applications mobiles	Interagir avec les applications mobiles compatibles du système SYNC[MD] sur votre téléphone intelligent. Pour plus de renseignements, consultez la section *SYNC® AppLink™* ci-dessus dans ce chapitre.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres système	Accéder aux listes du menu Appareil BT (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système). **Nota :** Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez Paramètres système .
Quitter le Menu support	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu source.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché dans le port USB et qu'il est mis sous tension.
2. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Menu de lecture, puis appuyez sur la touche OK.

S'il n'y a aucun fichier multimédia accessible, l'affichage indique qu'il n'y a pas de média. Si des fichiers multimédia sont présents, faites défiler les options suivantes et effectuez votre sélection :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Lire tout	Effectuer la lecture de tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de votre lecteur en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. Appuyez sur OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient davantage, ils sont classés par catégorie alphabétique. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Vous pouvez sélectionner l'option Ts artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'artiste voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur la touche OK pour accéder au menu de l'album et sélectionnez parmi la lecture de tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'album voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK.
Genres	Trier les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC établit une liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au genre voulu et appuyez sur la touche OK.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (en format tel que ASX, .M3U, .WPL, .MTP). Le système établit une liste de vos listes d'écoute par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 listes d'écoute, elles sont organisées par catégories alphabétiques. Appuyez sur OK pour sélectionner. Faites défiler ensuite les options jusqu'à la liste d'écoute voulue, puis appuyez sur la touche OK.
Pistes	Effectuer la recherche et la lecture d'une piste particulière indexée. Le système SYNC établit une liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques. Appuyez sur OK pour sélectionner. Puis faites défiler les options jusqu'à la piste voulue et appuyez sur la touche OK.
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. Appuyez sur OK pour sélectionner. Puis faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Musique similaire	Effectuer la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Appuyez sur OK pour sélectionner. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Les étiquettes de métadonnées doivent être remplies pour que cette fonction puisse inclure chaque piste. **Nota :** Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture ou musique similaire si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en « mode de mémoire de grande capacité » sur votre lecteur, les pistes sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, menu de lecture et musique similaire. Les pistes inconnues sont placées dans une étiquette de métadonnées vierge.
Retour	Quitter le menu en cours.

Paramètres du système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les valeurs par défaut, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Options du menu Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer les appareils, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche AUX puis sur MENU pour accéder au Menu source.

2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche.
4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil BT*	Jumeler des appareils supplémentaires au système. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives dans le guide d'utilisateur de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche à l'écran. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connecter l'appareil BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
Désactiver Bluetooth?	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. La désactivation de l'appareil Bluetooth entraîne le débranchement de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Supprimer l'appareil	Supprimer un appareil multimédia jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les appareils préalablement jumelés. Appuyez sur OK pour sélectionner.
Retour	Quitter le menu en cours.

*Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

Options du menu Avancé

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres du système tels que les invites, les langues, l'exécution d'une réinitialisation générale ainsi que le retour aux paramètres par défaut établis en usine.

1. Appuyez sur AUX, puis sur MENU pour accéder au Menu source.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis sélectionnez la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Avancé s'affiche.
4. Appuyez sur la touche OK, puis faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	Être guidé par le système SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC retourne au menu Avancé.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Langues	Choisir entre English, Français et Español. Les écrans et les invites s'affichent dans la langue sélectionnée. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Lorsque la mise à jour est terminée, le système SYNC revient au menu Avancé.
Paramètres par défaut	Retourner aux paramètres par défaut établis en usine. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils jumelés). 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Restaurer paramètres? s'affiche à l'écran. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.
Réinit. générale	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils jumelés) et revenir aux paramètres par défaut établis en usine.
Application	Télécharger de nouvelles applications logicielles (si elles sont disponibles) et charger ensuite les applications voulues au moyen du port USB. Consultez le site Web pour obtenir plus de renseignements.
Retour	Quitter le menu en cours.

DÉPANNAGE

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Bruit ambiant excessif pendant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone.	• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone.	• Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. • Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil. • Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au système SYNC.	• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone.	• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau. • Vérifiez les paramètres de sécurité et de « toujours accepter automatiquement les invites » relatifs à la connexion Bluetooth du système SYNC sur votre téléphone. • Mettez à jour le micrologiciel du logiciel de votre appareil. • Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • Anomalie possible du téléphone.	• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. • Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau. • Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. • Assurez-vous que le câble USB est inséré correctement dans l'appareil et dans le port USB du véhicule. • Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le système SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU • L'appareil n'est pas relié.	Assurez-vous que l'appareil est relié au système SYNC et que vous appuyez sur la touche de lecture sur votre appareil.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	• Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre, OU • Le fichier pourrait être corrompu, OU • La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient empêcher la lecture.	• Assurez-vous que toutes les données du morceau sont complètes. • Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
J'ai reçu un message texte que la fonction de rapport d'état du véhicule n'est pas activée.	• Votre compte peut ne pas être activé sur le site Web, OU • Vous pouvez avoir indiqué un NIV erroné (numéro d'identification du véhicule).	• Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez indiquer un concessionnaire préféré. Si le compte comporte déjà un concessionnaire préféré, sélectionnez un autre concessionnaire et fermez la session. Ouvrez de nouveau une session et revenez à votre concessionnaire préféré d'origine en modifiant encore une fois les renseignements, puis récupérez le rapport.

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Il m'est impossible de soumettre un rapport.	• Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone, OU • Puissance du signal insuffisante, OU • Votre téléphone peut ne pas être activé sur le site Web.	• Mettez à jour le numéro de votre téléphone mobile dans votre compte sur le site Web. • Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil *Bluetooth* est réglé au niveau de volume élevé. • Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le jumelage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	• Le téléphone utilisé n'est pas activé, OU • La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	• Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. • Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. • Assurez-vous que le téléphone actuellement relié est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.	• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	• Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. • N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans la garniture de pavillon juste au-dessus du pare-brise.
Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU • Le système peut ne pas lire le nom de la même façon que vous l'énoncez.	• Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. • Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince et Revolution ou de Prince et New Power Generation. • Assurez-vous d'énoncer le titre au complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ». • Si les morceaux sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Lire L-O-L-A ». • N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre car le système ne les reconnaît pas.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU • Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU • Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux, OU • Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	• Consultez les commandes vocales relatives au téléphone au début de la section traitant du téléphone. • Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». • Le système fonctionne mieux si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». • N'utilisez pas des caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. • Si les contacts sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ».

COMMANDES DE NAVIGATION

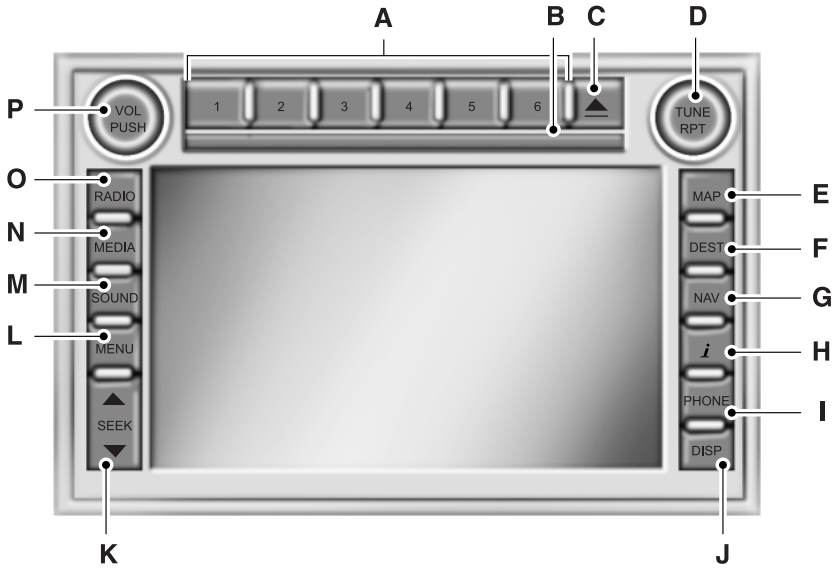

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Lorsque le système entre en fonction, l'écran est divisé en deux sections :

- **Barres d'état :** Il s'agit des parties supérieure et inférieure de l'écran qui affiche l'horloge ou la date ainsi que des renseignements utiles, selon le mode en fonction.

- **Affichage :** L'écran tactile change selon le fonctionnement du système actuel. Des touches propres à l'écran affiché apparaissent dans cette zone pour permettre à l'utilisateur de faire des choix.

Nota : Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

A. **Touches de présélection :** En mode radio et en mode radio satellite, appuyez sur cette touche pour accéder à vos stations ou vos chaînes présélectionnées.
Pour enregistrer une station ou une chaîne, syntonisez la station ou la chaîne désirée, puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée. Le son est interrompu momentanément et revient à la normale une fois que la touche a été programmée.

B. **Fente de CD/DVD :** Insérez un CD ou un DVD, côté imprimé vers le haut.

C. **Éjection :** Éjectez un CD ou DVD du système.

D. **TUNE/RPT (recherche manuelle) :**
- En mode radio ou radio satellite, tournez ce bouton pour avancer par incréments individuels et monter ou descendre la bande de fréquences jusqu'à la station voulue.
- En mode MP3, tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant.
- En mode navigation, entendez le dernier message-guide de navigation énoncé.

E. **MAP (carte) :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder à la carte de navigation.
- Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte est actif pour recentrer la carte à la position actuelle du véhicule. Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte et un itinéraire sont actifs pour accéder aux différentes vues de guidage de la carte.

F. **DEST (destination) :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu d'entrée de destination.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu d'entrée de destination de navigation est actif pour afficher des techniques d'entrée de destination supplémentaires.

G. **NAV (navigation) :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de navigation.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu de navigation est actif pour afficher les onglets du menu de navigation.

H. **I (Information) :** Accédez aux fonctions comme Où suis-je ?, SIRIUS® Travel Link™, le calendrier, l'information de système et l'aide.

I. **PHONE (téléphone) :** Accédez au menu du téléphone de SYNC.

J. **DISP (affichage) :** Sélectionnez un mode d'affichage : Activé, Barre d'état seulement et Désactivé.

K. **SEEK (recherche automatique) :**
- En mode radio et en mode radio satellite, appuyez sur les touches fléchées pour trouver les stations ou les chaînes précédentes ou suivantes disponibles dans la catégorie ou le genre choisi.
- En mode CD/DVD, appuyez sur les touches fléchées pour choisir la piste ou le chapitre précédent ou suivant.

L. **MENU :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu système.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu système est actif pour faire défiler les onglets du menu : Affichage, Horloge, Paramètres des commentaires, Paramètres du système et mode valet.

M. **SOUND (son) :**
- Accédez au menu des réglages du son.
- Appuyez sur la touche pendant que le menu du son est actif pour faire défiler les onglets Graves/Aigus, Équilibre (avant-arrière et gauche-droit), Volume asservi à la vitesse, Traitement du signal numérique (DSP) et Visualiseur.

N. **MEDIA (média) :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu des médias.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu des médias est actif pour voir les sources disponibles de CD/DVD, le juke-box et le périphérique de l'utilisateur.

O. **RADIO :**
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu radio.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu radio est actif pour faire défiler les sources radio disponibles : AM, FM1, FM2, SAT1, SAT2 et SAT3 (radio satellite).

P. **VOL/PUSH (marche-arrêt et commande de volume) :** Régler le volume en tournant la touche. Maintenez cette touche enfoncée pour activer ou désactiver le système.
Nota : Si un itinéraire est actif lorsque le système de navigation est mis hors fonction, l'itinéraire reprend lorsque le système est remis en fonction.

MODE D'AFFICHAGE

Vous pouvez choisir d'allumer ou d'éteindre votre écran de navigation et aussi d'afficher les barres d'état au haut et au bas de l'écran. Appuyez sur DISP pour voir les options.

Commandes vocales en mode affichage

Les commandes vocales suivantes sont disponibles en mode affichage. Si vous ne vous trouvez pas en mode d'affichage, appuyez sur la commande de reconnaissance vocale sur le volant de direction. Après l'invite, dites « Mode d'affichage », puis l'une des commandes suivantes.

Commandes vocales en mode affichage
« Activer affichage »
« Désactiver affichage »
« Barre d'état »
« Plus lumineux »
« Plus sombre »
« Jour »
« Nuit »
« Auto »
« aide »

BARRES D'ÉTAT

La barre d'état supérieure montre le mode actuel, la température extérieure, les icônes de temps et d'affichage si vous avez activé Bluetooth ou les autres options.

La barre d'état inférieure montre l'icône d'Accueil et peut également montrer l'Artiste et le Titre du CD en cours de lecture, l'Artiste et le Titre pour le juke-box et la radio.

Personnalisation de votre écran d'accueil

Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Appuyez sur le pictogramme de domicile pour accéder à l'écran d'accueil. Vous pouvez :

- Sauvegarder ou afficher des photos
- Afficher vos paramètres audio actuels
- Afficher le visualiseur audio

Vous pouvez partager l'écran en deux ou trois sections différentes ou vous pouvez opter pour un seul affichage principal.

- Le côté gauche de l'écran affiche une photo téléchargée ou l'écran de la carte.
- Le côté droit peut aussi afficher une photo téléchargée. La zone supérieure droite n'affichera que les paramètres audio actuels. Le panneau inférieur droit affiche le visualiseur du véhicule.

Chargement de photos

Nota : Le système n'est pas compatible avec les disques gravés en mode d'écriture par paquets.

Nota : Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent.

Votre système vous permet d'enregistrer et d'afficher jusqu'à 32 photos. L'affichage de photos a les limitations suivantes :

- Le volume du fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- L'extension du fichier doit être JPE, JPG ou JPEG.
- Le chemin d'accès doit compter 255 caractères ou moins.
- Jusqu'à 256 fichiers ou dossiers peuvent être affichés dans un dossier.
- Le CD ou le DVD doit être de format ISO 9660, le format UDF n'est pas compatible.

Pour charger des photos, faites ce qui suit :

1. Touchez le côté gauche de l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez Ajouter. Lorsque l'avis de non-responsabilité s'affiche en indiquant la confirmation des formats de photos compatibles, appuyez sur OK.
3. Insérez un CD-ROM contenant vos photos.
4. Appuyez sur OK. La liste des photos s'affiche dans la moitié droite de l'écran.
5. Sélectionnez Ajouter ou Ajouter tout. Les photos sont maintenant enregistrées sur le disque dur.

Modification et suppression de photos

Pour éditer des photos, allez à l'écran d'accueil, puis faites ce qui suit :
1. Touchez la photo affichée à l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez la touche Modifier.
3. Réglez la photo en effectuant un zoom avant ou arrière, en vous déplaçant vers la droite ou la gauche, vers le haut ou en bas et en effectuant des rotations vers la gauche ou la droite.

Nota : Appuyez sur la touche de réinitialisation pour retourner à l'image initiale.

Pour supprimer une photo, choisissez la touche Supprimer.

Pour supprimer toutes les photos :
1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Sélectionnez l'onglet Paramètres du système à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche Afficher pour supprimer les éléments emmagasinés.
4. Sélectionnez des photos enregistrées.

Utilisation des touches à effleurement du système

Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement :

- N'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci.
- Utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez pas sur le centre du graphique, vous pourriez activer ou désactiver une touche à proximité.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne selon la touche d'un doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous utilisez les touches lorsque vous portez des gants.
- Le métal ainsi que d'autres matériaux conducteurs doivent être tenus éloignés de la surface de l'écran tactile pour éviter les interférences électroniques (par exemple, l'activation de commandes).

Nettoyage de l'écran tactile

Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et propre comme un chiffon qui sert à nettoyer les verres de lunettes. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent également s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (par exemple en cours d'écoute, réussie, échouée, interrompue temporairement ou essayer de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment.	
« audio »	« Radio »
« CD »	« SYNC* »
« Disque »	« Didacticiel »
« Afficher mode »	« Profil utilisateur »
« DVD »	« Video CD »
« Jukebox »	« Paramètres de la voix »
« Entrée de ligne »	« aide »
« Navigation »	

*Selon l'équipement.

Pour accéder à une liste de toutes les commandes vocales disponibles, appuyez sur le bouton I. Sélectionnez l'onglet d'Aide à l'écran tactile, puis l'onglet des Commandes vocales, et choisissez la catégorie voulue.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

Paramètres vocaux

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de candidats et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

Mode interactif : Le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.

Invites de confirmation : Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses relatives à votre demande sont disponibles. Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

FONCTIONS DU MENU SYSTÈME

Votre système est doté de plusieurs fonctions de menu qui vous permettent notamment de régler la luminosité de l'écran tactile, de régler l'heure et le choix de la langue, de régler la réponse du système et les paramètres du système. Vous pouvez accéder à ces options en appuyant sur bouton MENU.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Affichage	**Luminosité** : Cette fonction vous permet de régler la luminosité de l'écran en touchant + ou -.
	Contraste : Cette fonction vous permet de régler le contraste d'écran en touchant + ou -.
	Mode jour/nuit : Cette fonction vous permet de choisir le mode de Jour, le mode de Nuit ou de faire passer le système automatiquement à une autre fonction en sélectionnant le mode Auto.
	Couleur de jour : Cette fonction vous permet de choisir une couleur pâle ou foncée pour l'éclairage de l'écran de jour. **Nota :** Lorsque les phares sont allumés et que la lumière ambiante est intense, le système demeure en mode de jour, même si le mode de nuit est sélectionné.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Horloge	**Affichage de l'horloge** : Cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver l'horloge. **Nota :** Si votre véhicule est équipé d'une horloge analogique intégrée au tableau de bord, vous pouvez régler l'heure sur cet écran mais il est possible qu'elle ne s'affiche pas dans la barre d'état.
	Format : Cette fonction vous permet d'alterner entre l'affichage d'horloge 12 heures ou 24 heures.
	Mise à jour automatique du fuseau horaire : Si cette fonction est activée, le système règlera automatiquement l'heure lorsque vous passez dans un nouveau fuseau horaire. **Nota :** Le système ne met pas automatiquement l'heure avancée en vigueur.
	Réinitialisation des réglages par défaut : vous permet de restaurer les valeurs par défaut du système.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Rétroaction	**Tonalité d'écran tactile** : Cette fonction vous permet de déterminer quand le système doit émettre un signal sonore : Toutes les touches (chaque fois qu'une touche du système est touchée), Écran tactile (uniquement lorsque des sélections sont effectuées sur l'écran tactile) ou Désactivé (aucun signal sonore).
	Volume de la voix : Cette fonction vous permet de changer la voix de navigation et le volume de signal sonore en touchant + ou -.
	Nom de chaînes de la radio satellite : Cette fonction vous permet de choisir d'afficher le nom des chaînes radio satellite.
	Mode d'interaction de la reconnaissance vocale : Cette fonction vous permet de personnaliser le niveau d'interaction et de rétroaction du système. Standard est le réglage par défaut et procure le plus d'interaction et de rétroaction relativement à l'utilisation des message-guides. Les paramètres avancés utilisent moins de rétroaction et de messages-guides.
	Confirmation de la reconnaissance vocale : Cette fonction vous permet de choisir le niveau de confirmation de la commande vocale. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande toujours de confirmer ou de vérifier une commande. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande une confirmation moins fréquemment.
	Profil d'utilisateur de reconnaissance vocale : Cette fonction vous permet d'alterner entre les profils d'utilisateur. Entraînez le système à mieux reconnaître votre voix. Deux profils peuvent être créés; consultez *Utilisation de la reconnaissance vocale* plus haut dans ce chapitre.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Paramètres du système	**Langue** : Cette fonction vous permet de choisir entre l'anglais, l'espagnol et le français.
	Unités de mesure : Cette fonction vous permet de choisir entre les mesures anglo-saxonnes et les mesures métriques.
	Disposition du clavier : Cette fonction vous permet de choisir entre un clavier ABC ou QWERTY.
	Supprimer les articles enregistrés : Cette fonction vous permet de supprimer toutes les entrées du carnet d'adresses, les destinations précédentes, les zones à éviter, les photos sauvegardées et les profils de reconnaissance vocale. Effleurez la touche Afficher pour voir quelles entrées ont été sauvegardées.
	Rétablir les paramètres par défaut réglés en usine : Cette fonction vous permet de restaurer les paramètres d'origine réglés en usine.
Mode valet	Verrouillez et déverrouillez le système à l'aide d'un NIP à quatre chiffres. **Nota :** Le NIP peut être réinitialisé en maintenant simultanément les touches de présélection 1 et 5 enfoncées à l'écran d'entrée du NIP. Après environ cinq secondes, le système passe à l'écran du mode valet indiquant que le NIP a été réinitialisé. Une fois le NIP réinitialisé, le système vous permettra d'entrer un nouveau NIP.
Commande vocale	Cette fonction permet au besoin de régler le système automatiquement pour qu'il accepte d'abord les commandes vocales dédiées aux appareils USB ou au système SYNC. Il sera alors inutile de mentionner « USB » ou « Périphérique de l'utilisateur » avant une des commandes de média SYNC.

DIVERTISSEMENT

Votre système vous offre plusieurs options de média. Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Radio AM-FM

Appuyez sur le bouton RADIO.

Pour alterner entre AM et FM1/FM2, touchez l'onglet AM ou FM.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Afficher les options	**Balayage** : Cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations de radio.
	Balayage des stations programmées : Cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations sauvegardées dans les touches de présélection.
	Programmation provisoire des stations : Cette fonction vous permet de mémoriser les 10 stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM et FM.
	Radio HD : Cette fonction vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin, spectaculairement plus clair. Consultez *Renseignements sur le système HD Radio™* dans le chapitre suivant.*
	Diffusion multiple : Cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2 à HD8) sont numériquement diffusées et vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple. Consultez *Renseignements sur le système HD Radio* plus loin dans ce chapitre.**

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Afficher les commandes de présélection	Afficher les stations présélectionnées. Pour enregistrer une station, maintenez enfoncé un des boutons de présélection ou des zones de présélection à l'écran tactile. Le son est mis en sourdine temporairement lors de l'enregistrement de la station, puis il est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.
Réglez PTY/Tout	Sélectionnez une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations.** **Nota :** La chaîne audio balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente.

*États-Unis seulement.

**États-Unis seulement, onglet radio FM1/FM2 seulement.

Commandes audio et commandes vocales radio

Si vous écoutez la chaîne audio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la chaîne stéréo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Audio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« **AUDIO** »		
« CD »	« Entrée de ligne »	« Sirius »
« Disque »	« Désactiver »	« SYNC »
« DVD »	« Activer »	« USB »
« Casque »	« Téléphone »	« Périphérique de l'utilisateur »
« Désactiver casque »	« Radio »	« Video CD »
« Jukebox »	« Lecture des messages »	« Aide »

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« **RADIO** »		
« <530–1710> »	« FM2 »	« Mémoriser préréglage <1–6> »
« <87.7–107.9> »	« FM Préréglage <1–6> »	« Sauvegarde touches de présélection AM <1 à 6> »
« AM »	« Désactiver »	« Sauvegarde touches de présélection FM 1 <1 à 6> »
« AM <530–1710> »	« Activer »	« Sauvegarde touches de présélection FM 2 <1 à 6> »
« AM préréglage <1–6> »	« Préréglage <1–6> »	« Sauvegarde automatique de touches de présélection »
« FM <87.7–107.9> »	« Balayer vers le bas »	« Syntoniser radio syntoniser radio »**
« FM 1 »	« Balayer vers le haut »	« Aide »
« FM1 Préréglage <1–6> »	« Enregistrer »*	

*Si vous avez dit « Enregistrer », consultez le tableau « Enregistrer » suivant.

**Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« **SYNTONISER** »		
« <530–1710> »	« AM préréglage <1–6> »	« FM 2 »
« <87.7–107.9> »	« FM <87.7–107.9> »	« FM Préréglage <1–6> »
« AM »	« FM 1 »	« Préréglage <1–6> »
« AM <530–1710> »	« FM1 Préréglage <1–6> »	« aide »

« SAUVEGARDE »
« Préréglage <1–6> »
« AM préréglage <1–6> »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Programmation provisoire des stations »

Renseignements sur le système HD Radio™ (si cette fonction est disponible)

Nota : Les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie radio HD radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions sous forme analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le www.hdradio.com.

Lorsque cette fonction est activée et que vous êtes syntonisé sur une station qui diffuse la technologie de radio HD, vous pouvez remarquer les indicateurs suivants sur votre écran :

Le logo « HD) » clignote lorsqu'une station numérique est sur le point d'être diffusée et s'affiche en continu lorsque le son numérique est en cours. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques.

Les chiffres qui sont en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction demeure opérationnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
Recherche automatique	Entendre la station de radio audible suivante. Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur Recherche automatique pour parcourir toutes les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de multidiffusion, appuyez sur Recherche automatique pour avancer à la prochaine station suffisamment puissante pour être syntonisée.
Recherche manuelle	Syntoniser par échelons les stations précédentes ou suivantes sur une bande de fréquences. Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur la touche Syntonisation pour avancer parmi les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de diffusion, appuyez pour avancer à la fréquence suivante sur la bande.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Réglez PTY/Tout	Sélectionnez une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations. **Nota :** La chaîne audio balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente.
Diffusion multiple	Cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2 à HD7) sont numériquement diffusées et vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple.
Pour mémoriser une station à diffusion multiple associée à une touche de présélection	Lorsque la chaîne est activée à l'écran, appuyez longuement sur une touche de présélection correspondant à la fente voulue du côté droit de l'écran jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est mis en sourdine temporairement, puis il est rétabli pour indiquer que la station a été mémorisée. Lorsqu'une station mise en mémoire HD2 ou HD3 est rappelée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique. Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception. Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode jusqu'à ce qu'elle puisse rétablir la connexion avec le signal numérique.
Passage en alternance de station	Lors de la diffusion initiale d'une station (sauf les stations à diffusion multiple HD2 à HD7), le système procède d'abord à la diffusion de la station en mode analogique, puis si le récepteur confirme la présence d'une station de radio HD, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du mode de son analogique au mode de son numérique ou vice-versa est désigné comme « passage en alternance ».

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tous problèmes de station trouvés lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données. Consultez le tableau suivant pour les problèmes de station potentiels.

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Mesure corrective**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune. Ceci est un problème d'émission.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance.	Aucune. Problème de réception qui pourrait se résoudre lors de la conduite continue.
Mode de mise en sourdine audio retardé lorsque la touche de présélection de station à diffusion multiple HD2 ou HD3 ou la syntonisation directe est sélectionnée.	La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune. Ceci est un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception.	Aucune. La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Mesure corrective**
Les stations HD2 à HD7 sont introuvables lorsque la touche de Balayage est enfoncé.	Appuyez sur Balayage pour désactiver la recherche de HD2 à HD7.	Aucune. Ceci est normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie du système HD Radio™ est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. U.S. et de brevets étrangers. L'appellation HD Radio™ et les logos HD et HD Radio sont des marques commerciales déposées de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sauraient être tenues pour responsables du contenu transmis au moyen de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales HD Radio

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« RADIO »
« <87,7 - 107,9> HD <1 à 8> »
« FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> »
« Syntoniser »*
« aide »

*Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« SYNTONISER »
« <87,7 - 107,9> HD <1 à 8> »
« FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> »
« Syntoniser HD <1 à 8> »
« aide »

Radio satellite SIRIUS^{MD} (si le mode est activé)

Appuyez sur le bouton RADIO, puis choisissez SAT sur l'écran tactile.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
SAT123	Accédez à trois différents modes de radio satellite (SAT1, SAT2 ou SAT3).
Touche de balayage automatique	Appuyez sur cette touche pour entendre un court extrait de toutes les chaînes de radio satellite du genre actuellement sélectionné.
Balayage des stations programmées	Cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations sauvegardées dans les touches de présélection.
Guide des chaînes	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des chaînes de radio satellite triées par genre, pour sauter ou bloquer certaines chaînes. Sélectionnez le genre désiré et choisissez une chaîne en appuyant sur la touche de nom de la chaîne. Vous pouvez alors choisir de Sauter ou de Bloquer une chaîne particulière. Une chaîne ignorée n'est pas accessible à l'aide du bouton de syntonisation, de balayage ou de recherche automatique. (Pour accéder à la chaîne précédemment sautée, sélectionnez Syntonisation directe et saisissez la fréquence de la chaîne). L'accès à une chaîne bloquée est uniquement possible en entrant dans le Guide des chaînes, puis en saisissant le NIP du système.
Syntonisation directe	Entrer le numéro de chaîne satellite voulue au moyen du clavier de l'écran.
Régler le genre	Vous permet de choisir à partir d'une liste de genres. Une fois qu'un genre a été sélectionné et que vous avez appuyé sur SEEK (recherche automatique), la radio ne sélectionne que des chaînes de ce genre.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Mémo	Cette fonction vous permet d'enregistrer le titre d'une pièce musicale et le nom de l'artiste dans le système. Lorsque la pièce musicale enregistrée est entendue sur une chaîne de radio satellite, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle dans la barre d'état inférieure. Vous pouvez choisir de syntoniser la station ou d'ignorer le message de la fenêtre contextuelle. Lorsque vous vous trouvez à l'écran Mémo, les options suivantes sont disponibles :
	Rafraîchir : Cette fonction vous permet de rafraîchir l'information sur l'artiste et le titre en cours.
	Alerte de pièce musicale : Cette fonction vous permet d'emmagasiner l'information de chanson affichée dans le champ du titre. Lorsque la pièce musicale enregistrée sera lue à l'avenir, un avis visuel et audio sera créé.
	Alerte d'artiste : Cette fonction vous permet d'enregistrer l'information affichée dans le champ de l'artiste. Lorsque la lecture de l'artiste est effectuée à nouveau, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle.
	Alertes Activé ou Désactivé : Cette fonction vous permet de sélectionner les artistes et les titres dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. **Nota :** La radio satellite SIRIUS® ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.
Afficher les commandes de présélection	Affichez des présélections au bas de l'écran.

Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS^{MD}

Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Sirius » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« SIRIUS »	
« Sirius canal <numéro> »	« Balayer vers le haut »
« Sirius <valid canal name> »	« Sirius fermée »
« Préréglage <numéro> »	« Sirius en fonction »
« SAT 1 »	« Enregistrer »*
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« Mémoriser préréglage <1–6> »
« SAT 2 »	« Mémoriser SAT 1 préréglage <1–6> »
« SAT 2 préréglage <numéro> »	« Mémoriser SAT 2 préréglage <1–6> »
« SAT 3 »	« Mémoriser SAT 3 préréglage <1–6> »
« SAT 3 préréglage <numéro> »	« Syntoniser »**
« Balayer vers le bas »	« aide »

*Si vous avez dit « Enregistrer », consultez le tableau « Enregistrer » suivant.

**Si vous avez dit « Syntoniser radio syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio syntoniser radio » suivant.

« ENREGISTRER »
« Préréglage <1–6> <1 à 6> »
« SAT 1 préréglage <1–6> »
« SAT 2 préréglage <1–6> »
« SAT 3 préréglage <1–6> »

« SYNTONISER »	
« Sirius canal <numéro> »	« SAT 2 »
« Sirius <valid canal name> »	« SAT 2 préréglage <numéro> »

« SYNTONISER »	
« Préréglage <numéro> »	« SAT 3 »
« SAT 1 »	« SAT 3 préréglage <numéro> »
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« aide »

Renseignements concernant SIRIUS®

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539–7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite : Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro ESN se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre NSE (numéro de série électronique), appuyez sur le bouton I à l'écran de navigation, puis choisissez l'onglet Information du système.

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	**État**	**Mesure corrective**
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	**État**	**Mesure corrective**
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est actuellement bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Appeler SIRIUS 1–888–539–7474	Le service satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539–7474 pour réactiver ou résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont verrouillées ou sont ignorées.	Déverrouillez ou évitez d'ignorer les chaînes qui utilisent le guide de chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

CD (lecteur de disques compacts)

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet CD à l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, la Liste des pistes et Enregistrer.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
Compression	Activez ou désactivez la fonction de compression. Cette fonction permet de hausse la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume.
Relecture	Écoutez la piste choisie continuellement.
Lecture aléatoire	Jouez les pistes dans un ordre aléatoire.
Liste des pistes	Afficher une liste de pistes.
Enregistrer	Sauvegardez le CD ou les pistes de CD dans le Juke-box pour les écouter ultérieurement.

Commandes vocales du lecteur de CD

Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« CD (lecteur de disques compacts) »		
« Mode dossier »	« Lire le Dossier suivant »	« Répéter fichier »
« Désactiver mode dossier »	« Jouer piste suivante »	« Fonction ″répéter″ morceau désactiver »
« Pause »	« Lire le dossier précédent »	« Rejouer chanson »

« CD (lecteur de disques compacts) »		
« Jouer »[1]	« Jouer piste précédente »	« Lecture aléatoire activée »
« Lire dossier <1–255> »	« Lire la piste <1–512> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire dossier <1–255> piste <1–512> »	« Fonction ″répéter″ morceau activer »	« Aide »

MP3

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet CD à l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, mode Dossier et Liste des dossiers.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
Compression	Activez ou désactivez la fonction de compression. Cette fonction permet de hausse la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume.
Relecture	Écoutez la piste choisie continuellement.
Lecture aléatoire	Jouez les pistes dans un ordre aléatoire.
Mode dossier	Écoutez et recherchez parmi les chansons dans le dossier en cours.
Liste de dossiers	Accédez aux dossiers du disque compact pour les visualiser. Sélectionnez le dossier racine (s'il est disponible), puis n'importe quel autre dossier sur le disque.

DVD

Nota : Votre système ne lit que les disques de format NTSC. Le format PAL n'est pas pris en charge.

Votre système de navigation vous permet de faire la lecture de disques DVD audio et vidéo. Assurez-vous que le véhicule est en position de stationnement (**P**) (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou que le frein de stationnement est serré (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle). Ceci vous permet de regarder et d'entendre le DVD. Si le véhicule se déplace, la vidéo ne joue pas.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Titre	Allez à l'écran principal de titre du disque.
Menu	Allez au menu principal du disque.
Touches de curseur	Naviguez jusqu'aux sélections de menu désirées.
Paramètres	**Paramètres d'affichage vidéo** : Cette fonction vous permet de régler la luminosité et le contraste de l'image. Vous pouvez également revenir aux paramètres par défaut en appuyant sur Réinitialiser les paramètres par défaut.
	Langue audio : Cette fonction vous permet de choisir la langue de lecture de la piste sonore du DVD.
	Affichage des sous-titres : Cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver les sous-titres.
	Langue des sous-titres : Cette fonction vous permet de choisir la langue d'affichage des sous-titres à l'écran.
	Rapport largeur-hauteur : Cette fonction vous permet de choisir un affichage large, plein, normal ou de type cinéma.
	Avis de marqueur d'angle : Cette fonction vous permet de choisir parmi davantage d'angles de vision. Une fois votre choix effectué, confirmez au moyen de la touche ENTRER.
Recherche	Allez à un titre ou à un chapitre spécifique à l'aide du clavier numérique.

Nota : Certains réglages ci-dessus sont asservis au disque et leur disponibilité ou fonctionnement peut varier d'un disque à un autre.

Pendant la lecture du disque, vous pouvez aussi toucher l'écran pour accéder à la télécommande virtuelle qui permet de Déplacer des commandes à l'écran et d'utiliser les touches de curseur Entrée et Retour pour naviguer et effectuer des sélections dans les menus.

Le système de réduction du bruit Dolby[MD] est fabriqué sous licence de Dolby[MD] Laboratories Licensing Corporation. Dolby et le symbole double « D » sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation.

Commandes vocales du lecteur de disque compact

Pendant la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Disque » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« **Disque** »		
« Mode dossier »	« Lire nouvelle section »	« Jouer piste précédente »
« Désactiver mode dossier »	« Lire le Dossier suivant »	« Lire titre <1–99> »
« Menu »	« Lire groupe suivant »	« Lire la piste <1–512> »
« Pause »	« Lire titre suivant »	« Fonction ″répéter″ morceau activer »
« Jouer »[1]	« Jouer piste suivante »	« Fonction ″répéter″ morceau désactiver »

« Disque »		
« Lire section <1–999> »	« Lire section précédente »	« Lecture aléatoire activée »
« Lire dossier <1–255> »	« Lire le dossier précédent »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire dossier <1–255> piste <1–512> »	« Lire groupe précédent »	« Menu titres »
« Lire groupe <1–9> »	« Lire titre précédent »	« Aide »

Commandes vocales du lecteur de DVD

Pendant le visionnement d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « DVD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« DVD »	
« Menu »	« Lire titre suivant »
« Disque menu titres »	« Lire la piste suivante »
« Pause »	« Lire section précédente »
« Jouer »[1]	« Lire titre précédent »
« Lire section <1–999> »	« Lire piste précédente »
« Lire groupe <1–9> »	« Lire titre <1–99> »
« Lire nouvelle section »	« Relecture »
« Lire groupe suivant »	« Relecture désactivée »

Commandes vocales du lecteur de disque compact vidéo

Pendant le visionnement d'un disque compact vidéo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD vidéo » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Commandes vocales du lecteur de disque compact vidéo
« Jouer »[1]
« Pause »
« Lire la Piste suivante »
« Lire piste précédente »
« Lire la piste <1–512> »
« Aide »

Juke-box

Votre système est doté d'un jukebox qui vous permet d'enregistrer les pistes d'un disque compact ou des disques compacts sur le disque dur afin d'en faire la lecture ultérieurement. Le disque dur peut contenir jusqu'à 10 Go* (soit 164 heures et environ 2472 pistes) de musique. Le système comprend une base de données multimédia Gracenote® vous permettant d'afficher le titre de la chanson, le titre de l'album et la couverture de l'album. Après avoir enregistré la musique sur le disque dur, vous pouvez accéder à votre musique par pistes, artistes, albums et genres spécifiques pour en faire la lecture. Vous pouvez même choisir de créer vos propres listes de lecture.

***Nota :** 1 Go équivaut à un milliard d'octets (1 000 000 000 o).

Enregistrement de la musique sur votre Juke-box

Pour enregistrer de la musique dans votre jukebox :
1. Insérez un CD, puis sélectionnez Enregistrer sur l'écran tactile.
2. Sélectionnez les pistes individuelles ou appuyez sur Sélectionner tout pour enregistrer le disque compact en entier. **Nota :** le système sauvegarde automatiquement toutes les pistes si aucune piste en particulier n'a été sélectionnée.
3. Appuyez sur Enregistrement.

Le progrès s'afficheront au bas de l'écran.

Nota : si vous n'écoutez pas activement le disque enregistré, le taux d'enregistrement est beaucoup plus élevé (parfois seulement cinq minutes).

Accès à la musique sur votre Juke-box

Une fois que vous avez enregistré la musique dans votre Jukebox, il existe plusieurs façons de faire la lecture de votre musique préférée.

1. Appuyez sur le bouton MÉDIA du panneau du système de navigation.
2. Sélectionnez l'onglet Juke-box sur l'écran tactile. Les options suivantes sont offertes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Touche de balayage automatique	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
Relecture	Écoutez la piste choisie continuellement.
Lecture aléatoire	Jouez les pistes dans un ordre aléatoire.
Musicothèque	Accédez à toute votre musique enregistrée. Vous pouvez afficher ou faire la lecture de tout le matériel de plusieurs façons :
	Écouter toutes les pistes : Cette fonction vous permet de faire la lecture de toutes les pistes enregistrées dans le juke-box.
	Liste de lecture : Cette fonction vous permet de jouer votre propre liste de lecture.
	Lire le genre : Cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un genre spécifique.
	Lire l'artiste : Cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un artiste spécifique.
	Lire l'album : Cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un album spécifique.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Options	**Modifier les listes de lecture** : Cette fonction vous permet de modifier vos listes de lecture.
	Modifier la musicothèque : Cette fonction vous permet de modifier le contenu de votre musicothèque.
	Mise à jour de l'information sur l'album depuis la base de données du disque compact : Cette fonction vous permet de mettre à jour l'information sur l'album depuis la base de données Gracenote® si le logiciel a récemment été mis à jour.
	Infos disque dur (HDD) : Cette fonction vous permet d'accéder à l'information sur le disque dur comme l'espace utilisé ou libre et la capacité totale.
	Information sur la base de données du disque compact : Cette fonction vous permet d'accéder à l'information de la base de données du disque compact.

Création d'une liste de lecture

Appuyez sur le bouton MÉDIA et choisissez l'onglet Juke-box sur l'écran tactile.

1. Sélectionnez Options
2. Sélectionnez Modifier les listes de lecture puis quelle liste vous désirez créer.
3. Dans votre musique enregistrée, sélectionnez la catégorie à laquelle vous voulez accéder.
4. Sélectionnez les pièces musicales désirées, puis appuyez sur Ajouter. Le système affiche les chansons sélectionnées. Vous pouvez choisir de modifier le nom pour changer le nom de la liste de lecture, effacer liste de lecture pour la supprimer, ajouter des pistes à la liste de lecture ou trier la liste de lecture.
5. Lorsque vous avez terminé de faire des modifications à la liste de lecture, sélectionnez Modifier le nom pour renommer la liste de lecture.

Commandes vocales du juke-box

Si vous écoutez de la musique stockée dans votre juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas de la musique stockée dans votre jukebox, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Jukebox » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« **JUKE-BOX** »		
« Pause »	« Lire Playlist <nom> »	« Rechercher l'album <nom> »[3]
« Jouer »[1]	« Jouer piste précédente »	« Rechercher l'artiste <nom> »[3]
« Lire l'album <nom> »[1]	« Lire la piste <nom> »[1]	« Rechercher le genre <nom> »[3]
« Lire l'artiste <nom> »[1]	« Préciser l'album <nom> »[2]	« Rechercher la piste <nom> »[3]
« Lire le genre <nom> »	« Préciser l'artiste <nom> »[2]	« Lecture aléatoire activée »
« Jouer piste suivante »	« Fonction ″répéter″ morceau activer »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire Playlist <nom> »	« Fonction ″répéter″ morceau désactiver »	« Aide »

[1]Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment pendant l'écoute du juke-box et après n'importe quelle commande de recherche et de précision.

[2]Votre recherche peut être précisée au-delà de la commande de recherche en utilisant ces commandes.

[3]Si vous écoutez le juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez énoncer n'importe laquelle de ces commandes.

Périphérique de l'utilisateur

Si votre véhicule est équipé du système SYNC[MD], il y a un onglet réservé au périphérique de l'utilisateur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *SYNC®*.

Entrée de ligne (prise d'entrée auxiliaire)

Votre véhicule est doté d'une prise d'entrée auxiliaire qui permet d'écouter un dispositif audio portatif au moyen de la chaîne stéréo de votre véhicule. Pour allumer cette fonction, appuyez sur le bouton MÉDIA du système.

Pour davantage d'informations concernant la prise d'entrée auxiliaire, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* dans le chapitre *Chaînes audio*.

INFORMATION

Sous le menu Information, vous pouvez accéder à des fonctions telles que Où suis-je? et SIRIUS® Travel Link™, consulter votre calendrier, consulter l'information relative au système et obtenir une assistance système de base.

Appuyez sur bouton Information pour accéder à ces fonctions.

Où suis-je?

Appuyez sur la touche I et sélectionnez l'onglet OÙ SUIS-JE? Le système vous donne votre emplacement géographique actuel (latitude et longitude), la rue sur laquelle vous vous trouvez ainsi que les rues qui se trouvent devant et derrière la position du véhicule, et de l'information sur la distance.

Nota : Les sélections d'onglets indiquées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Service SIRIUS[MD] Travel Link[MC] (selon l'équipement et si la fonction est activée)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Nota : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Le service SIRIUS Travel Link peut vous aider à trouver les meilleurs prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Appuyez sur la touche « I » d'information, puis sélectionnez Sirius Travel Link. Choisissez parmi les services suivants :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Circulation pendant le trajet	Déterminer les accidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris (si cette option est programmée).
Circulation à proximité	
Mes emplacements	

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Météo	Afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez la carte météo pour voir les tempêtes, l'information de radar, les tableaux et les vents. Sélectionnez l'option Région pour afficher une liste d'emplacements de météo et en choisir un. Afficher les conditions de ski pour une région particulière.
Prix de l'essence	Afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.
Films à l'affiche	Afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible).
Information sport	Afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.

Commandes vocales de SIRIUS Travel Link

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Travel Link » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« TRAVEL LINK »	
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Calendrier de la NBA »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Pointages NBA »
« Pointages du baseball »	« Calendrier de la NFL »
« Calendrier du basketball universitaire »	« Pointages NFL »
« Pointages du basketball universitaire »	« Calendrier de la NFL »

« TRAVEL LINK »	
« Calendrier du football universitaire »	« Pointages LNH »
« Pointages du football universitaire »	« Horaire des sport »*
« Prix de l'essence »	« Résultats sportifs »**
« Horaire de golf »	« Circulation routière »
« Commandes des sports motorisés »	« Travel Link aide »
« Horaire des sports motorisés »	« Prévisions météorologiques »
« Films à l'affiche »	« Carte météorologique »

*Si vous avez dit « Horaire des sport », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Horaire des sport.

**Si vous avez dit « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Résultats sportifs.

« CALENDRIERS SPORTIFS »	
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Horaire NBA »
« Horaire du basketball de la NCAA »	« Horaire NFL »
« Horaire du football de la NCAA »	« Horaire de hockey »
« Horaire de golf »	« Travel Link aide »
« Horaire des sports motorisés »	

« RÉSULTATS SPORTIFS »	
« Résultats de la ligue majeure de baseball »	« Résultats NBA »
« Résultats du basketball de la NCAA »	« Résultats NFL »
« Résultats du football de la NCAA »	« Résultats de hockey »
« Meneurs du golf »	« Travel Link aide »
« Résultats des sports automobiles »	

Calendrier

Appuyez sur la touche « I » d'information, puis sélectionnez Calendrier. Vous pouvez alors sélectionner le mois que vous désirez afficher en utilisant les touches fléchées ou sélectionner la date d'aujourd'hui.

Des calendriers de l'an dernier ainsi que des 10 prochaines années peuvent être affichés.

Nota : Les sélections d'onglets montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Information du système

Appuyez sur la touche « I » d'information, puis sélectionnez Information du système.

Dans cet écran, vous pouvez accéder aux options suivantes :

- Numéro de téléphone de votre centre de service à la clientèle
- Versions actuelles du système installées
- Radio SIRIUS® ESN courante
- SIRIUS® Travel Link™ ESN.

Nota : les sélections d'onglets montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Aide

L'écran Aide vous permet de voir de l'information de base au sujet des commandes et des restrictions de conduite ainsi que de l'information sur la légende des symboles de circulation et les commandes vocales de base disponibles dans les différents modes.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Fonctionnement de base	Observez les boutons sur votre système de navigation. Appuyez sur l'icône désiré pour afficher la description du bouton.
Restriction de conduite	Affichez la restriction de conduite du système.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Légende de circulation	Affichez le code de couleur de vitesse et débit des routes du système de navigation. Vous pouvez aussi sélectionner « accidents de la circulation » pour vous aider à différencier les accidents affichés et non affichés.
Commandes vocales	Affichez une brève liste de commandes vocales possibles dans le mode choisi.

SOUND (son)

Le menu du son vous permet d'avoir accès aux fonctions graves/aiguës, équilibre gauche-droite/équilibre avant-arrière, volume asservi à la vitesse, traitement du signal numérique, visualiseur et d'y effectuer des réglages. Appuyez sur le bouton SON.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Graves-aiguës	Augmenter ou diminuer les niveaux en appuyant sur + ou -.
Équilibre gauche-droit, ou avant-arrière	Ajustez le son entre les haut-parleurs de gauche et les haut-parleurs de droite (Équilibre) et les haut-parleurs avant et arrière (équilibre avant-arrière).
Volume asservi à la vitesse (SCV)	Le système règle automatiquement le volume de la radio selon la vitesse du véhicule pour compenser la route et le bruit du vent. Sélectionnez un niveau de compensation entre 1 et 7 en appuyant sur la touche correspondante.
Visualiseur	Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le visualiseur. **Nota :** la désactivation du paramètre du visualiseur ne supprime pas le visualiseur à l'écran d'accueil. Vous devrez sélectionner un affichage différent pour supprimer le visualiseur.

SYSTÈME DE NAVIGATION

Votre système de navigation vous permet de régler une destination en utilisant votre écran tactile ou les commandes vocales.

Le système de navigation contient des cartes pour les États-Unis, Puerto Rico et les Îles Vierges américaines, le Canada et le Mexique.

Avis de non-responsabilité

La déclaration s'affiche une fois par cycle d'allumage lorsque vous appuyez sur la touche DEST (destination). Appuyez sur Accepter pour accepter les conditions et pour accéder aux fonctions de navigation. Si vous n'appuyez pas sur la touche « Accepter », vous n'aurez accès qu'aux fonctions autres que les fonctions de navigation. L'avis de non-responsabilité contient de l'information similaire à ce qui suit :

- Respectez tous les règlements régionaux du code de la sécurité routière.
- Il est conseillé de ne programmer le système que lorsque le véhicule est immobile.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mouvement afin de minimiser la distraction.
- Des mises à jour de carte régulières sont disponibles à des frais supplémentaires.

Programmation d'une destination à l'aide de l'écran tactile

1. Appuyez sur le bouton DEST.
2. Faites votre choix parmi les options suivantes :

- **Rapide :** cette fonction vous permet d'annuler l'itinéraire, d'accéder aux destinations d'urgence (hôpital ou poste de police), d'enregistrer vos destinations préférées en vue d'y accéder rapidement, de trouver le point d'intérêt le plus près et aussi, d'utiliser une destination précédente ou une entrée de votre carnet d'adresses comme destination.
- **Standard :** Cette fonction vous permet de définir une destination à l'aide d'une des options suivantes : Carnet d'adresses, Destination précédente, Numéro de téléphone, Carte, Adresse civique, Point d'intérêt, Entrée et sortie d'autoroute ou une intersection particulière. Les sélections à l'écran standard sont des fonctions asservies à la vitesse.
- **Modifier un itinéraire :** Cette fonction vous permet d'effectuer des modifications à l'itinéraire de navigation actuellement sélectionné, par exemple : Annuler, Détour, Afficher l'itinéraire, Modifier les préférences de l'itinéraire, Modifier les préférences de circulation, Modifier la destination ou les points de cheminement, et Modifier la liste de virages.

Programmation d'une destination à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.

Si vous souhaitez :	Dites :
Entrer une adresse.	« Adresse de destination »
Entrer une intersection.	« Trouver une intersection »
Trouver un point d'intérêt (PI) par sa catégorie.	« Destination la plus proche <catégorie POI> » ou « Destination – POI le plus près »
Trouver un point d'intérêt (PI) par son nom.	« Destination POI »
Aller à une destination précédente.	« Destination antérieure »
Aller à votre domicile.	« Destination - mon domicile »
Utiliser un nom enregistré de votre carnet d'adresses.	« Destination <nom enregistré> »
Obtenir de l'aide.	« aide »

Nota : Si la langue du système a été configurée en français ou en espagnol, la ville et les noms de rue devront être épelés. En mode d'épellation, vous pouvez prononcer des lettres ou dites, « la ligne numéro ». Le système a été conçu pour fonctionner même si vous avez mal épelé un nom.

Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre une variété de catégories de PI (points d'intérêt).

Catégories principales	
Alimentation, boissons et repas	Automobile
Voyage et transport	Boutiques
Finances	Divertissement et arts
Urgence	Loisirs et sports
Communauté	Gouvernement
Santé et médecine	Services ménagers

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

Sous-catégories
Tous les restaurants
Concession automobile
Stationnement
Transports publics
Maison et extérieur
Enseignement
Soins personnels

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste du PI.

Le système vous permet aussi de trier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire. Appuyez sur le bouton NAV.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences de carte	Accédez au contenu de la carte pour régler le nom de rue, la durée de l'itinéraire jusqu'à la destination, les limites de vitesse, le fil d'Ariane, les pictogrammes de points d'intérêt, les affichages de carte, le zoom dynamique et le format de la liste des virages.
Préférences d'itinéraire	Sélectionnez la distance la plus courte ou l'itinéraire le plus court lorsque vous effectuez un trajet. Sélectionnez aussi cette touche pour éviter certaines autoroutes, péages, traversiers, etc.
Préférences des bulletins de circulation routière	Assurez-vous que le système utilise un code de couleur pour les routes en fonction de la vitesse ou du débit de la circulation, ou ajoutez des icônes spéciales sur la carte, notamment pour des travaux de voirie, des accidents, etc. Vous pouvez également choisir de recevoir des alertes de circulation.*

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Préférences de navigation	Sélectionnez cette touche pour accéder ou régler les invites, la vitesse moyenne, l'affichage du prix du carburant, l'étalonnage et les paramètres par défaut.
Zones à éviter	Sélectionner des zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire. Dans la mesure du possible, le système évite les articles et les zones qui ont été définis. Il peut y avoir quelques situations où il est impossible complètement d'éviter les sélections. Par exemple, si une destination ou un point de cheminement se trouve dans une zone à éviter, le système peut ne pas être en mesure de l'éviter.

*Requiert les services de SIRIUS® Travel Link™ qui n'est disponible qu'aux États-Unis.

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur bouton CARTE pour afficher en mode cartographique. En mode d'affichage de la carte, une icône apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran. Il s'agit d'une touche à bascule qui permet de modifier l'affichage de la carte.

Les routes sont affichées en diverses couleurs. La carte affiche les zones des édifices importants des 20 plus grandes villes des É.-U. Ces zones sont affichées en fonction de leur taille et du niveau de zoom de la carte.

Cap en haut – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Pour les échelles de carte supérieures, ce réglage est mémorisé, mais la carte est affichée en mode Nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode direction vers le haut est rétabli.

Nord en haut – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

Icônes de carte

Repère du véhicule – Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.

Curseur de défilement – Cette icône vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.

Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Une icône différente peut être sélectionnée parmi un choix de 22 icônes. Chaque icône peut être utilisée plus d'une fois.

Icône de domicile – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Seule une entrée du carnet d'adresses peut être enregistrée comme domicile. Cette icône ne peut être modifiée.

Icônes de point d'intérêt – Ces icônes peuvent être affichées ou masquées sur la carte. Il y a environ 56 sous-catégories de points d'intérêt qui peuvent être sélectionnées en vue de l'affichage une à la fois.

Point de départ – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.

Points de cheminement – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste des étapes.

Symbole de destination – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.

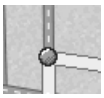

Prochain point de manœuvre – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.

Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée par intermittence en conditions normales dans une zone à faible couverture des satellites.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Définir comme destination	Choisir un emplacement sur la carte comme destination. (Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur la touche Définir comme destination.)
Définir comme point de cheminement	Définir l'emplacement actuel comme point de cheminement.
Enregistrez dans le Carnet d'adresses	Enregistrez l'emplacement actuel au carnet d'adresses.
Icônes de point d'intérêt En fonction / Hors fonction	Sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte.
Afficher la circulation	Réglez l'affichage de la carte à l'échelle appropriée. Cette échelle permet d'afficher l'itinéraire entier à l'écran.
Afficher ou modifier l'itinéraire	Accéder à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé : Annuler l'itinéraire. Modifier les préférences de l'itinéraire. Modifier la destination ou les points de cheminement. Afficher l'itinéraire. Modifier les préférences de circulation.* Modifier la liste de virages.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Défilement de la carte	**Mode de défilement unique :** En mode de défilement unique, appuyez brièvement sur l'affichage de la carte pour déplacer cette position au centre de l'écran. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité. **Mode de défilement continu** : En mode de défilement continu, exercez une pression continue pour commencer à défiler en continu dans une des huit directions les plus près du point de pression. Le défilement se poursuit jusqu'à ce que la pression soit relâchée et accélère après trois secondes. Ce mode est inaccessible lorsque le véhicule se déplace. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité.

*Nécessite l'activation des services SIRIUS Travel Link™.

Navteq est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à Navteq à l'adresse http://mapreporter.navteq.com. Navteq évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie une réponse par courriel concernant le résultat de leur investigation.

Mises à jour des cartes de navigation

Les mises à jour annuelles des cartes de navigation sont disponibles à l'achat auprès de votre concessionnaire au 1 800 NAVMAPS (ou 01 800 557 5539 pour le Mexique) ou à l'adresse www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation

En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, dites « navigation », puis donnez l'une des commandes suivantes :

« NAVIGATION »	
« Annuler point de passage »	« Navigation montrer destination »
« Annuler cet itinéraire »	« Montrer orientation »
« Destination »*	« Afficher la carte »
« Destination <nom enregistré> »	« Montrer point de cheminement suivant »
« Destination <POI catégorie> »	« Nord vers le haut »
« Destination - mon domicile »	« Afficher itinéraire »
« Trouver une intersection »	« Afficher liste de virages »
« Destination la plus proche <catégorie POI> »	« Guide vocale désactivé »
« Destination – POI le plus près »	« Guide vocale activé »
« Destination POI »	« Guide vocal - diminuer le volume »
« Destination antérieure »	« Guide vocal - augmenter le volume »
« Adresse de destination »	« Zoom avant »
« Détour »	« Zoom arrière »
« Lire noms enregistrés »	« aide »
« Répéter instruction »	

* Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <catégorie POI> »
« Mon domicile »
« Intersection »
« Plus proche <POI_category> »
« Plus proche POI »

« DESTINATION »
« Trouver un PI »
« Catégorie de POI »
« Destination précédente »
« Adresse »
« aide »

Dépannage

Symptômes	Cause possible	Mesure corrective
Erreur de focalisation.	La chaîne ne peut lire un disque.	Communiquez avec votre concessionnaire.
Disque défectueux.	Le disque a été inséré à l'envers ou le système ne peut pas lire les données du disque.	Le système éjecte automatiquement le disque.
Erreur de piste.	La chaîne n'est pas en mesure de lire un fichier MP3 altéré.	La chaîne ignore la piste altérée.
Disque non valide détecté.	Disque sale ou format non pris en charge.	Essuyez le disque avec un chiffon doux et sec en progressant du centre vers les rebords extérieurs du disque.
L'adresse est introuvable ou La plage d'adresses n'existe pas. Montrer le point milieu de la rue? » (fenêtre surgissante)	Le numéro civique entré n'est pas enregistré dans la base de données.	Appuyez sur « Non » et entrez un numéro valide pour la rue précisée ou appuyez sur « Oui » pour afficher le point milieu de la rue.

Symptômes	Cause possible	Mesure corrective
Erreur de navigation. Une défectuosité du système a été détectée et peut causer des erreurs de navigation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire. (fenêtre surgissante)	Erreur matérielle ou logicielle.	Communiquez avec votre concessionnaire.
Erreur. Les NIP ne correspondent pas. Veuillez l'entrer de nouveau. (fenêtre surgissante)	Un NIP différent a été entré pour déverrouiller le système en fonction du mode voiturier.	Appuyez sur OK et tentez d'entrer le NIP de nouveau. Communiquez avec votre concessionnaire si l'erreur persiste.
NIP invalide. Veuillez l'entrer de nouveau. (fenêtre surgissante)	Le système détermine que le NIP n'est pas valide.	Appuyez sur OK, puis entrez un NIP différent pour verrouiller le système.

GÉNÉRALITÉS

Contrat de licence d'utilisateur final du système SYNC[MD] (LICENCE)

• Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et/ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou d'élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** La documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation d'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer vos droits en vertu de cette LICENCE de manière permanente uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (notamment tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité) et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation :** Sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques :** Les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données :** Vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les

composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** Le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les

règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site http://www.microsoft.com/exporting/.

MARQUES DE COMMERCE : Cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT TECHNIQUE : Le support technique pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni par ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support technique, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 $ US).

• IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft^{MD} Windows^{MD} Mobile pour véhicules automobiles

Le système Ford SYNC^{MC} contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre

utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule

Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.

Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de distinguer les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. **Utilisation sécuritaire et légale**
Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule soit immobile et stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires, dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule

afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).
Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. **Informations relatives au compte**
Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des informations exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles informations, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. **Licence de logiciel**
En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence
Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris, mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la

protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. **Avis de non-responsabilité**
Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.
TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALES ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. **Limitation de responsabilité**
DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE

DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT AUCUN DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ ENCOURIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DIRECT OU 09/22/09 – 10 de 19 – Confidentiel DOMMAGES GÉNÉRAUX DANS LE CONTRAT, LE DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. **Arbitrage et loi applicable**
Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.
Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Conté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. **Cession**
Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce

Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. **Divers**

8.1 Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.

8.2 Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3 En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres informations à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4 L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5 Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.

8.6 Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat,

les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. **Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs**
Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :

Contrat de licence de l'utilisateur final NavTeq

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (les « Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. En ouvrant cet emballage ou en l'installant, en le copiant ou en utilisant les Données, vous acceptez les modalités de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce contrat, vous n'avez pas l'autorisation d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les Données. Si vous souhaitez refuser les modalités de ce contrat et que vous n'avez pas installé, copié ou utilisé les Données, vous devez communiquer avec votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans les trente (30) jours suivant l'achat pour obtenir un remboursement du prix d'achat. Pour communiquer avec NT, visitez le site www.navteq.com.

Les Données sont fournies pour votre utilisation personnelle et interne seulement et non pour la revente. Elles sont protégées par le droit d'auteur et sont assujetties aux modalités (ce « contrat de licence d'utilisateur final ») et aux conditions suivantes que vous acceptez d'une part, et que NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) acceptent de leur part.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase ®.

NT détient une licence non exclusive de l'agence gouvernementale américaine United States Postal Service^{MD} pour publier et vendre des informations ZIP+ 4^{MD}.

© United States Postal Service ® 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service ®. Les

marques de commerce et enregistrements sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les Données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Limitations de licence relatives à l'utilisation : vous acceptez d'utiliser ces données à des fins personnelles seulement et non commerciales, pour lesquelles vous avez obtenu une licence, et non pour des fins de bureau de service, de partage de temps ou d'autres fins semblables. Sauf s'il est mentionné autrement dans le présent document, vous acceptez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence relatives au transfert : votre licence limitée ne permet pas le transfert ou la revente des Données, sauf si vous pouvez transférer les Données et toute la documentation qui les accompagne de façon permanente si : (a) vous ne gardez aucune copie des Données; (b) la personne qui reçoit les Données accepte les modalités de ce contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les Données exactement de la même façon que lors de l'achat en transférant physiquement le média d'origine (par exemple, le CD-ROM ou le DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. En particulier, les ensembles à disques multiples ne peuvent être transférés ou vendus seulement en tant qu'ensemble complet tel qu'il vous a été fourni et non en sous-ensemble.

Limitations de licence supplémentaires : à moins que vous ayez obtenu une licence spécifique pour le faire de la part de NT dans un contrat écrit distinct, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est limitée à l'utilisation des Données décrite dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces Données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

AVERTISSEMENT : Ces Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé depuis sa publication, des circonstances changeantes, des sources utilisées et de la nature de l'acte de recueillir des Données géographiques complètes, et n'importe quelle de ces raisons peut faire en sorte que l'on obtienne de faux résultats.

Aucune garantie : Les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. NT et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) n'offrent aucune garantie, ne font aucune représentation ou garantie de quelque sorte que ce soit, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Stipulation d'exonération de garantie : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE RENDEMENT, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Déni de responsabilité : NT ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, SANS TENIR COMPTE DE LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE L'ACTION SUPPOSANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, QUI PEUVENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES; OU POUR LA PERTE DE PROFIT, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNES, OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, DE TOUTE ERREUR DE CES DONNÉES OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS ET CONDITIONS, DANS UNE ACTION CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU BASÉE SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ

DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Contrôle d'exportation : Vous acceptez de ne pas exporter à partir de tout endroit n'importe quelle partie des Données fournies ou tout produit direct provenant de celles-ci, sauf si cela est conforme et fait avec toutes les licences et approbations exigées d'après les lois, les règles et les règlements d'exportation qui s'appliquent, y compris mais sans se limiter aux lois, règles et règlements applicables gérés par l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce) et le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du département du Commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce). Dans la mesure où de telles lois, règles ou règlements empêchent NT de se conformer à une de ses obligations en vertu des présentes modalités pour livrer ou distribuer les Données, une telle défaillance sera autorisée et ne constituera pas une violation de ce contrat.

Entente complète : Ces modalités et conditions constituent l'entente complète entre NT (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous par rapport au sujet du présent document et remplace en entier toute entente écrite ou verbale déjà conclue par rapport au sujet du présent document.

Divisibilité : Vous et NT convenez que si une partie de ce contrat s'avère illégale ou non exécutoire, cette partie sera divisée et les stipulations restantes du contrat resteront en vigueur et de plein effet.

Loi applicable : Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner cours (i) à des conflits de lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes modalités.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : Si les Données qui sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de n'importe quelle autre entité cherchant à faire l'acquisition de ou appliquant des droits semblables à ceux réclamés habituellement par le gouvernement des États-Unis, ces Données sont un « article commercial », tel que ce terme est défini dans le règlement 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, sont accordées sous licence conformément au présent Contrat de licence d'utilisateur final, et chaque copie des Données livrée ou autrement

fournie doit avoir été marquée et ou avoir été incorporée comme de rigueur de l'« Avis d'utilisation » suivant, et traitée conformément à cet Avis :

AVIS D'UTILISATION

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

NAVTEQ

PARTIE CONTRACTANTE (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces Données sont un article commercial tel que défini dans le règlement FAR 2.101

et sont assujetties au contrat de licence d'utilisateur final d'après lequel ces Données ont été fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si le représentant de la partie contractante, un organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le représentant de la partie contractante, l'organisme gouvernemental fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit informer NAVTEQ avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou d'autres droits pour les Données.

Les données Wi-Fi de point d'accès sans fil sont fournies par JiWire ©2013 JiWire.

Copyright Gracenote^{MD}

Disque compact et musique — Données connexes de Gracenote, Inc., © 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, © 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants numéros 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773, 6 161 132, 6 230 192, 6 230 207, 6 240 459, 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences par Open Globe, Inc. pour les États-Unis : #6,304,523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote^{MC} » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote^{MD}

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus

amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LES LOGICIELS GRACENOTE, CHAQUE COMPOSANT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE DÉCLINE EN OUTRE TOUTE REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007

A

ABS (voir Freins) 241
Accès à la musique sur votre Jukebox 504–505
Accès à l'écran d'aide 512
Accès à l'historique des appels et au répertoire en cours d'appel 423
Accès aux fonctions de menu de votre téléphone 425
Accès aux fonctions de votre menu source 453
Aération de l'habitacle 210
Affichage de la caméra de marche arrière 248
Affichage de renseignements ...117
Afficheur multimessage 117
  messages d'avertissement 124
AM-FM 484
Ancrage de fixation 30
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 313
Antipatinage 242
Antivol, alarme 86, 89
  activation 86, 89
  désactivation d'une alarme déclenchée 89
Aperçu du système 472
AppLink™ 448
Appuie-tête 175
Assistance 911 438
Assistance à la clientèle 283
  assistance hors des États-Unis et du Canada 294
  commande de documentation supplémentaire 296
  entretien et service après-vente 289
  programme de médiation et d'arbitrage 293
  programme d'entretien prolongé Ford 390, 392
  service de dépannage 283
Association initiale de votre téléphone 419
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 112
Avis spécial
  véhicules convertis en ambulance 16

B

Barres d'état 475
Batterie 321
  de rechange, caractéristiques 385
  électrolyte, premiers soins 321
  entretien 321
  sans entretien 321
  survoltage 286
Boîte de vitesses
  automatique, vérification du niveau d'huile et appoint 319
Boîte de vitesses
  huiles, contenances 380
Boîte de vitesses
  interverrouillage du levier sélecteur 229
Boîte de vitesses
  lubrifiant prescrit 380

Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée,
conduite 225
lubrifiant, appoint 319
lubrifiant, contenances 380
lubrifiant prescrit 380
lubrifiant, vérification du niveau 319

Boîtier de distribution électrique
(voir Fusibles) 299, 304

Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 218

Bougies,
caractéristiques 379, 385

C

Calendrier d'entretien périodique
liste des tâches d'entretien périodique normal 400

Capot 310

Carburant
bouchon 218
choix du carburant approprié 214–215
contenance 380
filtre, caractéristiques 320
goulot de remplissage 216
indice d'octane 215, 379
interrupteur automatique de pompe d'alimentation 285
panne sèche 216
qualité 214
remplissage du réservoir 218
sécurité 213

Carburant - véhicule à carburant mixte (FFV) 213–215

Carte SD 514

Casier de rangement 264

Catégories de points d'intérêts (PI) 515

CD 131

Ceintures de sécurité
(voir Dispositifs de retenue) 41

Chaîne audio
1 disque compact 131

Chaîne audio (voir Radio) 131

Changement du filtre à air 325

Chargement des images 476

Chargement du véhicule 256

Chasse-neige 16

Chauffage 166, 168

Chauffe-moteur 211

Choix de votre source média (USB, entrée de ligne, audio BT) 453

Clés 62, 87
positions du commutateur d'allumage 208

Clignotants 100

Commande de stabilité 244

Commandes
siège à commande électrique 177

Commandes vocales de la radio 485, 492

Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS 495

Commandes vocales du lecteur CD 499, 502–504

Commandes vocales en mode média 450

Commandes vocales en mode téléphone 420
Commutateur d'allumage 208, 379
Conditions particulières de conduite 230, 235, 237
  nappes d'eau profondes 236, 280
  neige et verglas 238
  sable 236
Conduite à travers des nappes d'eau 280
Conduite hors-route avec une transmission intégrale (AWD) 231
Configuration de la montre 131
Conseils de sécurité 414
Console
  au pavillon 106–107, 206
Contenance des réservoirs 380
Contenances 380
Contrôle dynamique de stabilité 244
Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 223
Création d'une liste de lecture 506
Cric 369
  positionnement 369
  rangement 369

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 296–297
Définir une destination 514
Dégivreur 166, 168
  lunette arrière 173
Dégivreur de lunette arrière 166, 168
Démarrage 208–209
Démarrage
  survoltage 286
Démarrage d'un véhicule à carburant mixte 209
Dépannage 283, 522
  panne sèche 216
  survoltage 286
Direction assistée 253
  liquide, caractéristiques 380
  liquide, contenances 380
Direction assistée
  liquide, vérification du niveau et appoint 319
Directives de chargement 264
Dispositif antilouvoiement de remorque 269
Dispositif de retenue supplémentaire
  sac gonflable latéral 53, 55
Dispositif de rideaux gonflables latéraux 56
Dispositifs antipollution 221
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation 30
Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables) 53

E

Écrous de roue 378
Enregistrement des données d'événement 12
Ensemble préaménagement ambulance 16
Entrée sans clé
clavier 83
Entrée sans clé
programmation d'un code d'accès 83
Entrée sans clé
verrouillage automatique 76
Entrée sans clé
verrouillage et déverrouillage des portes 85
Entrée sans clé à télécommande
éclairage à l'entrée 77
ouverture du coffre 75
remplacement des piles 62
verrouillage et déverrouillage des portes 74
Entretien des ceintures de sécurité 49
Essuie-glace et lave-glace 94
remplacement des balais d'essuie-glace 323
vérification du niveau et appoint 320–321
Étiquette d'homologation du véhicule 387

F

Feux 97
commande automatique des phares 98–99
éclairage intérieur 100
feux de croisement 97
feux de jour 99
phares 97
phares antibrouillards 100
remplacement des ampoules 329, 332
tableau de remplacement des ampoules 333
Feux de détresse 285
Feux de jour (voir Feux) 99
Filtre à air 324–325
Filtre à air 325
Filtre à air 385
Filtre à air 385
Fonctions d'aide à la navigation 514
Fonctions Jukebox 504
Freinage antiblocage (voir Freins) 241
Frein de stationnement 241
Freins 240
antiblocage 241
de stationnement 241
interverrouillage du levier sélecteur 229
liquide, contenances 380
liquide prescrit 380
lubrifiant prescrit 380
remorque 274
témoin de frein 241
témoin du freinage antiblocage (ABS) 241
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 319
Fusibles 298–299, 304

G

Galerie porte-bagages 255
Gaz d'échappement 210
Gonflage
des pneus 355

H

Hayon 75, 78
Hayon à commande électrique ..78
HD Radio™ 487
Huile moteur
caractéristiques 380
contenances 380
filtre, caractéristiques 385
jauge d'huile 312
vérification du niveau et
appoint 312

I

Icônes cartographiques 518
Indicateur de changement de
voie (voir Clignotants) 100
Indicateurs 110
Indice d'octane 215
Interrupteur d'éclairage
principal 97

J

Jauge
huile moteur 312
lubrifiant de boîte de vitesses
automatique 319
Jumelage de téléphones
additionnels 419

L

Lecteur de disques compacts ..129
Lecture de la musique
(par artiste, album, genre, liste
d'écoute, piste, musique
similaire) 456
Les options du menu Avancés
(messages-guides, les langues,
valeurs par défaut,
réinitialisation complète,
installation d'applications) 436
Lève-glaces
à commande électrique 102
Lève-glaces à commande
électrique 102
Licence d'utilisation 524
Limite de charge 256
Liquide de refroidissement 313
caractéristiques 380
contenances 380
vérification du niveau et
appoint 313
Liquide de refroidissement à
protection totale 317
Liquide lave-glace 320–321
Lubrifiants prescrits 380
Lunette
arrière, essuie-glace et
lave-glace 96

M

Marchepied à déploiement
électrique 266
Messagerie textuelle (envoyer,
télécharger, supprimer) ...429–430
Messages textuels 428

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil 108
Mise en garde d'un appel et récupération 423
Mises à jour des cartes 520
Mode d'affichage de carte 517
Montre 131
Moteur 379
circuit de refroidissement à protection totale 317
commande de ralenti 321
contenances 380
huiles moteur prescrites 380
liquide de refroidissement 313
nettoyage 336
points d'intervention 311
MyKey 66

N

Nettoyage de l'écran tactile 477
Nettoyage du véhicule 334
balais d'essuie-glace 337
compartiment moteur 336
intérieur 338
lavage 334
lustrage 336
pièces en plastique 335
planche de bord 339
roues 340
Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 386

O

Options de menu en cours d'appel 423
Options du menu Avancés 436, 461
Options du menu Multimédia Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) 459
Options du menu Téléphone compatible Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) 434
Où suis-je? 508
Ouvre-porte de garage 192, 197
Ouvre-porte de garage universel 192

P

Personnalisation de votre écran d'accueil 475
Phares 97
alignement 327
allumer et éteindre 97
ampoules, caractéristiques 333
commande automatique des phares 98–99
feux de croisement 97
feux de jour 99
feux de route 97
remplacement des ampoules 329
vérification de l'alignement ...327
Phares antibrouillards 100
Pièces Motorcraft® 334, 385
Pièces (voir Pièces Motorcraft®) 385
Planche de bord
nettoyage 339
tableau de bord 112
Pneus 347–348, 369
entretien 347
étiquettes 354

géométrie 361
hiver et chaînes 363
indices de qualité des pneus 348
mesures de sécurité 361
permutation 362
remplacement 359, 369, 372
renseignements présents sur les flancs 350
roue de secours 370
témoin d'usure 347, 358
terminologie 348
vérification de la pression 357

Point d'intérêt (PI) 515

Pont
contenances 380
lubrifiant prescrit 380

Port USB 140

Prise d'alimentation 203

Prise de courant auxiliaire 203

Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 139

Programmateur de vitesse de croisière 251

Programmation du contrôle parental MyKey 66

Programmation du véhicule de parc MyKey 66

R

Radio 131
1 disque compact 131

Radio par satellite SIRIUS® 493, 513

Radio satellite 496

Rapport sur l'état du véhicule 442

Réception d'un message texte 428

Réception radio 129

Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant 26

Recomposition 425

Reconnaissance vocale 478

Réglage de la température (voir Chauffage ou Climatisation) 166, 168

Rehausseurs 24

Relais 298–299

Relier deux appels (conférence téléphonique) 423

Remorquage 268, 277–278
remorquage du véhicule 277
traction d'une remorque 268
véhicule de loisir 278

Remorquage par une dépanneuse 277

Remplacement d'un pneu 369

Renseignements sur la confidentialité 415

Rétroviseurs 103, 106
à mémoire programmable 63
clignotant 104–105

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique 103

Rétroviseurs à commande électrique 103

Régulation automatique de la température à deux zones 166, 168

Rideau gonflable latéral 56

S

Sacs gonflables 53
côté conducteur 53
côté passager 53
description 53
mise au rebut 60
sièges d'enfant 54
Sécurité enfants 38
Serrures
portes 74
verrouillage automatique 76
Serrures à commande électrique 74
Services d'entretien SYNC® 444
Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements 444
Sièges
chauffants 189
commande de la température 181
Siéges
filtre 385
Sièges
sièges à mémoire 63, 179
Sièges
sièges d'enfant 20, 26
Sièges arrière chauffants 189
Sièges d'enfant 20, 26
boucle de verrouillage 30
mode de blocage automatique (enrouleur) 42
Sièges d'enfant - rehausseurs 24
Sièges rabattables à commande électrique de troisième rangée 191
SIRIUS Travel Link 509
Sonar d'avance et de recul 246
Soutien à la clientèle SYNC® ...414
Survoltage 286
Suspension pneumatique 254
description 254
SYNC® AppLink™ 448
Système d'entrée sans clé SecuriCode 83
Système antidémarrage Securilock 86
Système d'alerte après collision 52
Système d'automatisation domestique Car2U® 192
Systèmes de retenue 41–42, 44
entretien des ceintures de sécurité 49
pour adultes 41–42
pour enfants 20, 26
rallonge 44
rappel de bouclage des ceintures de sécurité 46
témoin et carillon 46

T

Tableau des lubrifiants prescrits 380
Tapis 281
Télécommande sans fil Homelink® 197
Témoins et indicateurs 112
Temporisation d'alimentation des accessoires 103
Toit ouvrant 108
Touches rapides 519

U

Utilisation du mode de confidentialité 423
Utilisation d'un téléphone cellulaire 17

V

Véhicule à carburant mixte 213
Véhicules à quatre roues motrices 231
conduite tout-terrain 234
description 232
témoin 231
Volant 90
commandes 91
inclinable 90
Volant inclinable 90